



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou
Tél.: +229 21 32 18 63
contact@developpement.gouv.bj
www.developpement.bj

DIRECTION GENERALE DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES ODD

**ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DES PLANS DE
TRAVAIL ANNUELS (PTA), EXERCICE 2018, DES
MINISTÈRES AUX CIBLES PRIORITAIRES DES ODD**

Rapport

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
RESUME ANALYTIQUE.....	9
1. INTRODUCTION.....	11
1.1. Contexte.....	11
1.2. Objectifs.....	12
2. METHODOLOGIE DE MESURE DU DEGRE DE SENSIBILITE ODD DES ACTIVITES PROGRAMMEES DANS LE PTA DES MINISTERES SECTORIELS.....	13
2.1. Critères d’appréciation.....	13
2.2. Appréciation de la sensibilité ODD.....	16
3. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA SENSIBILITE.....	17
4. DIFFICULTES-RECOMMANDATIONS.....	172
5. CONCLUSION.....	174

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADSC	Agence de Développement de Sèmè City
CDTUB	Centre de Dépistage et de Traitement de l'Ulcère de Buruli
CRA Sud	Centre de Recherche Agriculture Sud
DGCS-ODD	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD
DPPD	Document de Programmation Pluri-annuel des Dépenses
FAB	Forces Armées Béninoises
FNRSIT	Fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique
FONAD	Forum National sur la Diaspora
INSAE	Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MASMF	Ministère des Affaires Sociales et la Micro Finance
MCPP	Programme de microcrédit aux plus pauvres
MCVDD	Ministère de l'Energie
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MDGL	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEM	Ministère de l'eau et des Mines
MEMP	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MENC	Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication
MESRS	Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique
MESTFP	Ministère de l'enseignement secondaire Technique et de la formation professionnelle
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MISP	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MIT	Ministère des Infrastructures et des Transports
MJL	Ministère de la Justice et de la Législation
MPD	Ministère du Plan et du Développement
MPMEPE	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
MS	Ministère de la Santé
MTCS	Ministère du Tourisme de la Culture et des Sports
MTFP	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
NCP	National Contact Points
ODD	Objectif de Développement Durable
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
PAFILAV	Projet de Développement des Filières Lait et Viande
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PIB	Produit Intérieur Brut
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise / Petite et Moyenne Industrie

PRCMN	Programme de Renforcement de la Compétitivité et de la Mise à Niveau des PME/PMI
PSS	Pilotage et Soutien aux Services du MIT
PTA	Plan de Travail Annuel
TNT	Télévision Numérique Terrestre
TPI	Tribunal de Première Instance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sensibilité par cibles prioritaires	19
Tableau 2 : Point des ministères dont les actions adressent les ODD	20
Tableau 3 : Package des cibles priorisées relevant du ME.....	22
Tableau 4 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du ME (%).....	23
Tableau 5 : Poids budgétaires par nature d’activités programmées dans le PTA du ME.....	25
Tableau 6 : Répartition des activités du ME par cibles impactées	25
Tableau 7 : Packages des cibles priorisée relevant du MEM.	27
Tableau 8 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MEM (%) ...	29
Tableau 9 : Poids budgétaires par nature d’activités programmées dans le PTA du MEM	31
Tableau 10 : Répartition des activités du MEM par cibles impactées.....	31
Tableau 11 : Packages des cibles priorisées relevant du MEMP	33
Tableau 12 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MEMP (%)	36
Tableau 13 : Poids budgétaires par nature d’activités programmées dans le PTA du MEMP	38
Tableau 14 : Répartition des activités programmées du MEMP par cibles impactées.....	39
Tableau 15 : Packages des cibles priorisées relevant du MENC.....	40
Tableau 16 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MENC (%)	41
Tableau 17 : Poids budgétaires des natures d’activités programmées dans le PTA 2018 du MENC (%)	42
Tableau 18 : Répartition des activités programmées du MENC par cibles impactées	44
Tableau 19 : Packages des cibles priorisées relevant du MIT	46
Tableau 20 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MIT (%) ...	47
Tableau 21 : Poids budgétaires des natures d’activités programmées dans le PTA 2018 du MIT (%) .	48
Tableau 22 : Répartition des activités programmées du MIT par cibles impactées	50
Tableau 23 : Packages des cibles priorisées relevant du MTCS	52
Tableau 24 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MTCS (%)	54
Tableau 25 : Répartition des activités programmées du MTCS par cibles impactées.....	55
Tableau 26 : Packages des cibles priorisées relevant du MJL.....	60
Tableau 27 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MJL (%) ...	61
Tableau 28 : Poids budgétaires des natures d’activités programmées dans le PTA 2018 du MJL (%)	64
Tableau 29 : Répartition des activités programmées du MJL par cibles impactées	64
Tableau 30 : Packages des cibles priorisées relevant du MAEC.....	68
Tableau 31 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MAEC (%)	71
Tableau 32 : Poids financier des natures d’activités programmées dans le PTA 2018 du MAEC (%) .	72
Tableau 33 : Répartition des activités programmées du MAEC par cibles prioritaires	74
Tableau 34 : Packages des cibles priorisées relevant du MASMF.....	77
Tableau 35 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MASMF (%)	80
Tableau 36 : Poids budgétaires des natures d’activités programmées dans le PTA 2018 du MASMF (%).....	82
Tableau 37 : Répartition des activités programmées du MASMF par cibles impactées	83
Tableau 38 : Packages des cibles priorisées relevant du MPMEPE.....	85
Tableau 39 : Répartition des natures d’activités par programmes budgétaires du PTA du MPMEPE (%).....	86

Tableau 40 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MPMEPE (%).....	89
Tableau 41 : Répartition des activités programmées du MPMEPE par cibles prioritées	90
Tableau 42 : Packages des cibles prioritées relevant du MS	92
Tableau 43 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MS (%)....	95
Tableau 44 : Répartition des activités programmées du MS par cibles impactées.....	98
Tableau 45 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MPD (%)	100
Tableau 46 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MPD (%).....	101
Tableau 47 : Répartition des activités programmées du MPD par cibles prioritées	103
Tableau 48 : Packages des cibles prioritées relevant du MTFP.....	104
Tableau 49 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MTFP (%).....	105
Tableau 50 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MTFP (%).....	107
Tableau 51 : Répartition des activités programmées du MTFP par cibles prioritées	108
Tableau 52 : Packages des cibles prioritées relevant du MDGL	111
Tableau 53 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MDGL (%).....	112
Tableau 54: Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MDGL (%).....	113
Tableau 55 : Répartition des activités programmées du MDGL par cibles impactées.....	114
Tableau 56 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MEF (%).....	116
Tableau 57 : Répartition des activités programmées du MEF par cibles impactées	118
Tableau 58 : Packages des cibles prioritées relevant du MDN :.....	119
Tableau 59 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MDN (%).....	120
Tableau 60 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MDN (%).....	122
Tableau 61 : Répartition des activités programmées du MDN par cibles impactées.....	123
Tableau 62 : Packages des cibles prioritées relevant du MIC.....	124
Tableau 63 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MIC (%).....	127
Tableau 64 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MIC (%).....	129
Tableau 65 : Répartition des activités programmées du MIC par cibles impactées.....	130
Tableau 66 : Packages des cibles prioritées relevant du MESRS	132
Tableau 67 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MESRS.....	135
Tableau 68 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MESRS (%).....	138
Tableau 69 : Répartition des activités programmées du MESRS par cibles impactées	138
Tableau 70 : Situation des cibles prioritaires relevant du MCVDD.....	141
Tableau 71 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MCVDD (%).....	146
Tableau 72 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MCVDD (%).....	147
Tableau 73 : Répartition des activités programmées du MCVDD par cibles prioritées	148
Tableau 74 : cibles prioritées relevant du MISP	151

Tableau 75 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MISP (%)	153
Tableau 76 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MISP (%)	154
Tableau 77 : Répartition des activités programmées du MISP par cibles impactées	155
Tableau 78 : Packages des cibles priorisées relevant du MEMP	158
Tableau 79 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MESTFP (%)	161
Tableau 80 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MESTFP (%)	163
Tableau 81 : Répartition des activités programmées du MESTFP par cibles impactées	163
Tableau 82 : Package des cibles prioritaires relevant du MAEP	165
Tableau 83 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MAEP (%)	168
Tableau 84 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MAEP (%)	169
Tableau 85 : Répartition des activités programmées du MAEP par cibles impactées	171

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Critères d'évaluation	13
Figure 2 : Nature des activités	14
Figure 3 : Adaptabilité de l'indicateur ODD associé	14
Figure 4 : Localisation de l'activité	16
Figure 5 : Critères d'appréciation de la sensibilité aux ODD	17

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Sensibilité par ODD	18
Graphique 2 : Sensibilité des programmes budgétaires du ME aux ODD	24
Graphique 3 : Sensibilité des programmes budgétaires du MEM aux ODD	30
Graphique 4 : Sensibilité des programmes budgétaires du MEMP aux ODD	37
Graphique 5 : Sensibilité des programmes budgétaires du MENC aux ODD	43
Graphique 6 : Sensibilité des programmes budgétaires du MIT aux ODD	49
Graphique 7 : Sensibilité des programmes budgétaires du MTCS aux ODD	55
Graphique 8 : Sensibilité des programmes budgétaires du MJL aux ODD	63
Graphique 9 : Sensibilité des programmes budgétaires du MAEC aux ODD	73
Graphique 10 : Sensibilité des programmes budgétaires du MASM aux ODD	81
Graphique 11 : Sensibilité des programmes budgétaires du MPMEPE aux ODD	88
Graphique 12 : Sensibilité des programmes budgétaires du MS aux ODD	96
Tableau 13 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MS (%)	97
Graphique 14 : Sensibilité des programmes budgétaires du MPD aux ODD	101
Graphique 15 : Sensibilité des programmes budgétaires du MTFP aux ODD	106

Graphique 16 : Sensibilité des programmes budgétaires du MDGL aux ODD	113
Graphique 18 : Sensibilité des programmes budgétaires du MEF aux ODD	117
Graphique 19 : Sensibilité des programmes budgétaires du MDN aux ODD	121
Graphique 20 : Sensibilité des programmes budgétaires du MIC aux ODD.....	128
Graphique 21 : Sensibilité des programmes budgétaires du MESRS aux ODD	136
Graphique 22 : Sensibilité des programmes budgétaires du MCVDD aux ODD	147
Graphique 23 : Sensibilité des programmes budgétaires du MISP aux ODD	154
Graphique 24 : Sensibilité des programmes budgétaires du MESTFP aux ODD	162
Graphique 25 : Sensibilité des programmes budgétaires du MAEP aux ODD	170

RESUME ANALYTIQUE

1. Pour assurer un meilleur contrôle sur le pilotage quotidien des ODD et une gouvernance efficace de la marche quotidienne vers les ODD, il a été développé, un outil de mesure de la sensibilité des interventions annuelles des Ministères aux ODD, désigné par MeSODD. Cet outil permet d'apprécier le niveau d'alignement de chaque Ministère à la réalisation des ODD avec la possibilité de mesurer la sensibilité ou l'adéquation de ses activités aux cibles prioritaires des ODD.

2. La méthodologie adoptée s'appuie dans un premier temps sur des critères d'analyse de la sensibilité et dans un second temps, sur l'appréciation des résultats obtenus. Trois critères sont identifiés pour apprécier la sensibilité ODD des PTA. Il s'agit de i) la nature de l'activité, ii) l'adaptabilité de l'indicateur ODD associé et iii) la localisation de l'activité.

3. Concernant la nature de l'activité, quatre types sont retenus à savoir : les activités de soutien, les activités habilitantes/capacitantes, les activités de production et les activités de consommation. Le deuxième critère permet de vérifier si l'activité à réaliser vise directement ou non l'indicateur ODD associé à la cible prioritaire à laquelle ladite activité contribue à la mise en œuvre, à l'exception des activités de consommation et de soutien. Quant au dernier critère, il évalue la portée de l'activité sur le territoire national, en termes de communes ou de postes diplomatiques bénéficiaires de l'intervention. Pour ce qui concerne l'appréciation de la sensibilité, il s'est agi d'attribuer la mention "Très satisfaisant" pour une sensibilité comprise entre 80% et 100%, "Satisfaisant" pour une sensibilité entre 60% et 80%, "Perfectible", entre 40% et 60% et "Pas du tout satisfaisant" lorsque la sensibilité s'établit entre 20% et 40%.

4. L'implémentation de l'application a fait ressortir une sensibilité globale aux ODD de 53,69% pour l'ensemble des activités prévues dans les PTA de tous les ministères au titre de l'exercice 2018. Ainsi, environ la moitié des activités prévues dans les divers Plans de Travail Annuels contribuent à l'atteinte des ODD pour le compte de l'année 2018. Ce taux est le résultat de la sensibilité obtenue par ODD. En effet, la sensibilité par ODD varie entre 45,20% et 59,62%. La sensibilité la plus élevée est enregistrée au niveau de l'ODD 7 relatif à l'énergie propre et d'un coût abordable et la plus faible au niveau de l'ODD 14 relatif à la vie aquatique. L'analyse de la sensibilité par ODD et par ministère fait ressortir que l'ODD 16 relatif à « Paix, justice, institutions efficaces » a été adressé par chaque ministère sectoriel. Ce qui s'explique par le fait que la bonne gouvernance est fondamentalement prise en compte dans le fonctionnement de tous les ministères. Ensuite, l'on retrouve en second lieu l'ODD 9 relatif à

la mise en place d'une infrastructure résiliente qui est aussi impacté par la quasi-totalité des ministères. Ceci suggère une plus grande sensibilité des Ministères à la prise en compte des changements climatiques et la nécessité de mettre en place des infrastructures résilientes. Au total, tous les dix-sept (17) ODD ont été adressés par au moins quatre (04) ministères sectoriels. Ceci suppose un besoin de coordination important entre ces Ministères afin de s'assurer que leurs actions concertées convergent vers la réalisation de l'ODD et que les forces contraires sont minimisées. Quant aux cibles prioritaires de l'ODD 6 "Eau propre et assainissement", les sensibilités obtenues se situent entre 40% et 80%. Ce résultat témoigne des efforts de programmation faits pour réaliser l'ambition du Gouvernement de garantir à tous l'accès à l'eau potable d'ici à 2021. De façon spécifique, la cible 6.1 "D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable" a reçu l'appréciation **satisfaisante**. Il convient de maintenir le cap pour qu'au bilan en 2021 pour cette cible, l'accès à l'eau potable puisse être une réalité au Bénin.

5. Les principales recommandations qui se dégagent de l'implémentation de cette évaluation ex ante concernent, entre autres, : i) faire un meilleur arbitrage en faveur des activités qui promeuvent la production des biens et services et leur consommation effective par les populations ; ii) prendre en compte les résultats de l'analyse de sensibilité avant les travaux d'affinement des PTA par le comité ad hoc de la Présidence de la République ;iii) renforcer les capacités des directeurs de la programmation et de la Prospective des ministères pour une meilleure appropriation de l'outil d'analyse de la sensibilité des PTA aux cibles prioritaires des ODD.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

7. La communauté internationale a adopté en septembre 2015, un nouvel agenda de développement à l'horizon 2030 marqué par un ensemble de 17 objectifs et de 169 cibles qui guideront les actions à mener au niveau mondial au cours des quinze prochaines années. À l'instar des pays membres des Nations Unies, le Bénin est appelé à intégrer, compte tenu de ses réalités, cet ensemble d'objectifs et de cibles dans son cadre de planification.

8. Pour une mise en œuvre efficace de cet agenda 2030, il a été instauré un mécanisme de suivi et d'examen des progrès au niveau mondial et chaque pays devrait à son tour procéder au suivi, à l'évaluation et au reporting des progrès accomplis au niveau national. Les Etats doivent de ce fait entreprendre et mettre en œuvre des actions leur permettant d'accélérer la marche vers le développement durable.

9. La marche du Bénin vers les ODD doit être maîtrisée, guidée et contrôlée. Ceci suggère une véritable appropriation traduite par la priorisation des cibles des ODD, la contextualisation et la domestication des indicateurs, l'alignement des documents de planification, de programmation et de mise en œuvre du développement que sont : le Programme d'Action du Gouvernement « le Bénin Révélé », le Plan National de Développement et les Plans de Développement Communaux. Cet exercice est fait. Le Bénin peut s'honorer de faire partie du groupe de pays ayant réalisé avec succès cette préparation administrative et technique, gage d'une mise en œuvre réussie des ODD.

10. Cependant, il paraît important d'avoir un contrôle sur le pilotage quotidien des ODD. C'est la raison pour laquelle la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD a été instruite par le Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement de développer les outils les plus indiqués qui assurent une gouvernance efficace de la marche vers les ODD. C'est ainsi que cet outil de mesure de la sensibilité des interventions annuelles des ministères aux ODD désigné par MeSODD a été développé. C'est un outil qui permettra d'avoir un aperçu de la contribution de chaque ministère à la réalisation des ODD avec la possibilité de mesurer la sensibilité ou l'adéquation de ses activités aux cibles prioritaires des ODD. Sa mise en œuvre s'inscrit dans une démarche d'apprentissage. Loin de juger, il permettra d'apprécier et de sensibiliser en indiquant la voie à suivre pour une meilleure adhérence des activités aux ODD.

11. La maquette met à la disposition des ministères une méthode d'analyse systématique de leurs actions et activités avec les cibles prioritaires des ODD et les indicateurs associés. Son but est de générer des sensibilités des PTA aux ODD et de recommander des mesures complètes, collaboratives et spécifiques. Si le processus d'élaboration des PTA des ministères sectoriels repose déjà sur une démarche structurée, la maquette mise en place offre comme principale valeur ajoutée la possibilité de veiller à la formulation d'activités à fort impact ODD et de focaliser l'attention sur des actions permettant la synergie intersectorielle pour l'atteinte des ODD.

12. Cette maquette doit être implémentée en début de chaque exercice budgétaire en vue de faire des propositions pour un meilleur alignement des PTA aux ODD.

13. Les recommandations et décisions qui découleront de ce premier exercice d'implémentation de la maquette sur les PTA des ministères, pour le compte de l'exercice budgétaire 2018, vont être appliquées lors des premières revues trimestrielles, gestion 2018 des ministères aux fins d'éventuelles corrections à apporter aux PTA des ministères pour assurer un meilleur alignement desdits PTA aux ODD.

14. La maquette d'évaluation ex ante des actions des ministères sectoriels se veut un moyen relativement simple et facile d'exploitation des acquis du pays et de veille à l'accélération des progrès à accomplir d'ici à 2030.

1.2. Objectifs

15. L'objectif général visé par cet exercice est d'analyser le degré de prise en compte des ODD dans les PTA de tous les ministères au titre de la gestion budgétaire 2018. De façon spécifique, il s'agit de :

- apprécier la nature des activités en lien avec les cibles et indicateurs visés ;
- vérifier la pertinence, l'efficacité et la durabilité des actions/activités.
- affecter un degré de sensibilité ODD aux activités et ensuite à tout le Plan de Travail Annuel (PTA) de chaque Ministère ;
- assurer la formation des utilisateurs et administrateurs du système.

16. Il est attendu au terme de cette activité, en conformité avec les objectifs, les résultats ci-après :

- les activités des PTA des ministères sont appréciées en lien avec les cibles et indicateurs visés ;
- la pertinence, l'efficacité et la durabilité des actions/activités sont vérifiées ;
- un degré de sensibilité ODD est affecté aux activités et au PTA de chaque ministère ;
- les capacités des administrateurs et utilisateurs du système sont renforcées.

2. METHODOLOGIE DE MESURE DU DEGRE DE SENSIBILITE ODD DES ACTIVITES PROGRAMMEES DANS LE PTA DES MINISTERES SECTORIELS

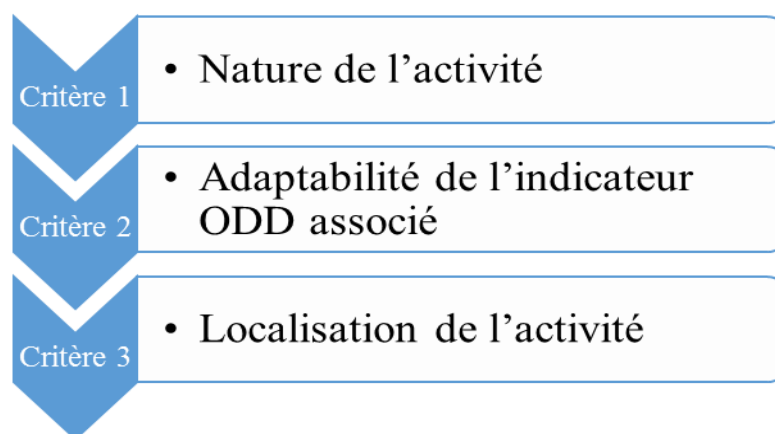
17. Il s'agira à travers cette démarche méthodologique de pouvoir mesurer en termes de pourcentage, le degré de sensibilité des activités ou de prise en compte des ODD dans le PTA des ministères sectoriels. Ainsi, l'on pourra donner en termes de pourcentage la contribution de chaque ministère à l'atteinte d'un ou des ODD suite à la mise en œuvre de son PTA.

18. Autrement dit, cette démarche permettra d'apprécier dans quelle mesure des politiques, stratégies, programmes ou projets élaborés par un ministère contribuent à l'atteinte des cibles prioritaires ODD. Elle permet également d'identifier les niveaux d'implication des ministères selon leur degré de contribution à l'atteinte d'une cible prioritaire et donc d'un ODD.

2.1. Critères d'appréciation

19. Trois niveaux d'analyse des activités des ministères ont été identifiés à savoir :

Figure 1 : Critères d'évaluation



➤ **Premier critère : nature de l'activité**

20. Il s'agit d'identifier la nature de l'activité à mettre en œuvre. On peut en distinguer quatre types comme le montre la figure ci-après :

Figure 2 : Nature des activités

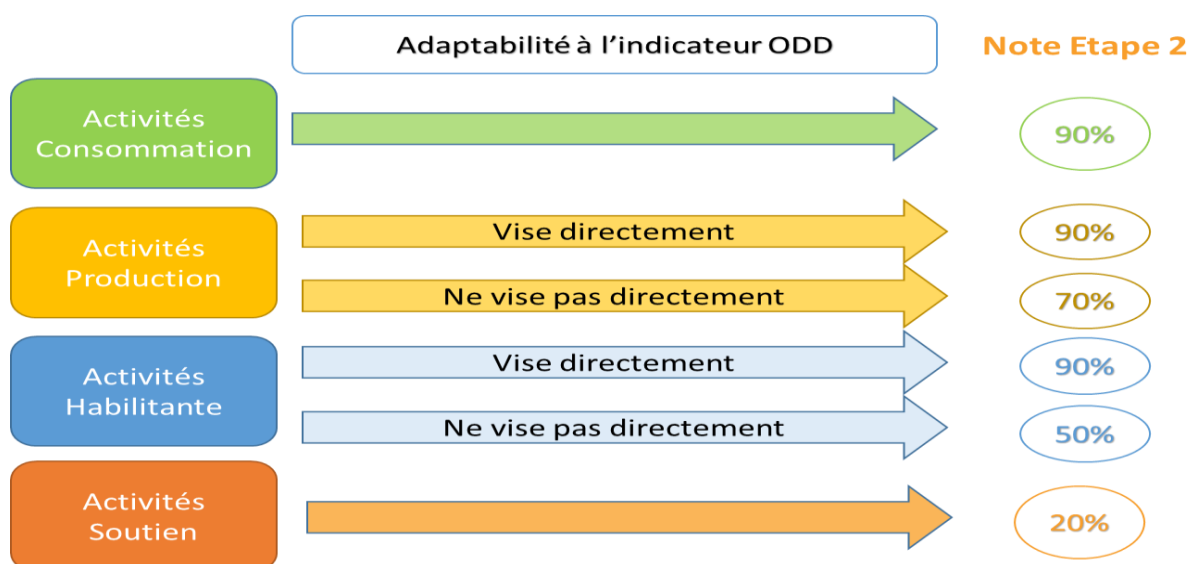
		Note Etape 1
Activités Consommation	qui assurent la jouissance effective du biens/services produits. Elles concernent la satisfaction d'une demande, ou des services/biens pour lesquelles toutes les barrières (géographiques et financières) sont convenablement adressées.	90%
Activités Production	qui permettent de rendre disponibles les produits ou services nécessaires à la satisfaction d'un besoin en lien avec la ou les cibles prioritaires concernées.	70%
Activités Habilitante	qui rendent capable d'accomplir un acte, les activités d'information, de formation, d'éducation, de sensibilisation, d'études, de surveillance, etc.	50%
Activités Soutien	qui sont limitées dans le temps, temporaire, passagère.	20%

21. Ensuite, une note est attribuée à chaque nature d'activités (figure 2). En effet, les activités sont hiérarchisées en fonction de leur nature. On retrouve donc dans l'ordre d'importance décroissante les activités (i) de consommation ou d'accès, (ii) de production ou d'offre, (iii) habilitantes ou capacitanes et (iv) de soutien auxquelles on attribue respectivement : 90% ; 70% ; 50% et 20%.

➤ **Deuxième critère : adaptabilité à l'indicateur des cibles ODD**

22. A ce niveau, il est question de vérifier si l'activité à réaliser vise directement ou non l'indicateur ODD associé à la cible prioritaire à laquelle ladite activité contribue à la mise en œuvre, à l'exception des activités de consommation ou de soutien (figure 3).

Figure 3 : Adaptabilité de l'indicateur ODD associé



23. Autrement dit, l'activité programmée qui est adaptée à l'indicateur associé à la cible à laquelle elle contribue reçoit le pourcentage le plus élevé qui est égal à 90%. En particulier, l'attribution de pourcentage aux activités de consommation respecte déjà cette règle. En prenant en compte les marges d'erreur liées à la notation des activités, le pourcentage le plus élevé à attribuer à une activité est 90% car l'on peut toujours améliorer les effets prévus par ladite activité.

24. En outre, dans le cas où deux indicateurs sont associés à la cible impactée et que chacun d'entre eux appartient à un groupe d'indicateur, on applique les règles pour chaque type d'indicateurs et puis l'on calcule la moyenne arithmétique afin de déterminer le pourcentage au premier niveau de l'activité évaluée.

➤ Troisième critère : localisation de l'activité

25. Au niveau 3, il sera évalué la portée de l'activité sur le territoire national. Cette évaluation sera faite en termes de communes bénéficiaires de l'intervention ; le Bénin comptant 77 communes. Si par exemple on veut faire une formation dans une commune, les bénéficiaires seront seulement de cette commune. Les constructions d'infrastructure de transport bénéficient au moins à tout le département de la commune qui abrite l'infrastructure. Les routes inter-états à tous les départements traversés, les écoles primaires et collèges à toute la commune, les lycées techniques et professionnelles à tout le département, les universités à tout le pays, les centres de santé d'arrondissement à la commune, de commune au département et les CHD au

département.

26. Soit N le nombre de communes bénéficiaires et T le taux de localisation. $T = (N/77) * 100$.

On obtient les taux T_i tels que :

- T_1 inférieur à 40% ;
- T_2 entre 40% à 60% ;
- T_3 plus de 60%.

27. Lorsque nous ajoutons le critère actuel aux deux premiers, nous obtenons de nouveaux points de pourcentage. En supposons que S_2 soit la note obtenue après la deuxième étape (critère adaptabilité de l'indicateur ODD associé), on obtient la dernière note S_3 égale à $(S_3-10\%)$, à $(S_3-5\%)$ ou à $(S_3-0\%)$ respectivement lorsque la proportion des communes impactées par l'activité se situe est $T_1 ; T_2$ ou T_3 .

Figure 4 : Localisation de l'activité

Localisation de l'activité					
Types d'activités	Note étape 1	Adaptabilité à l'indicateur ODD	Note étape 2	Localisation	Note étape 3
Activité d'Accès/Consommation	90%		90%	T1 (<40%)	90%-10%
				T2 (40-60%)	90%-5%
				T3 (>60%)	90%-0%
Activité de Production/Offre	70%	vise directement	90%	T1 (<40%)	90%-10%
				T2 (40-60%)	90%-5%
				T3 (>60%)	90%-0%
	ne vise pas directement	70%	T1 (<40%)	70%-10%	
			T2 (40-60%)	70%-5%	
			T3 (>60%)	70%-0%	
Activité Habilitante/Capacitante	50%	vise directement	90%	T1 (<40%)	90%-10%
				T2 (40-60%)	90%-5%
				T3 (>60%)	90%-0%
	ne vise pas directement	50%	T1 (<40%)	50%-10%	
			T2 (40-60%)	50%-5%	
			T3 (>60%)	50%-0%	
Activité de Soutien	20%		20%		

2.2. Appréciation de la sensibilité ODD

28. Une fois que la sensibilité ODD est connue après la prise en compte du troisième critère, une appréciation est faite selon chaque intervalle de sensibilité ODD.

Figure 5 : Critères d'appréciation de la sensibilité aux ODD

Sensibilité	Appréciation
[80% ; 100%[TRES SATISFAISANT
[60% ; 80%[SATISFAISANT
[40% ; 60%[PERFECTIBLE
[20% ; 40%[PAS DU TOUT SATISFAISANT

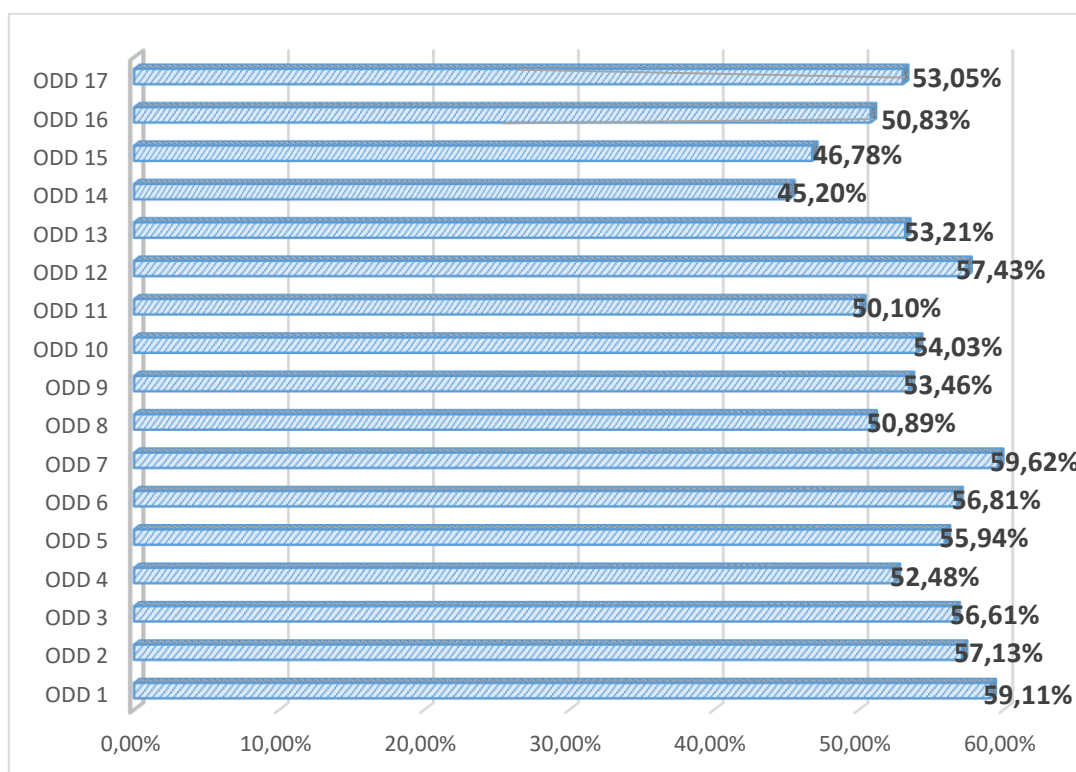
3. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA SENSIBILITE

3.1. Analyse globale de la sensibilité aux ODD

3.1.1. Analyse globale de la sensibilité par ODD

29. Les résultats de l'analyse font ressortir que la sensibilité globale aux ODD de l'ensemble des actions prévues dans les PTA de tous ministères reste « perfectible ». En effet, cette sensibilité globale s'établit à 53,69%. Le graphique ci-après résume, le degré de sensibilité global des actions de tous les ministères en faveur de chaque ODD.

Graphique 1 : Sensibilité par ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

30. Cette sensibilité globale de l'ensemble des actions programmées par tous les ministères sectoriels aux ODD s'explique par la sensibilité obtenue par ODD. Comme le montre le graphique ci-dessus la sensibilité de l'ensemble des actions de tous les ministères sectoriels est aussi « perfectible » par ODD. En effet, la sensibilité par ODD varie entre 45,20% et 59,62%. La sensibilité la plus élevée est enregistrée au niveau de l'ODD 7 relatif à l'énergie propre et d'un coût abordable et la plus faible au niveau de l'ODD 14 relatif à la vie aquatique. Les difficultés que posent la préservation et l'utilisation durable des ressources de l'océan constituent le véritable goulot pour la marche vers l'atteinte de l'ODD 14 et expliquent ce faible degré d'impact des interventions des ministères en faveur de cet ODD. Quant à l'ODD 7, son degré de sensibilité obtenu se justifie par les actions prévues au niveau du Programme d'Actions du Gouvernement et qui ont commencé par être réalisées. Il s'agit notamment de la construction de la centrale Maria gléta, l'électrification par système solaire photovoltaïque des centres de santé des localités frontalières et la réalisation des travaux d'extension des réseaux électriques. Par ailleurs, pour l'ensemble des ODD, l'on peut encore mieux faire en programmant des actions ou activités à fort impact sur lesdits objectifs.

3.1.2. Analyse globale de la sensibilité par cibles prioritaires

31. Contrairement aux résultats obtenus par ODD, il convient de noter que la sensibilité par cibles prioritaires cache des disparités. En effet, l'appréciation de la sensibilité par cible prioritaire varie entre « perfectible » et « satisfaisant ». Ainsi, les ODD 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 11 ; 12 et 17 présentent au moins une cible pour laquelle la sensibilité est satisfaisante, donc enregistrent des degrés de sensibilité au moins de 60%.

Tableau 1 : Sensibilité par cibles prioritaires

ODD	Cibles adressées	Appréciation par cible
1	1.2 ; 1.3	Satisfaisant
	1.4 ; 1.a	Perfectible
2	2.2 ; 2.3	Satisfaisant
	2.1 ; 2.a ; 2.b ; 2.c	Perfectible
3	3.1 ; 3.2 ; 3.4 ; 3.7	Satisfaisant
	3.3 ; 3.a ; 3.b ; 3.c ; 3.d	Perfectible
4	4.b	Satisfaisant
	4.1 ; 4.4 ; 4.5 ; 4.a ; 4.c	Perfectible
5	5.5 ; 5.c	Satisfaisant
	5.1	Perfectible
6	6.1	Satisfaisant
	6.2 ; 6.4 ; 6.5 ; 6.b	Perfectible
7	7.b	Satisfaisant
	7.1 ; 7.a	Perfectible
8	8.2 ; 8.3 ; 8.5 ; 8.9 ; 8.a ; 8.b	Perfectible
9	9.1 ; 9.2 ; 9.5 ; 9.a ; 9.b ; 9.c	Perfectible
10	10.2 ; 10.3 ; 10.a	Perfectible
11	11.1	Satisfaisant
	11.3 ; 11.5 ; 11.a ; 11.b ; 11.c	Perfectible
12	12.5 ; 12.7 ; 12.8 ; 12.b	Satisfaisant
	12.2 ; 12.a	Perfectible
13	13.1 ; 13.a ; 13.b	Perfectible
14	14.2 ; 14.5 ; 14.a ; 14.b ; 14.c	Perfectible
15	15.1 ; 15.2 ; 15.3 ; 15.c	Perfectible
16	16.2 ; 16.3 ; 16.5 ; 16.6 ; 16.9 ; 16.a ; 16.b	Perfectible

ODD	Cibles adressées	Appréciation par cible
17	17.1 ; 17.5 ; 17.6	Satisfaisant
	17.3 ; 17.7 ; 17.9 ; 17.10 ; 17.11 ; 17.12 ; 17.14 ; 17.16 ; 17.17 ; 17.18 ; 17.19	Perfectible

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.1.3. Sensibilité par ODD et par ministère

32. L'analyse de la sensibilité par ODD et par ministère fait ressortir la liste des ministères ayant prévu au moins une activité à l'endroit d'une des cibles prioritaires des ODD. Ainsi, on constate que l'ODD 16 relatif à « Paix, justice et institutions efficaces » a été adressé par chaque ministère sectoriel. Ce qui s'explique par le fait que la bonne gouvernance est fondamentalement prise en compte dans le fonctionnement de tous les ministères. Ensuite, l'on retrouve en second lieu l'ODD 9 relatif à la mise en place d'une infrastructure résiliente qui est aussi impacté par la quasi-totalité des ministères. Ceci suggère une plus grande sensibilité des Ministères à la prise en compte des changements climatiques et la nécessité de mettre en place des infrastructures résilientes. Au total, tous les dix-sept (17) ODD ont été adressés par au moins quatre (04) ministères sectoriels et neuf (09) ODD ont été adressés par les activités prévues dans les PTA d'au moins dix (10) ministères sectoriels. Il s'agit des ODD : 2 ; 3 ; 4 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 16 et 17. Ceci suppose un besoin de coordination important entre ces Ministères afin de s'assurer que leurs actions concertées convergent vers la réalisation de l'ODD et que les forces contraires sont minimisées.

Tableau 2 : Point des ministères dont les actions adressent les ODD

ODD	Ministères intervenant	Nombre de ministères
1	MAEC, MAEP, MDGL, MASMf, MS, MESRS, MPMEPE	7
2	MPD, MJL, MAEP, MDGL, MTFP, MASMf, MS, MESRS, MEMP, MENC, MEM	11
3	MJL, MAEC, MISP, MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MASMf, MS, MESRS, MEMP, MESTFP, MIC, MTCS, MDN	15
4	MAEC, MEF, MISP, MAEP, MDGL, MTFP, MASMf, MS, MEMP, MESTFP, MESRS, MENC, MPMEPE, MTCS	14
5	MAEP, MTFP, MASMf, MEMP, MESTFP, MESRS	6
6	MPD, MJL, MAEP, MISP, MASMf, MS, MESRS, MEM	8
7	MPD, MJL, MAEP, MASMf, MS, MESRS, ME	7

ODD	Ministères intervenant	Nombre de ministères
8	MAEC, MAEP, MDGL, MTFP, MASMF, MESRS, MENC, MIC, MPMEPE, MTCS	10
9	MPD, MJL, MAEC, MEF, MISP, MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MASMF, MS, MESRS, MESTFP, MEMP, MENC, MIT, MIC, ME, MEM, MPMEPE, MTCS	21
10	MAEP, MTFP, MDGL, MASMF	4
11	MPD, MAEC, MEF, MISP, MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MEMP, MIC, ME, MTCS	12
12	MISP, MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MASMF, MESRS, MIC, MEM, MDN, MEMP	11
13	MCVDD, MAEP, MASMF, MESRS, MIC, ME, MEM	7
14	MISP, MCVDD, MAEP, MESRS	4
15	MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MESRS, ME	6
16	MPD, MJL, MAEC, MEF, MISP, MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MASMF, MS, MESRS, MESTFP, MEMP, MENC, MIT, MIC, ME, MEM, MPMEPE, MTCS, MDN	22
17	MPD, MAEC, MEF, MISP, MCVDD, MAEP, MDGL, MTFP, MASMF, MS, MESRS, MESTFP, MEMP, MENC, MIT, MIC, ME, MEM, MTCS	19

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2. Analyse de la sensibilité ODD par ministère

33. Cette section présente l'analyse de la sensibilité par ministères sectoriels. Il s'agira dans un premier temps de présenter les programmes contenus dans les PTA desdits ministères, la répartition des natures d'activités dans ces programmes ainsi que leurs sensibilités.

3.2.1. Ministère de l'Énergie

3.2.1.1. Présentation des programmes budgétaires du Ministère de l'Énergie

34. Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD 2018-2020) du Ministère de l'Énergie s'articule autour de deux (02) programmes budgétaires que sont : i) Programme « Énergie » et ii) Programme « Pilotage et soutien aux services du Ministère ».

35. D'un coût global estimé à *cinquante et un milliards neuf cent un millions sept cent vingt-sept mille (51 901 727 000) francs CFA*, le programme « Énergie » vise à assurer la fourniture des services énergiques de qualité, en quantité suffisante et aux conditions optimales de coût. De façon spécifique, il s'agit de : i) accroître les capacités nationales de production et de

transport de l'énergie électrique ; ii) accroître l'accès sécurisé des populations à l'électricité ; iii) promouvoir la diversification des sources d'énergie et l'utilisation rationnelle de l'énergie et iv) améliorer la gestion du secteur. Dans le but d'opérationnaliser ce programme et atteindre ses objectifs, 25 actions et 75 activités ont été retenues au titre de la gestion 2018.

36. En ce qui concerne le programme « Pilotage et soutien aux services du Ministère », il vise globalement à contribuer à l'amélioration des performances des structures du Ministère. Quatre (04) objectifs sous-tendent ce programme à savoir : i) renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles ; ii) améliorer la gestion opérationnelle et prévisionnelle des ressources humaines, matérielles et financières du Ministère ; iii) améliorer le processus de planification, de programmation, de suivi et d'évaluation/capitalisation des programmes et projets du Ministère ; et iv) améliorer la gestion de l'information et des archives sur l'action du Ministère. Pour le compte de la gestion 2018, 22 actions et 40 activités ont été retenues en vue d'opérationnaliser ce programme pour un coût total de **deux milliards vingt-huit millions cent soixante-treize mille (2 028 173 000) francs CFA.**

3.2.1.2. Package des cibles prioritaires relevant du Ministère de l'Energie

37. Dans le domaine économique, la cible 7.1 de l'ODD 7 "**garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et moderne à un coût abordable**" a été retenue comme prioritaire pour le secteur de l'énergie. Elle vise l'atteinte par la garantie de l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. Concernant l'accès à l'énergie, seuls 38,4% des béninois ont un accès potentiel à l'électricité, avec une disparité importante entre le milieu urbain (56%) et le milieu rural (2,4%).

Tableau 3 : Package des cibles prioritaires relevant du ME

N° d'ordre	ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de références	
				Année	Valeurs
01	7	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	2015	38,8
			7.1.2 Taux d'électrification	2015	33,18

N° d'ordre	ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de références	
				Année	Valeurs
			7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson	2015	ND
		7.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars	7.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars		

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.1.3. Analyse de la composition des activités du ME

38. Le PTA gestion 2018 du Ministère de l'Énergie s'articule autour de deux programmes budgétaires que sont : (i) Pilotage et soutien aux services et (ii) Énergie. Un ensemble de 115 activités sont prévues pour être exécutées au cours de l'exercice budgétaire. L'évaluation ex ante des interventions du ME en faveur des ODD révèle un arrimage du PTA gestion 2018 du ME aux activités de soutien (35%) et aux activités habilitantes/capacitantes (54%). Le tableau ci-après présente la déclinaison par programmes budgétaires de la nature des activités.

Tableau 4 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du ME (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Nature				
	Soutien	Habilitante	Consommation	Production	Totaux
Pilotage et soutien aux services	55	45	0	0	100
Énergie	24	59	9	8	100
TOTAUX	35	54	6	5	100

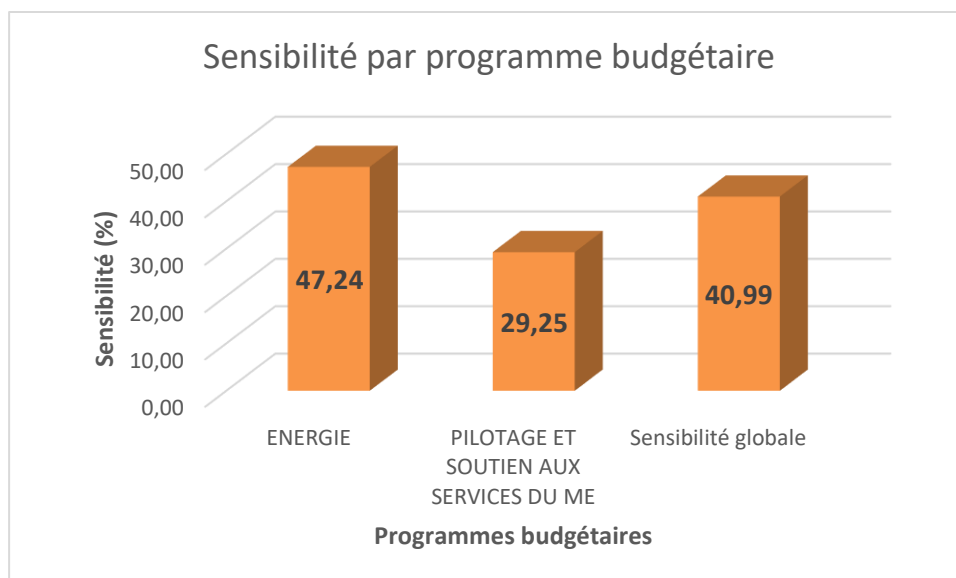
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

39. Le tableau ci-dessus montre également, pour les programmes budgétaires, une dominance des activités de soutien et habilitantes. Quoique toutes les activités de consommation et de production programmées relèvent exclusivement du programme Energie, elles restent très faiblement représentées dans l'ensemble des activités du PTA. En effet, respectivement 6% et 5% des activités du PTA sont des activités de consommation et de production. Ces interventions concernent la réalisation des travaux d'extension des réseaux électriques, l'électrification des localités rurales du Bénin, la promotion de l'accès des ménages de Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Bohicon, Lokossa et Parakou aux équipements de cuisson à gaz et aux foyers NANSU.

3.2.1.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du ME

40. Les résultats de l'évaluation ex ante du PTA du ME ressortent que l'arrimage du PTA du ME aux ODD reste perfectible avec une sensibilité globale qui s'établit à 41%. Ce faible niveau de sensibilité des activités du ME aux ODD est fondamentalement expliqué par la concentration des activités inscrites autour des activités de soutien et habilitantes. Cette sensibilité se décline par programmes budgétaires, comme suit : programme Pilotage et soutien (29,25%) et programme Energie (47,24%).

Graphique 2 : Sensibilité des programmes budgétaires du ME aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

41. Comme il est présenté sur le graphique, le programme énergie qui porte les attributions du ME affiche une sensibilité de 47,24%, supérieure à la sensibilité globale du ministère. Ce niveau de sensibilité est obtenu grâce aux activités de consommation et de production programmées

au titre du programme énergie. Il s'agit notamment de l'électrification par système solaire photovoltaïque des centres de santé des localités frontalières et la réalisation des travaux d'extension des réseaux électriques. L'atteinte de l'ODD 7 et des actions du PAG en lien avec l'accès de tous à l'énergie suggère une réorientation des activités du ME vers plus d'activités de consommation et de production.

42. Tout comme la répartition des ressources allouées au ME par nature d'activités, présentée dans le graphique ci-dessous, les activités de consommation et de production occupent environ 51% du budget du Ministère. Toutefois, une part importante du budget est accordée aux activités habilitantes/capacitantes.

Tableau 5 : Poids budgétaires par nature d'activités programmées dans le PTA du ME

NATURE	Poids (%)
Consommation / Accès	12,09
Production / Offre	38,04
Habilitante / Capacitante	44,47
Soutien	5,41
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.1.5. Répartition des activités du ME par cibles ODD impactées

43. Les interventions du ME sont censées impacter la cible 7.1 qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. La lecture du tableau ci-dessous montre que seulement 18% des interventions du ME adressent cette cible. Par contre, 28% des activités programmées adressent la cible 16.6 "Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux".

Tableau 6 : Répartition des activités du ME par cibles impactées

ODD	Cibles prioritaires impactées	Poids (%)
	7.1	18
7	7.a, 7.b	12
9	9.1, 9.c	3

ODD	Cibles prioritaires impactées	Poids (%)
11	11.b	1
13	13.1	1
15	15.1, 15.2	2
16	16.6	28
Total		64

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.2. Ministère de l'Eau et des Mines

3.2.2.1. Présentation des Programmes Budgétaires du MEM

44. Trois programmes composent le PTA gestion 2018 du Ministère de l'Eau et des Mines (MEM) pour un total de 87 activités. Il s'agit de : (i) Pilotage et soutien aux services avec pour objectifs de renforcer la contribution réelle durable du secteur minière à la croissance du Bénin ; (ii) Eau pour assurer équitablement l'accès à l'eau potable à l'assainissement et la valorisation de l'eau des terres et des ressources connexes en optimisant le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes assurés et (iii) Mines pour renforcer la contribution réelle et durable du secteur minier à la croissance du Bénin. Le programme 1, pour un montant de 2 250 160 728 avec 15 projets, le programme 2 compte deux 02 projets pour un montant de 591 000 000 et le programme pilotage et soutien pour un montant de 617 933 000.

3.2.2.2. Package des cibles prioritaires relevant du MEM

45. La mission du ministère de l'Eau et des Mines est d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'eau et des mines. L'objectif global est de développer les infrastructures hydrauliques et de renforcer la capacité d'exploitation des ressources minière du pays. Pour le cadre de la fourniture en eau potable, quatre cibles prioritaires de l'ODD 6 (6.1 ; 6.2 ; 6.4 ; 6.5 ;) adressent la problématique d'eau propre et d'assainissement. En effet la cible 6.1 assure l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable à un coût abordable, d'ici 2030. La cible 6.2 quant à elle, vise à assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des

femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. La cible 6.4, vise à faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l’approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d’eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d’eau. La cible 6.5 à pour objectif d’assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu’il convient.

Tableau 7 : Packages des cibles priorisée relevant du MEM.

N°	ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Valeur de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
01	6	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	2015			
			6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	2015	84	%	MEEN - DGEA U
			6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	2015	45.8	%	MEEN - DGEA U
		6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	2015			INSA E
		6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les	6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau				MEE M- DGEA U

N°	ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Valeur de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
		secteurs et garantir la viabilité des prélèvements	6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles				
		6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)				
		6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics				
		6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	6.b.1 Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement				

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.2.3. Analyse de la composition des activités du MEM

46. Les quatre natures d'activités sont bien représentées dans le PTA du MEM, mais à des

degrés divers. Ainsi, il est noté que les interventions du MEM restent dominées par les activités habilitantes qui totalisent 52% des activités programmées par le MEM. Elles sont suivies des activités de soutien (32%). Le tableau ci-après présente la déclinaison par programmes budgétaires de la nature des activités.

Tableau 8 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MEM (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Soutien	Habilitante	Consommation	Production	Total
Pilotage et soutien aux services	60	40	0	0	100
Eau	6	52	30	12	100
Mines	26	74	0	0	100
TOTAUX	32	52	11	5	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

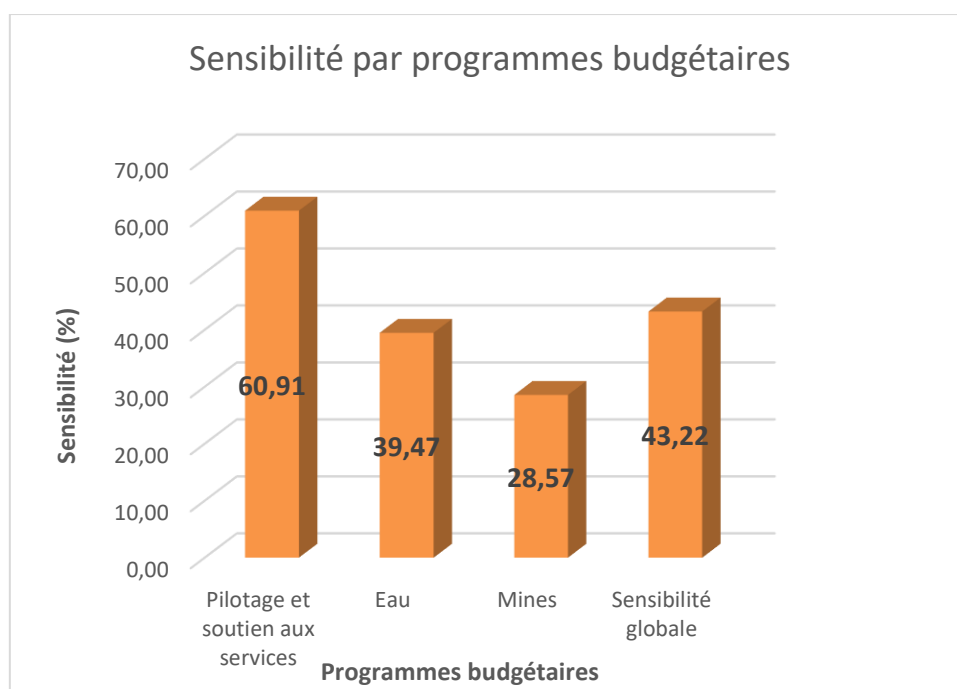
47. Il est aussi noté du tableau que les activités de consommation et d'offres qui sont essentielles pour assurer un meilleur alignement des interventions du MEM en faveur des ODD sont faiblement représentées. Elles représentent 11% et 5% des activités programmées au MEM au titre de l'exercice budgétaire 2018. Il faut noter que cinq projets relatifs à la construction et à la réhabilitation des ouvrages d'AEP sont transférés à l'Agence Nationale d'AEP en Milieu Rural (Présidence) et donc leur déclinaison n'est pas faite en activités dans le PTA du MEM.

48. Au niveau du programme Pilotage et soutien aux services, les activités de soutien et habilitantes sont les plus dominantes. En effet, les activités de ce programme concernent les renforcements et les appuis techniques. Concernant le programme Eau, les sensibilités s'établissent à : activités de soutien (6%), activités habilitantes (52%), activités de production (12%) et activités de consommation (30%). Des efforts doivent donc être faits pour orienter les activités vers des activités de consommation pour accélérer la marche du Bénin vers la réalisation de cet objectif.

3.2.2.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MEM

49. Les résultats de l'évaluation montrent que l'arrimage du PTA du MEM aux ODD reste perfectible avec une sensibilité globale qui s'établit à 43,22% pour ce Ministère. Le graphique ci-après montre la déclinaison de cette sensibilité par programmes budgétaires.

Graphique 3 : Sensibilité des programmes budgétaires du MEM aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

50. Ainsi, par programmes budgétaires, les sensibilités s'établissent respectivement pour les trois programmes cités supra à 39,82%, 43,22% et 40%. Même si le programme "Eau" a la sensibilité la plus élevée, des efforts restent à faire pour réaliser l'objectif du Gouvernement de mettre de l'eau potable à la disposition de toute la population d'ici à 2021.

51. Les activités de consommations et habilitantes consomment 88,00% du budget du Ministère. Le tableau ci-dessous répartit le budget du PTA, gestion 2018 MEM par nature d'activités.

Tableau 9 : Poids budgétaires par nature d'activités programmées dans le PTA du MEM

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	66%
Production / Offre	7%
Habilitante / Capacitante	22%
Soutien	6%
TOTAL	100%

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.2.5. Répartition des activités du MEM par cibles ODD impactées

52. Par ailleurs, comme l'indique le tableau ci-dessous, les activités du MEM impactent fortement les ODD 6 et 16 relatifs respectivement à "Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable" et "Paix, justice et institutions efficaces". Les poids des activités programmées dans ces ODD s'élèvent respectivement à 41,4% et 19,5%. Un effort d'alignement des activités vers les cibles des ODD relevant des attributions de Ministère en charge de l'Eau et des Mines a donc été fait.

53. Pour ce qui concerne les cibles prioritaires, la cible 6.1 "D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable" est la plus impactée des cibles impactées par les interventions du MEM. Elle totalise 37% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Quant au programme "Mines", 65% de ces interventions adressent la cible 16.6 "Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux". Les cibles de mise en œuvre quant à elles, sont très faiblement impactées (3,4%).

Tableau 10 : Répartition des activités du MEM par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
2	2.3	1,1
6	6.1 ; 6.2 et 6.4	41,4

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
12	12.2	2,3
13	13.1	1,1
16	16.6	19,5
Cibles de mise en œuvre		
9	9.c	1,1
17	17.16	1,1
Total		67,8

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.3. Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

3.2.3.1. Présentation des programmes budgétaires du PTA du MEMP

54. Le PTA du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), au titre de la gestion 2018 comporte 635 activités réparties dans trois (03) programmes budgétaires que sont : (i) Accès, Equité et Rétention ; (ii) Pilotage et Soutien aux Services et (iii) Qualité des Enseignements.

3.2.3.2. Package des cibles priorisées relevant du MEMP

55. Les interventions du MEMP doivent contribuer à l'atteinte de l'ODD 4 relatif à l'éducation de qualité, tout comme celles des deux autres ordres de l'enseignement. La cible priorisée qui relève du champ du MEMP est la 4.1 traitant des questions d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité pour les filles et garçons.

Tableau 11 : Packages des cibles priorisées relevant du MEMP

ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes en cours élémentaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	2014	90,4
		4.1.2 Proportion d'enfants et de jeunes en cours élémentaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	2014	66,5
		4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	2014	48,3
		4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	2014	60,2
		4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire	2014	74,3
		4.1.8 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	2014	70,5
		4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire	2013	96,6
	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité	4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire		

ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
	d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire		
	4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité; b) l'Internet à des fins pédagogiques; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques; d) des infrastructures et des matériels adaptés aux élèves handicapés; e) une alimentation de base en eau potable; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]		
	4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur,	4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation		

ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
	dans des pays développés et d'autres pays en développement			
12. Instaurer des modes de consommation et de production soutenable	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature	12.8.2 Nombre d'école (écoles , collèges et lycées) ayants des projets d'éducation au développement durable (plantation d'arbre, école verte,)		

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.3.3. Analyse de la composition des activités du MEMP

56. De l'analyse des interventions du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire suivant les quatre types d'activités évoquées plus haut, il ressort que les activités capacitanes/habilitantes sont les plus dominantes (58,6%) dans l'ensemble des activités programmées par le MEMP. Elles sont suivies des activités de soutien (40,6%). Par contre, les activités de production/offres et de consommation/accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MEMP, respectivement 0,6% et 0,2% pour l'ensemble des activités programmées par le Ministère au titre de 2018. Le tableau ci-après présente la répartition des programmes budgétaires par nature d'activités.

Tableau 12 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MEMP (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Total
Accès, Equité et Rétention	0,0	3,2	61,7	35,1	100
Pilotage et Soutien aux Services	0,4	0,0	58,6	41,1	100
Qualité des Enseignements	0,0	0,4	57,4	42,2	100
TOTAUX	0,2	0,6	58,6	40,6	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

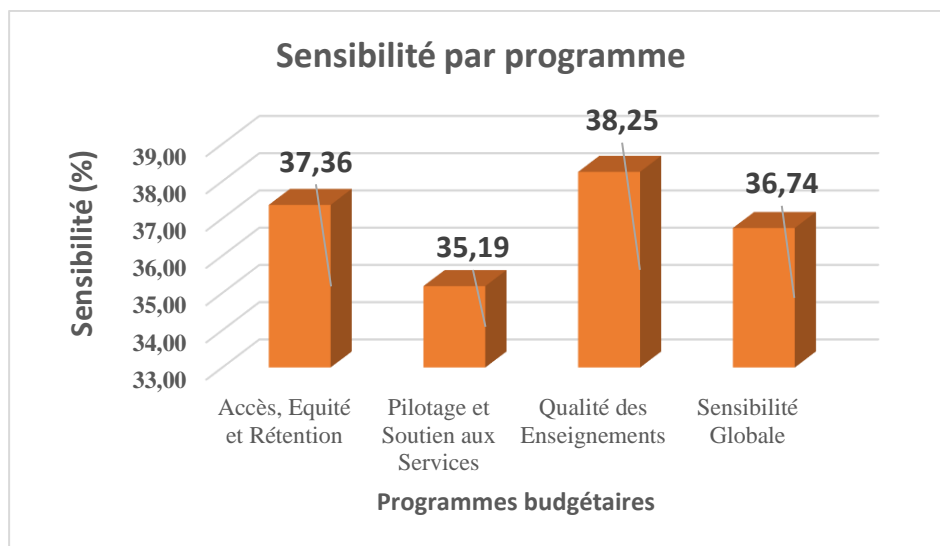
57. Tout comme relevé précédemment pour l'ensemble des interventions du MEMP, les activités programmées dans les trois programmes sont fortement dominées par les activités capacitanes/habilitantes dont les parts par programmes budgétaires s'établissent à 61,7%, 58,6% et 57,4% respectivement pour les programmes " Accès, Equité et Rétention ", " Pilotage et Soutien aux Services " et " Qualité des Enseignements ". Elles sont également suivies des activités de soutien qui sont respectivement de 35,1%, 41,1 et 42,2% pour ces programmes. Les activités de production/offres et de consommation/accès sont très faiblement programmées au

niveau desdits programmes.

3.2.3.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MEMP

58. L'évaluation du PTA du MEMP ressort la mention " pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 36,74 % révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MEMP aux ODD.

Graphique 4 : Sensibilité des programmes budgétaires du MEMP aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

59. Il faut souligner que ces sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 37,4%, 35,2% et 38,3% respectivement pour les programmes (i) Accès, Équité et Rétention ; (ii) Pilotage et Soutien aux Services et (iii) Qualité des Enseignements. Ainsi, le poids des activités de soutien dans chacun des trois programmes budgétaires dépassant un tiers, justifie le faible alignement des programmes budgétaires aux ODD comme souligné plus haut. Elle explique également la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD.

60. La sensibilité ODD du MEMP est portée à 36,74% grâce notamment à l'activité de consommation relative à la promotion de la lecture, des compétences linguistiques artistiques et culturelles à travers l'usage des langues françaises et anglaises au sein des clubs d'animation éducatives. S'y ajoutent les activités habilitantes/capacitantes qui contribuent directement à la

mesure des indicateurs associés aux cibles qu'elles adressent. Il s'agit notamment des activités relatives à l'organisation des animations pédagogiques, la répartition et le suivi des normaliens dans le cadre du stage de professionnalisation et le suivi des stages d'immersion.

61. En outre, il est utile de faire remarquer que la prédominance des activités de soutien liées aux dépenses de fonctionnement, de paiement des dettes, l'organisation des fêtes et cérémonies officielles ont plutôt fait diminuer la sensibilité du Ministère. Le tableau ci-dessous confirme cette importance des activités de soutien dans le PTA, gestion 2018 du MEMP.

Tableau 13 : Poids budgétaires par nature d'activités programmées dans le PTA du MEMP

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,01
Production / Offre	2,00
Habilitante / Capacitante	14,59
Soutien	83,40
TOTAL	100,00

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

62. Ainsi, de l'évaluation du budget du PTA du MEMP, il ressort que les activités de soutien consomment presque la totalité de ce budget (83,40%). Même si les activités capacitanes/habilitantes viennent en proportion plus élevée que les activités de soutien comme précédemment souligné, elles ne consomment que 14,59 % du budget global de ce ministère.

3.2.3.5. Répartition des activités du MEMP par cibles ODD impactées

63. On constate que 59,2% des activités du MEMP impactent neuf (09) ODD à savoir : les ODD 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 9 ; 11 ; 12 ; 16 et 17. De façon spécifique, comme le montre le tableau ci-après, le poids des activités impactant les cibles priorisées de l'ensemble de ces neuf (09) ODD est de 45,7%. Il ressort de l'analyse de ce tableau qu'il y a plus d'activités qui adressent la gouvernance (ODD 16 avec 26,9%) à travers notamment la cible 16.6 (26,6% sur les 26,9%) relative à la « mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ». Ensuite, on retrouve les cibles de l'ODD 4 (éducation de qualité avec 16,7%) relevant du domaine d'intervention du MEMP notamment la cible 4.1 relative à l'accès de tous, sur un pied d'égalité, à un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité.

Tableau 14 : Répartition des activités programmées du MEMP par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
2	2.2	0,6
3	3.3 et 3.4	1,1
4	4.1 ; 4.4 et 4.5	16,7
5	5.5	0,2
12	12.7	0,2
16	16.3 et 16.6	26,9
Total 1		45,7
Cibles de mise en œuvre		
3	3.d	0,8
4	4.a et 4.c	9,3
9	9.c	0,2
11	11.c	0,2
16	16.a	0,2
17	17.3 ; 17.5 ; 17.18 et 17.19	3
Total 2		13,5
Total 1+2		59,2

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

64. Pour ce qui est des cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 13,5% des activités du PTA du MEMP (tableau ci-après). On observe une prépondérance des cibles de mise en œuvre de l'ODD 4 (4.a et 4.c) suivies des cibles de l'ODD 17 (17.3 ; 17.5 ; 17.18 et 17.19) relatif au partenariat pour la réalisation des objectifs.

65. En définitive, les cibles de l'ODD 16, relatives à la gouvernance sont plus impactées que celles de l'ODD 4 relevant des domaines d'intervention du MEMP. Il est donc suggéré une réorientation des activités du MEMP, notamment en faveur de la cible 4.1.

3.2.4. Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication

3.2.4.1. Présentation du programme budgétaire du MENC

66. Le Ministère de l'Economie Numérique et de la communication (MENC) pour son exercice 2018 a inscrit un nombre total de 3900 activités articulées autour de quatre (04) programmes budgétaires que sont : (i) Economie Numérique et Poste ; (ii) Information et communication et (iii) Pilotage et Soutien aux Services publics.

67. Le premier programme intitulé «Economie Numérique et Poste» prend en compte le domaine d'activité même du ministère, et à cela s'ajoute la mise en œuvre de certains projets innovateurs. Il s'agit par exemple de l'Application et utilisation des TIC dans le domaine du commerce, l'éducation, l'agriculture et la santé et puis la mise en place d'une Administration intelligente.

3.2.4.2. Package des cibles priorisées relevant du MENC

68. Suite à la priorisation des cibles ODD du Bénin, il ressort que la cible 9.1 est celle qui adresse véritablement les attributions du MENC. La situation de cette cible en ce qui concerne le MENC se présente comme suit :

Tableau 15 : Packages des cibles priorisées relevant du MENC

N°	ODD	Cibles prioritaires	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
				Année	Valeur
1	9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois	2016	0%
			9.1.11 Taux de pénétration de la RNT	2016	0%
			9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers		
			9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe		
			9.1.14 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe		
			9.1.15 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit		
			9.1.16 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens		

Source : Travaux de domestication des indicateurs ODD, DGCS-ODD 2017

3.2.4.3. Analyse de la composition des activités du MENC

69. L'analyse des résultats de l'évaluation ex ante des interventions du Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication (MENC) montre la forte dominance des activités de soutien et habilitantes dans l'ensemble des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Elles représentent respectivement 62,8% et 33,6% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Les activités de production et de consommation sont faiblement représentées dans les interventions du MENC. Les poids de ce type d'activité se situent respectivement à 1,3% et 2,3% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MENC. Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 16 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MENC (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Sensibilité
Economie Numérique et Poste	18	0	44	38	48,6
Information et Communications	0	6	28,4	65,7	31,1
Pilotage et Soutien aux Services Publics	0	0,4	33	66,7	29,2
TOTAUX	2,3	1,3	33,6	62,8	32

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

70. A l'exception du premier programme relatif à « Economie numérique et poste », les activités de soutien sont les plus dominantes dans l'ensemble des programmes du PTA du MENC. En effet, les activités de soutien représentent plus de la moitié des activités programmées au niveau des deux derniers programmes du PTA du MENC dont les parts s'établissent à 65,7% et 66,7% respectivement pour les programmes budgétaires "Information et Communications" et "Pilotage et Soutien aux Services Publics". Lesdites activités de soutien concernent notamment l'achat de carburants et de fourniture de bureau au titre des quatre trimestres de l'année 2018 et l'entretien des locaux des directions du MENC.

71. Pour ce qui est des activités habilitantes/capacitantes, elles représentent 44% des activités du premier programme « Economie numérique et poste », et concernent notamment la vulgarisation du code du numérique, la création d'une méthodologie de mesure de l'emploi dans le secteur du Numérique au Benin et l'Organisation des formations au profit des parties prenantes de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) en vue d'adapter l'ensemble du personnel au nouvel environnement de la TNT (concepts, architecture, chaîne de valeur, aspects juridiques, régulation et autres).

72. De plus, les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MENC (respectivement 2,3% et 1,3%). Comme activités de consommation/accès programmées par le MENC, on peut citer : l'interconnexion des établissements primaires, secondaires et de formation professionnelle (phase 1), le backbone du sud-ouest du pays : réalisation de la 1ère Phase de sécurisation entre Djougou et Savalou (290km) et de la 2ème Phase aménagement du territoire entre Savalou, Abomey, Azovè, Lokossa, Comè, Cotonou et Ouidah (300km).

73. Par ailleurs, la prédominance des activités de soutien dans le PTA du MENC au titre de l'année 2018 s'observe aussi sur le plan financier où elles représentent 82,65% de l'ensemble des activités. Le tableau ci-dessous donne le détail du poids financier des natures d'activités programmées dans le PTA du MENC.

Tableau 17 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MENC (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,66
Production / Offre	5,73
Habilitante / Capacitante	10,96
Soutien	82,65
TOTAL	100

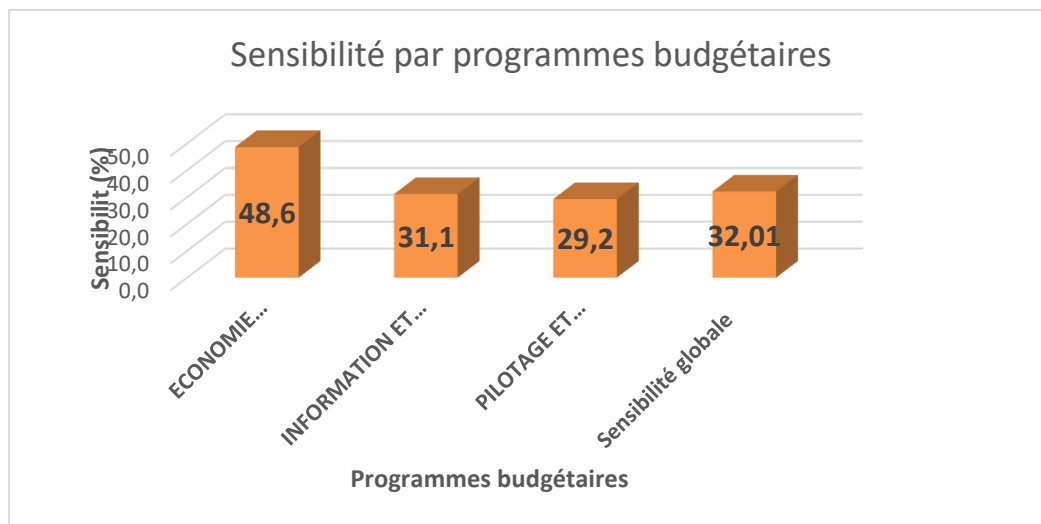
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.4.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MENC

74. L'évaluation du PTA du MENC ressort la mention " pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 32,01% révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du

faible niveau d’alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MENC aux ODD, même si la sensibilité d’un de ces programmes est perfectible. Les poids des activités de soutien dans chacun des quatre derniers programmes budgétaires et la quasi-absence des activités de consommation et de production expliquent la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD.

Graphique 5 : Sensibilité des programmes budgétaires du MENC aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d’évaluation ex ante des PTA, 2018

75. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires du PTA du MENC s’établissent à 48,6%, 31,1% et 29,2% respectivement pour les programmes (i) économie numérique et poste ; (ii) information et communication et (iii) pilotage et soutien aux services.

3.2.4.5. Répartition des activités du MENC par cibles ODD impactées

76. L’analyse de la répartition des activités selon les cibles prioritaires des ODD montre que sur l’ensemble des activités, 37,2% des activités du MENC impactent six (06) ODD à savoir : les ODD 2 ; 4 ; 8 ; 9 ; 16 et 17. Notamment, l’ODD 9 (cible 9.1) est impacté par 3,6% des interventions du MENC. Ce taux reste très faible du fait que l’ODD 9 à travers la cible 9.1 est celui qui relève des attributions du MENC. On devrait s’attendre à un pourcentage élevé d’interventions du MENC adressant la cible 9.1.

77. Pour ce qui est des cibles priorisées, les activités adressant la cible 9.1 sont : la vulgarisation du code du numérique et l’organisation des formations au profit des parties prenantes de la TNT

en vue d'adapter l'ensemble du personnel au nouvel environnement de la TNT (concepts, architecture, chaîne de valeur, aspects juridiques, régulation et autres). De plus, la cible 16.6 (24,1%) est bien adressée par les activités du MENC. Ces activités sont relatives à l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des agents des services et de l'administration de l'Atacora-Donga, l'élaboration des DPPD 2018-2020 et 2019-2021, et puis des PAP 2018 et 2019. Les autres cibles sont très faiblement impactées avec des poids d'activités inférieurs à 4%.

Tableau 18 : Répartition des activités programmées du MENC par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
4	4.4	1
8	8.9	0,3
9	9.1	3,6
16	16.6	24,1
Total 1		29
Cibles de mise en œuvre		
2	2.a	0,3
4	4.a	0,8
8	8.b	0,3
9	9.c	3,8
17	17.6	3,1
Total 2		8,2
Total 1+2		37,2

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

78. En ce qui concerne les cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 8,2% des activités du PTA du MENC (tableau ci-dessus). On observe une prépondérance de la cible de mise en œuvre 9.c de l'ODD 9 suivie de la cible 17.6 de l'ODD17.

3.2.5. Ministère des Infrastructures et des Transports

3.2.5.1. Présentation du programme budgétaire du MIT

79. Le Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT) a inscrit dans son PTA gestion 2018 un nombre total de 115 activités articulées autour de quatre (05) programmes budgétaires que sont : (i) Entretien et Construction de Routes et Infrastructures de Transport Rural (ECRITR) ; (ii) Transport Aérien (TA) ; (iii) Transport Maritime (TM) ; (iv) Transport Terrestre et Sécurité Routière (TTSR) et (v) Pilotage et Soutien aux Services du MIT (PSS).

80. Le programme «*Entretien et Construction de Routes et Infrastructures de Transport rural*» est l'un des programmes importants du MIT, et à cela s'ajoute la mise en œuvre de certains projets routiers phares du gouvernement. Les projets qui suivent, peuvent être cités dans ce cadre. Il s'agit de : a) la construction d'un axe autoroutier de contournement nord est de la ville de Cotonou avec construction d'un nouveau pont sur le lac Nokoué et divers ouvrages spécifiques ; b) la Reconstruction du tronçon ancien pont de Cotonou- Loterie Nationale - Hôtel du Port - Carrefour CENSAD Erevan (5,80km)- Aménagement de voie en béton dédiées au trafic portuaire et c) la construction d'une liaison autoroutière entre le carrefour Sèmè et Porto Novo (10 km environ) avec la construction d'un pont sur la lagune de Porto Novo. Cinq grandes actions permettent d'atteindre ces objectifs à savoir : la modernisation et la liaison routière, l'entretien du réseau routier, l'entretien et l'aménagement des pistes rurales, la construction des ouvrages spécifiques et le développement du transport fluvio-lagunaire.

81. Le quatrième programme intitulé «*Transport Terrestre et Sécurité Routière*» constitue une branche d'activité significative du secteur tertiaire. Trois actions phares permettent d'atteindre ces objectifs : (i) amélioration de la sécurité routière, (ii) promotion des services de transport terrestre et (iii) modernisation du système d'immatriculation.

82. Les programmes «*Transport Aérien*» et «*Transport Maritime*» impactent **surtout la construction de l'aéroport international de Glo Djigbé qui rentre dans le cadre des projets phares du Programme d'Actions du Gouvernement** et de nombreuses ressources exploitées par les hommes à travers plusieurs activités économiques dont le transport maritime qui draine près de 90% du trafic du commerce international.

83. Ces quatre (04) programmes sont animés par un programme de soutien dénommé «*Pilotage et Soutien aux Services du MIT*». Ce programme vise à coordonner toutes les actions

menées au niveau du Ministère. Il vise à assurer, la gestion de la productivité du Ministère et l'amélioration de la qualité de ses prestations.

3.2.5.2. Package des cibles prioritaires relevant du MIT

84. Parmi les 49 cibles ODD prioritaires au Bénin, une seule adresse fondamentalement les problématiques du secteur des infrastructures et des transports à savoir : la cible 9.1 relative à la « mise en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité ». La situation des indicateurs de cette cible en lien avec les infrastructures et les transports se présentent dans le tableau ci-après.

Tableau 19 : Packages des cibles prioritaires relevant du MIT

N°	ODD	Cibles prioritaires	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
				Année	Valeur
1	9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	2015	
			9.1.2 Indice d'état du réseau routier	2015	
			9.1.3 Trafic fret ferroviaire	2014	36677 tonnes
			9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin	2015	260555 (nombre)
			9.1.5 Trafic fret aérien	2015	8353000 kg
			9.1.6 Transport marchandises au port	2015	9374127 tonnes
			9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau	2017	
			9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières	2015	9%
			9.1.9 Temps moyen de séjour des navires au port		

Source : Travaux de domestication des indicateurs ODD, DGCS-ODD 2017

3.2.5.3. Analyse de la composition des activités du MIT

85. Pour l'ensemble des activités programmées par le MIT, il ressort une prédominance des activités de soutien. D'après le tableau ci-après, les activités de soutien et celles habilitantes/capacitantes représentent respectivement 49,6% et 31,3% de l'ensemble des

activités du PTA du MIT, gestion 2018. En l'absence des activités de consommation, les activités de production représentent 19,1% des activités programmées par le MIT. Le tableau ci-après présente la répartition par nature d'activités des programmes budgétaires.

Tableau 20 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MIT (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Production	Habilitante	Soutien	Total
Entretien et Construction de Routes et Infrastructures de Transport Rural	64,7	32,4	2,9	100
Transport Aérien	0,0	0,0	100,0	100
Transport Maritime	0,0	0,0	100,0	100
Transport Terrestre et Sécurité Routière	0,0	25,0	75,0	100
Pilotage et Soutien aux Services du MIT	0,0	32,9	67,1	100
TOTAUX	19,1	31,3	49,6	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

86. A l'exception du premier programme relatif à l'« Entretien et Construction de Routes et Infrastructures de Transport Rural », les activités de soutien sont les plus dominantes (dépassant les deux tiers) pour l'ensemble des programmes du PTA du MIT. En effet, les poids des activités de soutien dans l'ensemble des activités par programmes budgétaires s'établissent à 2,9%, 67,1%, 100%, 100% et 75% respectivement pour les programmes (i) Entretien et Construction de Routes et Infrastructures de Transport Rural ; (ii) Pilotage et Soutien aux Services du MIT ; (iii) Transport Aérien ; (iv) Transport Maritime et (v) Transport Terrestre et Sécurité Routière. Pour ce qui concerne les activités de soutien du MIT, on retrouve, entre autres : l'acquisition de fournitures de bureau au profit du MIT, l'achat de carburant et mission d'assistance techniques aux structures déconcentrées du Ministère et le paiement de primes aux cadres.

87. On retrouve ensuite les activités habilitantes/capacitantes telles que : l'organisation d'une mission de suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des projets du MIT et l'organiser la revue de la stratégie des transports 2014 -2018. Les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont faiblement programmées au MIT et se sont concentrées au niveau du premier programme de son PTA avec 64,7%. Les activités de production les plus importantes concernent notamment : (i) la Construction de 24 ouvrages spécifiques sur le réseau de pistes rurales, (ii) la Construction de 15 ponts métalliques dans le cadre du Programme d'Urgence de Désenclavement dans les Localités du Bénin, (iii) l'aménagement et le bitumage de la route Djougou-Pehunco-Kérou-Banikoara et (iv) l'aménagement et le bitumage de la route des pêches et de ses bretelles accès: Phase 2 : Tronçon Adounko-Porte du Non retour et quatre bretelles (22,30 Km).

88. Par ailleurs, sur le plan financier, il est noté une prédominance des activités habilitantes/capacitantes dans le PTA, gestion 2018 du MIT que confirme le tableau ci-dessous. En effet, ses activités représentent 67,30% du montant programmé dans le PTA du MIT.

Tableau 21 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MIT (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,01
Production / Offre	0,01
Habilitante / Capacitante	67,30
Soutien	32,68
TOTAL	100,00

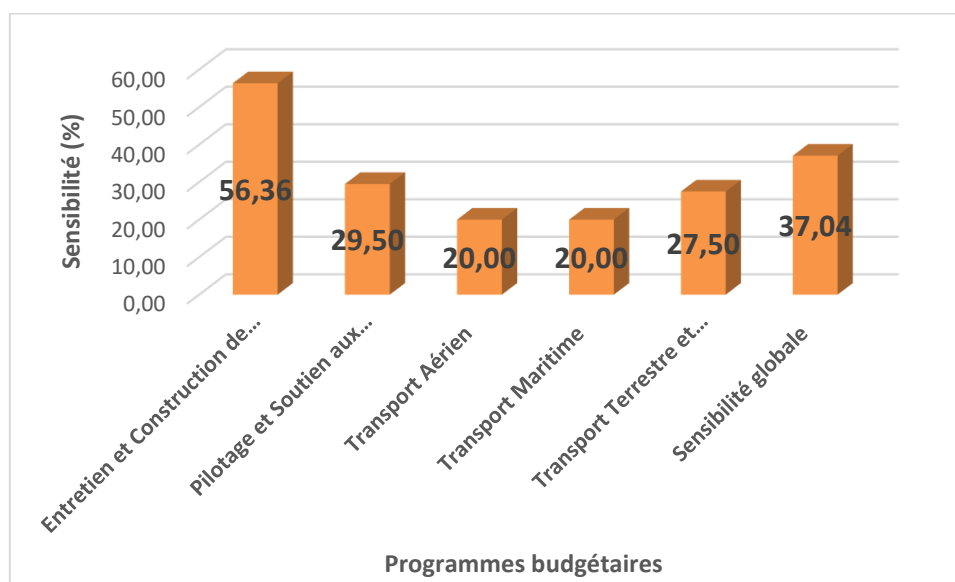
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.5.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MIT

89. Il ressort de l'évaluation que l'appréciation de la sensibilité globale du PTA du MIT aux ODD n'est "pas du tout satisfaisant". En effet, la sensibilité globale du ministère s'établissant à 37,04 % révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MIT aux ODD, même si la sensibilité d'un de ces programmes est perfectible. Les poids de ces activités de soutien dans chacun des quatre derniers programmes budgétaires dépassant les deux tiers expliquent la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD. Les

activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont faiblement programmées au MIT respectivement 19,1% et 0%.

Graphique 6 : Sensibilité des programmes budgétaires du MIT aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

90. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires du PTA du MIT s'établissent à 56,36%, 29,5%, 20,0% et 27,50%, 37,4% respectivement pour les programmes (i) Programme entretien des routes et infrastructures rurales ; (ii) Programme pilotage et soutien aux services ; (iii) programme transport aérien (iv) Programme transport maritime et le programme transport terrestre.

3.2.5.5. Répartition des activités du MIT par cibles ODD impactées

91. L'analyse de la répartition des activités par cibles prioritaires ODD montre que 50,4% des activités du MIT impactent trois (03) ODD à savoir : les ODD 9 ; 16 et 17. De façon spécifique, comme le montre le tableau ci-après, le poids des activités impactant les cibles prioritaires de l'ensemble de ces trois (03) ODD est de 46,1%. Il ressort de l'analyse de ce tableau qu'il y a plus d'activités qui adressent la cible 9.1 (28,7%) relative à la mise en place d'une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente relevant du domaine d'intervention du MIT (comme précisé dans la section relative au package des cibles prioritaires des secteurs des infrastructures et des transports plus haut). Ensuite, on retrouve la gouvernance à travers la cible 16.6 (26,9%) à travers notamment la cible 16.6 (17,4%) relative à la « mise en place d'institutions efficaces,

responsables et transparentes à tous les niveaux ».

Tableau 22 : Répartition des activités programmées du MIT par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
9	9.1	28,7
16	16.3 et 16.6	17,4
Total 1		46,1
Cibles de mise en œuvre		
9	9.a et 9.c	3,4
17	17.18	0,9
Total 2		4,3
Total 1+2		50,4

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

92. Pour ce qui est des cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 4,3% des activités du PTA du MIT (tableau ci-après). On observe une prépondérance des cibles de mise en œuvre de l'ODD 9 (9.a et 9.c) suivies de la cible 17.18 de l'ODD 17.

3.2.6. Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports

3.2.6.1. Présentation des programmes budgétaires du MTCS

93. Le PTA du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports (MTCS) s'articule autour de six (06) programmes budgétaires que sont : i) Pilotage et soutien des services du MTCS ; ii) Tourisme ; iii) Culture ; iv) Sports ; v) Jeunesse et vi) Loisirs.

94. Concernant le programme « Tourisme », il vise pour objectif global de doubler d'ici à 2025 le Produit Intérieur Brut du tourisme au Bénin afin de constituer pour le Bénin, un moyen de promotion de la croissance, de lutte contre la pauvreté et de rayonnement culturel. Ce programme compte les objectifs spécifiques suivants : i) Accroître et améliorer l'offre touristique ; ii) Promouvoir le tourisme et iii) Renforcer les capacités managériales du secteur du tourisme.

95. Quant au programme « Culture », il vise à développer de façon durable les richesses culturelles, à travers les options que sont le renforcement des bases matérielles et immatérielles, le développement de l'économie de la culture et à la valorisation de nos richesses culturelles. Trois objectifs spécifiques sous-tendent ce programme à savoir : i) Renforcer les bases matérielles et immatérielles de la culture béninoise ; ii) Développer l'économie de la culture et iii) Renforcer les capacités managériales du secteur de la culture. Cinq grandes actions permettent d'atteindre ces objectifs : i) Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel ; ii) Promotion des entreprises et des industries culturelles ; iii) Promotion des produits et œuvres artistiques et culturel ; iv) Création, réhabilitation et modernisation des infrastructures d'art et de la culture ; v) Renforcement des capacités des acteurs publics et privés du secteur de la culture.

96. Le programme « Sports » a pour objectif global la création de conditions favorables au développement du sport au Bénin. Il compte deux objectifs spécifiques : i) Développer le sport de haut niveau et ii) Promouvoir la pratique du sport pour le plus grand nombre. Quatre actions permettent d'atteindre ces objectifs : i) Promotion du sport d'Elite ; ii) Développement des infrastructures sportives ; iii) Promotion du sport de masse et formation sportives et iv) Promotion du sport scolaire, universitaire et militaire.

97. L'objectif global du programme « Jeunesse » est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes. De façon spécifique, il s'agit de : i) soutenir le service de volontariat des jeunes et ii) promouvoir l'encadrement socio-éducatif et économique des jeunes. Pour atteindre les objectifs de ce programme, les actions à mener sont les suivantes : i) la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes de volontariat, et ii) l'éducation civique et la vie associative des jeunes et l'insertion des jeunes.

98. Enfin, le programme « Loisirs » qui a pour objectif global de faciliter l'accès aux éducatifs à tous les Béninois. De façon spécifique, il s'agit de : i) Améliorer le fonctionnement des associations de jeunesse de sport et de loisirs ; ii) Renforcer le cadre d'intervention des acteurs et iii) Développer la pratique des loisirs. L'atteinte de ces objectifs passe par la réalisation des actions ci-après : i) Promotion des activités de loisirs sains et ii) Amélioration de l'offre en matière d'infrastructures et d'équipements de loisirs.

3.2.6.2. Package des cibles priorisées du MTCS

99. L'impact global du secteur touristique dans l'économie est significatif et soutenable. Par ailleurs, il représente une priorité dans le Programme d'Action du Gouvernement. C'est pourquoi la cible 8.9 a été priorisée pour mettre une fois de plus l'accent sur ce secteur porteur d'emploi décent aux jeunes (cible 8.5) et contribuant à la croissance du PIB (produit intérieur brut). Ainsi, le secteur touristique permet l'augmentation du PIB du pays et par ricochet, il affecte positivement l'économie. Les problèmes de la jeunesse sont énormes et constituent une préoccupation majeure pour le monde et en particulier le Bénin. C'est pourquoi les cibles 5.5 et 3.7 concernant les violences et discrimination faites aux jeunes filles et les problèmes de la reproduction sexuelle des ODD 3 et 4.

Tableau 23 : Packages des cibles priorisées relevant du MTCS

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total		
		8.9.2 Taux de croissance du PIB du secteur du Tourisme		
		8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois		
		8.9.4 Taux de croissance des emplois dans le secteur du tourisme, par sexe		
		8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques	2015	0,54
		8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat	2015	0,13
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés	2015	
		8.5.2 Taux de chômage	2015	2,3
		8.5.3 Taux de sous-emploi visible	2015	39
	3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale,	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	2014

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
être de tous à tous les âges	d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux			
4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie	4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC		

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2018

3.2.6.3. Analyse de la composition des activités du MTCS

100. En effet, comme le montre le tableau qui suit, les interventions du MTCS restent dominées par les activités de soutien qui de par leur nature influencent très faiblement l'atteinte des cibles ODD. Les activités de soutien et de capacitantes ont respectivement 58% et 39% des activités programmées au titre de l'année 2018 par le MTCS.

Tableau 24 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MTCS (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Nature d'activités				
	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Total
Pilotage, coordination et soutien aux services	1	0	53	46	100
Culture	2	1	48	48	100
Jeunesse	0	0	40	60	100
Sports	3	2	23	73	100
Loisirs	0	0	45	55	100
Tourisme	0	0	74	26	100
TOTAUX	2	1	39	58	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

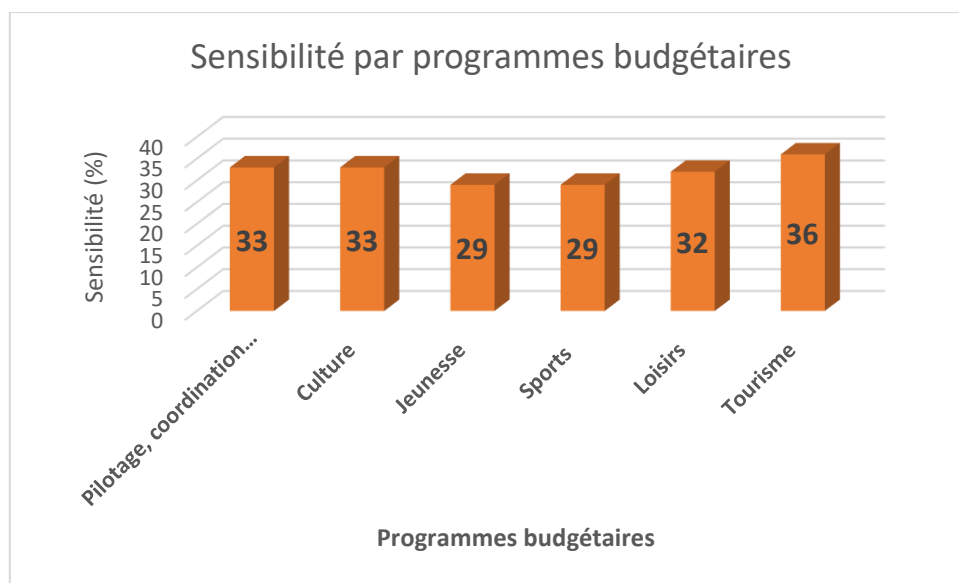
101. Ces activités, comme le montre le tableau totalisent 58% des activités programmées dans le PTA, gestion 2018 du MTCS. Elles sont suivies des activités capacitantes (39%). Les deux natures d'activités qui impactent significativement les cibles des ODD sont quasiment absentes des activités programmées. Leurs parts s'établissent respectivement à 2% pour les activités de consommation et 1% pour les activités de production.

3.2.6.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MTCS

102. L'évaluation du PTA du MTCS ressort la mention "pas du tout satisfaisant" pour les activités telles que programmées dans le PTA. En effet, les résultats de l'évaluation font ressortir pour le MTCS, une sensibilité globale qui s'affiche à 31,11%. Ce niveau de sensibilité du PTA traduit le faible alignement en faveur des ODD des activités inscrites au travers des six

programmes budgétaires. Le graphique ci-après présente le niveau d’alignement des programmes aux ODD.

Graphique 7 : Sensibilité des programmes budgétaires du MTCS aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d’évaluation ex ante des PTA, 2018

103. Comme le montre le graphique, les six programmes affichent des sensibilités en dessous de 40%. Ainsi, les programmes budgétaires du ministère en charge des sports restent très peu sensibles aux ODD. La justification de ces faibles niveaux de sensibilité réside même dans la nature des activités programmées.

3.2.6.5. Répartition des activités du MTCS par cibles ODD impactées

104. Par ailleurs, l’analyse par ODD révèle que l’ODD 16 relatif à la gouvernance est le plus impacté par les interventions du MTCS. Elles adressent les cibles 16.3 et 16.6 à hauteur de 43,2% qui dénote de l’attention particulière qu’il faut pour gérer efficacement et dans la transparence le secteur du tourisme.

Tableau 25 : Répartition des activités programmées du MTCS par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
3	3.3 ; 3.4	4,3
4	4.4	5,5
8	8.3, 8.9	9,2

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
9	9.1	1,4
16	16.3, 16.6	18
Cibles de mise en œuvre		
4	4.c	0,2
9	9.c	0,5
11	11.c	0,2
16	16.b	0,3
17	17.3 ; 17.6 ; 17.16 et 17.17	2,1
Total		41,68

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

105. Puisque les actions du MTCS devraient impacter les cibles prioritaires des ODD 3, 4, 5 et 8, le tableau ci-dessous indique que les interventions du MTCS adressent respectivement 10,3%, 13,2% et 22,2% des cibles de ces ODD. Les cibles du partenariat ont un poids d'activité très faible dans le PTA de MTCS.

3.2.7. Ministère de la Justice et de la Législation

3.2.7.1. Présentation des programmes budgétaires du MJL

106. Le Programme National de Développement du Secteur de la Justice (PNDSJ) est structuré en cinq (05) programmes arrimés avec les axes stratégiques du PAG sur la période 2016-2021. Ainsi, le PTA du Ministère de la Justice et de la Législation (MJL) s'articule autour de ces cinq (05) programmes budgétaires que sont : i) Renforcement de l'indépendance et de l'intégrité des acteurs de la justice ; ii) Accès à la justice, droits de l'homme, de la femme, de l'adolescent et de l'enfant ; iii) Modernisation des services judiciaires ; iv) Modernisation du système pénitentiaire et v) Renforcement des capacités institutionnelles et de la gestion des ressources.

107. D'un coût global d'un milliard huit cent quatre-vingt-un millions cent soixante-quatre mille sept cent vingt-trois (1 881 164 723) francs CFA sur la période 2016-2021, le programme « Renforcement de l'indépendance et de l'intégrité des acteurs de la justice » se décline en trois sous-programmes ainsi qu'il suit :

- le sous-programme « Renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif et de toutes autres sources d'influence » : il vise à sauvegarder le

principe de la séparation des pouvoirs en réduisant l'influence du pouvoir exécutif en général et du Président de la République, et d'éviter les contrariétés de décisions ;

- le sous-programme « Renforcement de l'intégrité et de la déontologie des acteurs du secteur » qui s'inscrit dans l'élaboration et l'application effective des codes de déontologie et d'éthique et
- le sous-programme « Modernisation du cadre législatif, normatif et institutionnel » qui vise à renforcer le cadre légal et réglementaire et les relations avec les institutions, améliorer la légistique, la qualité juridique, l'applicabilité et la connaissance de la loi.

Au titre de l'exercice budgétaire 2018, 86 activités sont prévues pour être mises en œuvre pour le compte de ce programme.

108. Trois sous programmes composent également le programme « Accès à la justice, droits de l'homme, de la femme, de l'adolescent et de l'enfant ». Ces sous programmes visent l'amélioration de l'accès à la justice, au droit et à l'information à travers l'amélioration de l'accès à l'information juridique pour tous les citoyens par une meilleure information au sein des juridictions, la sensibilisation et la communication au sein des populations ; la protection et la promotion des droits de l'homme en vue d'internaliser les instruments juridiques internationaux et régionaux applicables au Bénin sur les droits de l'homme et de l'enfant et ; le renforcement des systèmes et des mécanismes de protection judiciaire des mineurs en situation difficile. Ce dernier sous-programme permet d'une part, aux enfants en danger moral et ceux en conflit avec la loi, d'avoir un accès accru à la protection judiciaire et, d'autre part, de dynamiser et de renforcer les comités de suivi du mécanisme de référencement des enfants face à la justice et les comités communaux de protection de l'enfant existant à l'échelle communale. La mise en œuvre de ce programme a nécessité la programmation au titre de l'exercice 2018, de 99 activités, pour un coût ***quinze milliards six cent soixante millions neuf cent vingt-huit mille (15 660 928 000) francs CFA.***

109. Concernant le programme « Modernisation des services judiciaires », il vise essentiellement à rendre performantes, la police judiciaire et les juridictions et, l'exécution des décisions de justice. Le premier sous-programme relatif aux performances des services de police judiciaire porte sur le renforcement des capacités de la police judiciaire, l'intégration de la phase d'enquête préliminaire par la PJ à la chaîne pénale informatisée, l'application du statut des OPJ et ASPJ et enfin, la mise en place d'un cadre fonctionnel de concertation entre les ministères en charge de la Justice, de l'Intérieur. Quant aux performances des services des

juridictions et à l'amélioration de l'exécution des décisions de justice, la mise en œuvre de ce sous-programme permettra d'accroître la qualité et la célérité dans le traitement et le jugement des affaires, l'effectivité et l'efficacité de la réparation du préjudice subi. Aussi, l'opérationnalisation de ce sous-programme permet-il d'améliorer la modernisation du casier judiciaire, de garantir la sécurité des investissements et enfin, d'améliorer le dispositif de lutte contre la criminalité. Le budget prévisionnel lié à ce programme s'élève à ***quinze milliards six cent soixante millions neuf cent vingt-huit mille (15 660 928 000) francs CFA*** pour un total de 63 activités (2016-2021).

110. En lien avec ses attributions le quatrième programme du ministère en charge de la justice, intitulé « Modernisation du système pénitentiaire » est essentiellement porté par des interventions regroupées autour de deux sous programmes à savoir : i) Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel du système pénitentiaire qui dans son premier volet vise globalement l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et organisationnel par l'audit d'organisation et de performance des prisons civiles, la prise et l'adoption de nouveaux textes et le, dans le second volet, le renforcement des capacités de gestion des ressources humaines, financières et matérielles ; ii) Amélioration des conditions de détention et de la réinsertion sociale et socio-professionnelle des détenus. La première composante de ce sous-programme s'inscrit dans l'amélioration des conditions de détention en vue d'améliorer les infrastructures des établissements pénitentiaires et de faire respecter les standards internationaux concernant les conditions d'hygiène, de santé et d'alimentation des détenus. La deuxième composante, relative à la réinsertion sociale et socio-professionnelle vise le renforcement des capacités du détenu afin qu'il assure sa réinsertion socio-professionnelle en vue de limiter la récidive, l'accroissement des rentrées financières dans les prisons civiles et, enfin, la réduction du nombre de détenus dans les établissements. Au total, 43 activités sont programmées sur ce programme avec un budget estimatif de ***cent vingt et un milliards trois cent quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-onze mille (121 344 991 000) francs CFA sur la période 2016-2021***.

111. Enfin, le programme « Renforcement des capacités institutionnelles et de la gestion des ressources » vise le soutien et le pilotage des programmes ci-dessus énumérés. Il comporte trois principaux sous-programmes qui visent essentiellement le renforcement du cadre institutionnel et modernisation de la gestion des ressources et de l'organisation administrative (sous-programme 1), le renforcement des capacités de programmation, de suivi/évaluation et de

contrôle (sous-programme 2 et l'amélioration du traitement de l'information et du système informatique (sous-programme 3). D'un coût global de *onze milliards trois cent quatre-vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-douze mille (11 387 792000) francs CFA*, sa mise en œuvre est tributaire de la réalisation des 119 activités programmées au titre 2016-2021.

3.2.7.2. Package des cibles priorisées relevant du MJL

112. Pour le cadre institutionnel, trois cibles prioritaires (16.3, 16.5 et 16.6) adressent les problématiques de la paix, la justice et des institutions efficaces qui constituent les centres d'intérêt de l'ODD 16. En effet, la cible 16.3 traite des questions de l'état de droit dans l'ordre interne et international et l'égal accès à la justice. S'agissant de la cible 16.5, elle met l'emphase sur la réduction de la corruption et la pratique des pots-de-vin. La cible 16.6 quant à elle vise la mise en place d'institutions efficaces. Il s'agit d'une priorité qui va conditionner l'atteinte d'autres ODD notamment dans les cadres social et économique.

Tableau 26 : Packages des cibles priorisées relevant du MJL

ODD	Intitulé Cible priorisé	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	16.3.1 Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	2015		%
		16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement	2014	2,1	%
		16.3.3 Distance moyenne au TPI	2014	13,42	Km
		16.3.4 Ratio magistrat/habitant	2014	67669	
		16.3.7 Proportion des acteurs judiciaires formés sur les dispositions de code de procédure			
		16.3.8 Taux de satisfaction des justiciables	2014	70	%
	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes	16.5.1 Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	2015		%
		16.5.2 Proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	2015		%
		16.5.3 Taux de dossiers de corruption transmis à la justice et vidés	2015		%
		16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante	2015		%
16.6.3: Indice de perception de la gouvernance		2015			
16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire)				
	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante				

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.7.3. Analyse de la composition des activités du MJL

113. L'analyse de sensibilité ODD des interventions du Ministère de la Justice et de la Législation (MJL), au travers des quatre natures d'activités présentées dans la méthodologie, montre la forte dominance des activités de soutien et habilitantes dans l'ensemble des activités. Elles représentent respectivement 59,7% et 34,5% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Les activités de consommation et de production, indiquées par leur fort impact sur les cibles des ODD sont faiblement représentées dans les interventions du MJL. Les poids de ces activités se situent respectivement à 1,3% et 4,4% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MJL.

114. Les plus importantes activités de consommation et de production programmées concernent notamment l'équipement et l'installation des lampadaires solaires à la prison civile d'Akpro-Misséréty, la réalisation des travaux de poste d'eau autonome à la prison civile de Porto Novo, la réalisation des travaux de forage et de plate-forme surélevée pour réservoir au TPI de Pobè, la construction d'un bloc de détention de 80 places à la prison civile de Ouidah, etc. Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 27 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MJL (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Total
Accès à la Justice, Droits de l'Homme, de la Femme, de l'Adolescent et de l'Enfant	4,9	1,2	43,9	50,0	100
Modernisation des Services Judiciaires	0,0	4,5	25,0	70,5	100
Modernisation du Système Pénitentiaire	4,0	20,0	40,0	36,0	100
Pilotage et Soutien aux Services	0,0	0,0	39,8	60,2	100
Renforcement de l'Indépendance et de l'Intégrité des Acteurs de la Justice	0,0	0,0	48,3	51,7	100
TOTAUX	1,3	4,5	34,5	59,7	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

115. Comme le montre le tableau ci-dessus, cette répartition est également observée pour

chacun des programmes budgétaires du MJL. Ainsi, à l'exception du troisième programme relatif à la « Modernisation du Système Pénitentiaire », les activités de soutien sont les plus dominantes dans l'ensemble des programmes du PTA du MJL. Les programmes P2 (70,5%) et P4 (60,2%) affichent les plus forts taux de concentration d'activités de soutien. Les activités de consommation et de production sont quasiment absentes dans ces deux programmes. En effet, les activités de ces deux programmes concernent des appuis et de gestion indispensables pour rendre performants les services des juridictions, améliorer l'exécution des décisions de justice, et accroître la qualité et la célérité dans le traitement et le jugement des affaires, etc. et également pour un meilleur fonctionnement de l'administration justice en général. On peut citer, entre autres, l'achat de carburants et de fournitures, la réalisation des travaux d'entretien, d'équipement et de maintenance, des renforcements de capacités.

116. Les poids des activités de soutien dans l'ensemble des activités des autres programmes budgétaires du PTA du MJL s'établissent à 50%, 70,5%, 60,2% et 51,7% respectivement pour les programmes (i) Accès à la Justice, Droits de l'Homme, de la Femme, de l'Adolescent et de l'Enfant ; (ii) Modernisation des Services Judiciaires ; (iv) Pilotage et Soutien aux Services et (v) Renforcement de l'Indépendance et de l'Intégrité des Acteurs de la Justice.

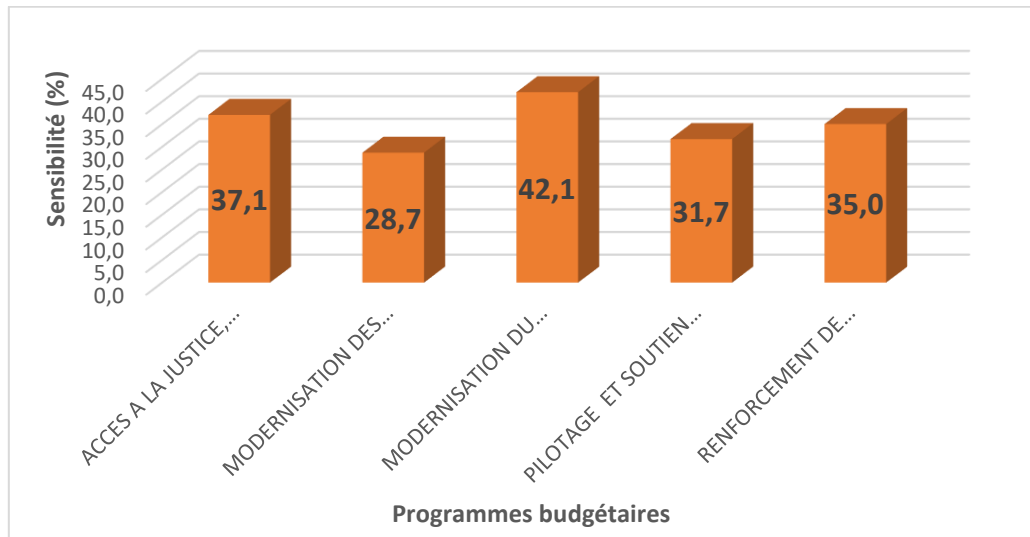
117. On retrouve ensuite les activités capacitanes/habilitantes variant entre 25% et 48,3% selon les programmes (diverses séances de renforcement de capacités du personnel administratif et surtout judiciaire, réalisation d'études architecturales et techniques pour la construction de nouveaux blocs dans les tribunaux et établissements pénitentiaires, divers travaux de réfections et de réhabilitation des cours et tribunaux, etc.) et enfin les activités de production/offre (alimentation des détenus par exemple) pour lesquelles les proportions de leur représentativité dans l'ensemble des activités sont très faibles.

3.2.7.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MJL

118. L'évaluation du PTA du MJL ressort la mention " pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 32,71% révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MJL aux ODD, même si la sensibilité d'un de ces programmes est perfectible. Les poids des activités de soutien dans chacun des quatre derniers programmes budgétaires expliquent la faible sensibilité

des actions de ce Ministère en faveur des ODD. Les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MJL avec une présence à hauteur respectivement de 4,5% et 1,3% dans le PTA, gestion 2018 du MJL.

Graphique 8 : Sensibilité des programmes budgétaires du MJL aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

119. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 37,1%, 28,7%, 42,1%, 31,7% et 35% respectivement pour les programmes (i) Accès à la Justice, Droits de l'Homme, de la Femme, de l'Adolescent et de l'Enfant ; (ii) Modernisation des Services Judiciaires ; (iii) Modernisation du Système Pénitentiaire ; (iv) Pilotage et Soutien aux Services et (v) Renforcement de l'Indépendance et de l'Intégrité des Acteurs de la Justice.

120. Les interventions réalisées au MJL et qui ont permis de porter à 32,71% la sensibilité globale dudit Ministère concernent notamment l'alimentation des détenus et l'acquisition des produits pharmaceutiques au profit des prisons civiles, la construction des résidences des procureurs et procureurs des TPI et la construction d'un bloc de détention de 80 places à la prison civile de Ouidah, etc.

121. Par ailleurs, il est noté une prédominance des activités telles que les dépenses diverses de fonctionnement, le paiement des dettes, l'organisation des fêtes et cérémonies officielles et l'organisation de diverses mission de suivi et de contrôle. Ces activités n'ont pas pour vocation

de tirer vers le haut la sensibilité du Ministère. Le tableau ci-dessous confirme l'importance des activités de soutien dans le PTA, gestion 2018 du MJL. En effet, elles consomment plus de 50% du budget du Ministère.

Tableau 28 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MJL (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	16,64
Production / Offre	16,31
Habilitante / Capacitante	17,20
Soutien	49,86
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.7.5. Répartition des activités du MJL par cibles ODD impactées

122. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que 40,31% des activités du MJL impactent six (06) ODD à savoir : les ODD 2 ; 3 ; 6 ; 7 ; 9 et 16. Notamment, l'ODD 16 est impacté par 37,6% des interventions du MJL. Ce taux reste faible du fait que l'ODD 16 est celui qui relève des attributions du MJL. On devrait s'attendre à un taux d'impact d'au moins 75% des interventions du MJL.

123. Pour ce qui est des cibles priorisées, la cible 16.3 (20,9%) est bien adressée par les activités du MJL. Ces activités sont relatives à la formation des acteurs judiciaires, la conception des lits métalliques à la prison d'Abomey-Calavi, l'organisation des examens professionnels des commissaires-priseurs et l'élaboration du plan de préparation à la réinsertion socio professionnelle et de lutte contre la récidive.

124. Ensuite, la deuxième cible que les activités programmées par le MJL adresse le plus est la cible 16.6 (16,3%) relative à la « mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ». Les autres cibles sont très faiblement impactées avec des poids d'activités inférieurs à 1%.

Tableau 29 : Répartition des activités programmées du MJL par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
2	2.1	0,2
3	3.4	0,2
6	6.1	0,4
7	7.1	0,7
9	9.1	0,2
16	16.3 ; 16.5 et 16.6	37,6
Total 1		39,4
Cibles de mise en œuvre		
9	9.a	0,7
16	16.a	0,2
Total 2		0,9
Total 1+2		40,3

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

125. Pour ce qui est des cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 0,9% des activités du PTA du MJL (tableau ci-après). On retrouve en première position la cible 9.a et la cible 16.a qui ont été adressées respectivement par 0,7% et 0,2% des activités du PTA gestion 2018 du MJL.

3.2.8. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

3.2.8.1. Présentation des programmes budgétaires du MAEC

126. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) a inscrit dans son PTA gestion 2018 un nombre total de 410 activités articulées autour de quatre (04) programmes budgétaires que sont : (i) Programme Béninois de la Diaspora et Affaires Consulaires ; (ii) Programme Diplomatie et Coopération Internationale ; (iii) Programme Pilotage et Soutien aux Services du MAEC et (iv) Programme Veille Stratégique et Environnement Internationale.

127. Le programme « Diplomatie et Coopération Internationale » est le programme phare qui retrace les principales interventions du MAEC en termes d'animation du dialogue politique et coopération internationale. Il vise essentiellement l'amélioration de l'action diplomatique ainsi que la coopération internationale. De façon spécifique, il vise trois objectifs que sont : i) la promotion du dialogue politique et la coopération du Bénin avec ses partenaires, ii) l'amélioration du cadre de vie et de travail des missions diplomatiques et consulaires et iii)

l'accroissement de la contribution de la diplomatie au développement national. Cinq grandes actions permettent d'atteindre ces objectifs : a) coopération bilatérale, b) coopération multilatérale, c) coopération décentralisée, d) infrastructure et équipement des postes diplomatiques et consulaires, e) promotion des relations économiques et des opportunités culturelles à l'extérieur.

128. Le programme « Béninois de la Diaspora et Affaires Consulaires » vise la protection et la défense des intérêts des ressortissants Béninois à l'étranger. Pour y parvenir, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération doit fournir des services consulaires satisfaisants. Trois actions phares permettent d'atteindre ces objectifs : a) Affaires consulaires, b) Béninois de la diaspora et c) Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la Table Ronde de Paris et du FONAD.

129. Le programme « Veille Stratégique et Environnement International » est essentiellement axé sur le développement de la veille stratégique de la diplomatie béninoise afin d'appréhender en temps opportun les opportunités qui s'offrent au Bénin et les potentiels événements extérieurs susceptibles d'affecter négativement les intérêts du pays. Il contribuera à l'amélioration du rayonnement du Bénin au niveau régional et international et au renforcement de son positionnement économique, culturel, touristique, etc. Le MAEC exécute trois actions pour atteindre cet objectif : a) Etudes stratégiques, b) Placement des cadres Béninois à l'international et c) Modernisation et sécurisation de l'information diplomatique.

130. L'incidence financière de la mise en œuvre de la tranche annuelle 2018 du document de programmation pluriannuelle des dépenses 2018-2020 du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération est de vingt-neuf milliards huit cent soixante-cinq millions sept cent dix-huit mille (29 865 718 000) francs CFA dont deux milliards (2 000 000 000) FCFA de dépenses en capital et vingt-sept milliards huit cent soixante-cinq millions sept cent dix-huit mille (27 865 718 000) francs CFA de dépenses ordinaires.

3.2.8.2. Package des cibles priorisées relevant du MAEC

131. Le processus de priorisation a fait ressortir un certain nombre de cibles prioritaires relevant directement des attributions du MAEC. Il s'agit de la cible 16.9 visant à garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances et des cibles de mise en

œuvre des ODD 1 (1.a) ; 2(2.a) ; 6(6.a) ; 7(7.a) et 17(17.3 ; 17.9 et 17.16). La situation de ces cibles se présente comme suit dans le tableau suivant :

Tableau 30 : Packages des cibles priorisées relevant du MAEC

N°	ODD	Cibles prioritaires	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
				Année	Valeur
1	16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	16.9.2 Proportion de postes diplomatique et consulaires pourvus en registre d'état civil		
			16.9.3: Taux d'accroissement des enregistrements de naissance dans les consulats et services consulaires des ambassades du Bénin		
2	1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	1.a.1 Proportion des ressources directement allouées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté		
			1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectées aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)		
3	2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés	2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole		

N°	ODD	Cibles prioritaires	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
				Année	Valeur
4	6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau	6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	6.a.1 Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics		
5	7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie	7.a.1 Montant (en dollars des États Unis) des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars		
6	17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	17.3.1 Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total		
			17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total		
7		17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la	17.9.1 Valeur en dollars des engagements d'aide financière et technique contractés (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération		

N°	ODD	Cibles prioritaires	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence	
				Année	Valeur
		coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire	triangulaire) en faveur des pays en développement		
8		17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, atteindre les objectifs de développement durable	17.16.1 Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable		

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.8.3. Analyse de la composition des activités du MAEC

132. La répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MAEC montre une dominance des activités de soutien et habilitantes/capacitantes qui représentent respectivement 50,2% et 48% de l'ensemble des activités. Quant aux activités de production et de consommation, leurs poids s'élèvent respectivement à 1,5% et 0,2%. Le tableau ci-après présente la répartition des programmes budgétaires par nature d'activités.

Tableau 31 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MAEC (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Consommat ion	Production	Habilitante	Soutien	Total
Programme Béninois de la Diaspora et Affaires Consulaires	4,0	0,0	28,0	68,0	100
Programme Diplomatie et Coopération Internationale	0,0	2,5	56,7	40,8	100
Programme Pilotage et Soutien aux Services du MAEC	0,0	0,6	39,7	59,8	100
Programme Veille Stratégique et Environnement Internationale	0,0	0,0	70,0	30,0	100
TOTAUX	0,2	1,5	48,0	50,2	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

133. A l'exception du deuxième et du dernier programme du PTA du MAEC relatifs respectivement au « Programme Diplomatie et Coopération Internationale » et au « Programme Veille Stratégique et Environnement Internationale », les activités de soutien sont les plus dominantes pour l'ensemble des programmes du PTA du MAEC. Les poids des activités de soutien au niveau des premier et troisième programmes du PTA du MAEC intitulés

respectivement « Programme Béninois de la Diaspora et Affaires Consulaires » et « Programme Pilotage et Soutien aux Services du MAEC » s'établissent à 68% et 59,8%. En termes d'activités de soutien, nous retrouvons notamment dans le PTA du MAEC les activités telles que : l'achat de fournitures et de carburant au profit du MAEC et les achats de biens et services des Ambassades du Bénin à l'extérieur.

134. En outre, les poids des activités habilitantes au niveau des deuxième et du dernier programme du PTA du MAEC relatifs respectivement au « Programme Diplomatie et Coopération Internationale » et au « Programme Veille Stratégique et Environnement Internationale » sont : 56,7% et 70%. Ces activités habilitantes concernent notamment : l'atelier sur les actions de l'OIF au Bénin en lien avec le Programme d'Action du Gouvernement, la mise en place d'une alliance Communale pour le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'homme et la réalisation de l'étude de faisabilité du projet « Promotion de la Culture et du Tourisme Béninois à l'extérieur » (PPCTBE). Par ailleurs, les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MAEC avec des poids s'établissant respectivement à 1,5% et 0,2%.

135. Enfin, la prépondérance des activités de soutien s'observe également lorsque nous considérons les coûts par nature d'activités programmées dans le PTA du MAEC. En effet, les activités de soutien représentent 80,50% du montant total programmé dans le PTA du MAEC.

Tableau 32 : Poids financier des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MAEC (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0
Production / Offre	1,53
Habilitante / Capacitante	17,97
Soutien	80,50
TOTAL	100,00

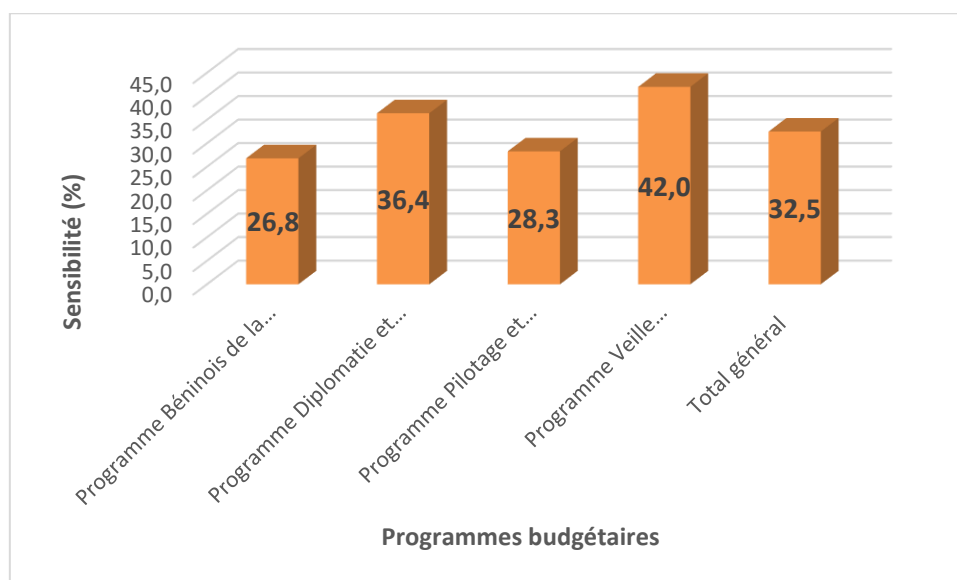
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.8.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MAEC

136. Il ressort de l'évaluation que l'appréciation de la sensibilité globale du PTA du MAEC aux ODD n'est "pas du tout satisfaisant". En effet, la sensibilité globale du ministère s'établissant à 32,5 % révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la

résultante du faible niveau d’alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MAEC aux ODD, même si la sensibilité d’un de ces programmes est perfectible.

Graphique 9 : Sensibilité des programmes budgétaires du MAEC aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d’évaluation ex ante des PTA, 2018

137. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires du PTA du MAEC s’établissent à 26,8%, 36,4%, 28,3% et 42% respectivement pour les programmes (i) Programme Béninois de la Diaspora et Affaires Consulaires ; (ii) Programme Diplomatie et Coopération Internationale ; (iii) Programme Pilotage et Soutien aux Services du MAEC et (iv) Programme Veille Stratégique et Environnement Internationale.

3.2.8.5. Répartition des activités du MAEC par cibles ODD impactées

138. L’analyse de la répartition des activités selon les cibles prioritaires ODD montre que sur l’ensemble des activités, 48,7% des activités du MAEC impactent huit (08) ODD à savoir : les ODD 1 ; 3 ; 4 ; 8 ; 9 ; 11 ; 16 et 17.

139. De façon spécifique, comme le montre le tableau ci-après, le poids des activités impactant les cibles prioritaires de l’ensemble de ces huit (08) ODD est de 30,7%. On constate que la cible 16.6 de l’ODD 16 a été bien adressée par les activités du PTA du MAEC (soit 28,2% sur les 28,3% que représente l’ODD 16). Ce qui dénote la prise en compte de la gouvernance dans les

activités du MAEC. Etant donné qu’au niveau de cet ODD 16, le MAEC est aussi concerné par la mise en œuvre de la cible 16.9, l’on devrait s’attendre qu’une grande partie de ces activités adresse cette cible ; ce qui n’est pas le cas. Ensuite, le MAEC contribue aussi à la mise en œuvre de la cible 9.1 de l’ODD 9 en y adressant 1% de ses activités.

Tableau 33 : Répartition des activités programmées du MAEC par cibles prioritaires

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
1	1.3	0,2
3	3.3	0,2
8	8.9	0,7
9	9.1	1
11	11.5	0,2
16	16.5 et 16.6	28,3
Total 1		30,7
Cibles de mise en œuvre		
4	4.b	0,2
8	8.a	0,7
9	9.c	0,2
17	17.1 ; 17.3 ; 17.5 ; 17.11 ; 17.12 et 17.18	16,8
Total 2		18
Total 1+2		48,7

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d’évaluation ex ante des PTA, 2018

140. En ce qui concerne les cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l’ODD 17, elles ont été adressées par 18% des activités du PTA du MAEC (tableau ci-après). On observe une prépondérance des cibles de mise en œuvre de l’ODD 17.

3.2.9. Ministère des Affaires Sociales et de la Micro finance

3.2.9.1. Présentation des programmes budgétaires du MASMF

141. La tranche annuelle, exercice 2018, du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) du Ministère des Affaires Sociales et de la Micro Finance (MASMF) s’articule autour de trois programmes budgétaires que sont : (i) Pilotage et soutien aux services ;

(ii) Promotion socio-économique des couches vulnérables et (iii) Développement de l'industrie de la microfinance.

142. Le programme « Pilotage et soutien aux services » vise globalement l'amélioration de la gouvernance et de la performance du Ministère. De façon spécifique, il s'agit de : i) coordonner les actions du Ministère ; ii) gérer efficacement les ressources du Ministère ; iii) gérer le système d'information du Ministère. Pour atteindre ces objectifs, quatre (04) grandes actions déclinées en 270 activités pour un coût global de *deux milliards quarante-quatre mille (2 044 000 000) francs CFA* sont prévues.

143. D'un coût global *d'un milliard cinq cent quatre-vingt-treize millions cent quatre-vingt-dix-sept mille (1 593 197 000) francs CFA*, le programme « Promotion socio-économique des couches vulnérables » traite essentiellement de l'amélioration du bien-être des couches vulnérables. Il s'agit spécifiquement de renforcer le système de protection sociale et de promouvoir les valeurs familiales le genre. Il s'articule autour de 108 activités, regroupées en trois (03) actions pour atteindre ces objectifs.

144. Enfin, le programme « Développement de l'industrie et de la Microfinance » vise à favoriser l'accès aux services financiers à tous à travers la promotion de la finance inclusive et le développement des initiatives d'autonomisation. Au titre de l'exercice 2018, 105 activités sont prévues au budget en vue de mener les quatre grandes actions ci-après : la professionnalisation des acteurs du secteur client ; l'accroissement des opportunités des SFD ; l'appui conseil aux collectivités locales pour le développement des stratégies entrepreneuriales à travers les PDC ; l'appui au Groupement de femmes promotrices d'AGR. Le coût global de ces activités s'élève à *vingt et un milliards trois soixante-neuf millions trois cent quatre-vingt-onze mille*.

3.2.9.2. Package des cibles priorisées relevant du MASMF

145. Dans le domaine social, la cible 1.4 (accès aux ressources économiques, aux services de base, à la propriété foncière) permet de créer de meilleures conditions de vie aux personnes les plus vulnérables notamment en leur offrant la possibilité de mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR). La problématique du genre reste posée au Bénin et les cibles de l'ODD 5

retenues prioritaires permettent de poursuivre les efforts engagés dans le cadre des OMD. Il s'agit de la cible 5.5 qui appelle des politiques volontaristes en faveur de la participation des femmes au processus décisionnel. Compte tenu des niveaux des inégalités dans le pays, trois cibles adressant cette problématique sont prioritaires : il y a l'autonomisation de toutes les personnes en vue de leur intégration sociale et économique avec la cible 10.2 puis l'assurance de l'égalité des chances et la réduction de l'inégalité des résultats avec la cible 10.3. Enfin, la cible 16.2 en lien avec la maltraitance des enfants relève également des attributions du MASM.

Tableau 34 : Packages des cibles priorisées relevant du MASMF

ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de référence		
			Valeur	Année	
1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale			
	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base			2015
		1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre			2015
		1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	4,39		2015
	1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	1.a.1 Proportion des ressources directement allouées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté			
		1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectées aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)			
	1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	1.b.1 Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables			
	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	7,2	2015	

ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de référence	
			Valeur	Année
5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	5.5.2 Proportion de femmes ministres		
		5.5.3 Proportion de femmes conseillère communal		
		5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	11,4	2015
	5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne	5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par types de droit		
		5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres		
	5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes	5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe		
5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent	5.c.1 Proportion de pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes			
	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent	91,1	2015

ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de référence	
			Valeur	Année
		16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants,		2015
		16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants		2015
		16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans		
		16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire	82	2015
	16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable	16.b.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme		

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.9.3. Analyse de la composition des activités du MASMf

146. De l'analyse des interventions du Ministère des Affaires Sociales et de la Micro Finance (MASMF) suivant les quatre types d'activités évoquées plus haut, il ressort que les activités capacitanes/habilitantes sont les plus dominantes (62.1%) dans l'ensemble des activités programmées par le MASMf. Elles sont suivies des activités de soutien (30,5%). Par contre, les activités de production/offres et de consommation/accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MASMf respectivement 0,8% et 6,6% pour l'ensemble des activités programmées par le Ministère au titre de 2018.

147. Les plus importantes activités de consommation et de production programmées concernent notamment l'approvisionnement des cantines en denrées alimentaire, la prise en charge nutritionnelle de 1280 OEV dans 14 communes, la prise en charge scolaire de 1040 OEV à travers la remise de kits scolaires dans 14 Communes, la consommation et la réhabilitation du groupe électrogène, la prise en charge des victimes de violence sur le genre, l'appui à 200 cas sociaux à travers les secours nationaux, l'installation d'un système d'énergie solaire, la transcription et la confection en braille de manuels de mathématique et de français pour les apprenants du primaire. Le tableau ci-après présente la répartition des programmes budgétaires par nature d'activités.

Tableau 35 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MASMf (%).

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Totaux
Pilotage et Soutien aux Services	9	1	64	26	100
Développement de l'industrie de la Micro finance	3	0	66	31	100
Promotion socio-économique des couches vulnérables	5	1	53	41	100

TOTAUX	6,6	0,8	62,1	30,5	100
--------	-----	-----	------	------	-----

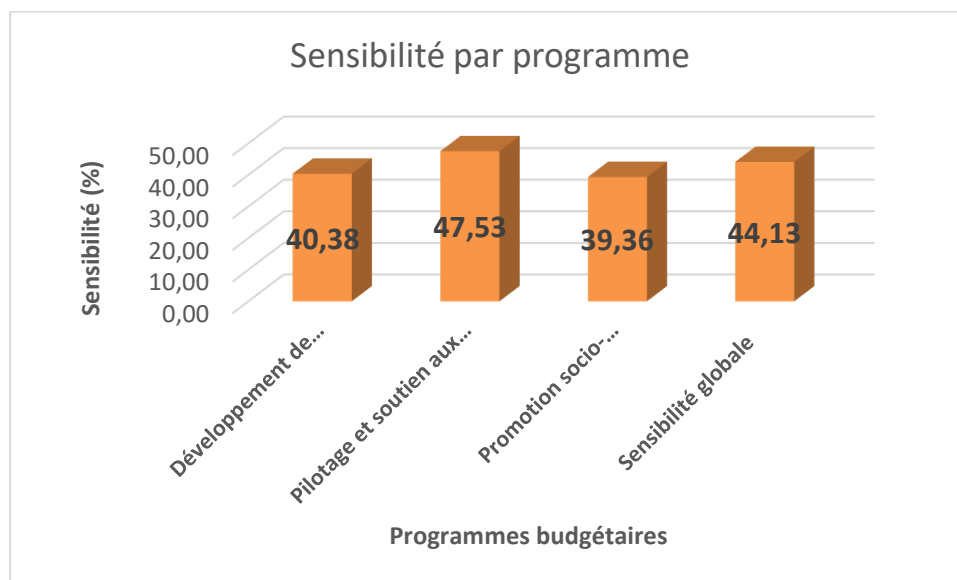
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

148. Comme il a été relevé précédemment pour l'ensemble des interventions du Ministère, les activités programmées dans les trois programmes budgétaires restent dominées par des activités habilitantes/capacitantes dont les parts s'établissent respectivement à 64%, 66% et 53%. Elles sont également suivies des activités de soutien qui sont respectivement de 26%, 31 et 41,2% pour ces programmes. Les activités de production/offres et de consommation/accès sont très faiblement programmées au niveau desdits programmes. Elles représentent respectivement 0,8% et 6,6% des activités programmées au MASMf au titre de l'exercice budgétaire 2018.

3.2.9.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MASMf

149. Les résultats de l'évaluation montrent que l'arrimage du PTA du MASMf aux ODD reste perfectible avec une sensibilité globale qui s'établit à 44,13%. Le graphique ci-après montre la déclinaison de cette sensibilité par programmes budgétaires.

Graphique 10 : Sensibilité des programmes budgétaires du MASMf aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

150. A la lecture du graphique, le programme développement de l'industrie de la Micro finance dont les interventions s'inscrivent dans l'accès aux services financiers, à la promotion de la finance inclusive et le développement des initiatives d'autonomisation affiche une sensibilité

de 40,38, lui conférant la mention perfectible. Les actions prévues dans le cadre de ce programme sont, entre autres, la mise en place des lignes de crédits de spécifiques (PAFILAV) et la mise en place des lignes de crédits MCPP financées par les bailleurs.

151. Quant au programme soutien aux services qui affiche le plus fort degré de sensibilité au sein des programmes budgétaires, ses interventions adressent des activités de gestion et d'acquisition de fournitures et matériels de bureau. Il faut souligner que le plus fort degré de sensibilité affiché par le programme soutien s'explique par le fait qu'il comporte, outre les activités de gestion et d'acquisition de fournitures de bureau et de matériels, des interventions directes (activités de consommation) en faveur des cibles du ministère. Ces activités sont logées dans le programme soutien parce qu'elles relèvent des structures qui sont transversales.

152. Sur le plan financier, le tableau ci-dessous confirme l'importance des activités habilitantes dans le PTA, gestion 2018 du MASMF. Ainsi, de l'évaluation du budget du PTA du MASMF, il ressort que près de la moitié du budget du MASMF prend en charge les activités capacitanes/habilitantes. Quoique faiblement représentées, les activités de consommation (6,6%) occupent environ 28% des ressources du MASMF.

Tableau 36 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MASMF (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	27,82
Production / Offre	0,04
Habilitante / Capacitante	49,21
Soutien	22,93
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.9.5. Répartition des activités du MASMF par cibles ODD impactées

153. On constate que 42,1% des activités du MASMF impactent dix (10) ODD à savoir : les ODD 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 7 ; 8 ; 12 ; 13 et 16, comme le montre le tableau ci-après. De façon

spécifique, le poids des activités impactant les cibles priorisées de l'ensemble de ces dix (10) ODD est de 41,1%. Il ressort de l'analyse de ce tableau que les activités du MASMIF impactent fortement l'ODD 16 relatif à la « mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux » à travers notamment la cible 16.6 (29,1% sur les 31,8%). Autrement dit, il y a plus d'activités qui adressent la gouvernance. Ensuite, on retrouve les cibles de l'ODD 5 relatif à l'«égalité entre les sexes» relevant du domaine d'intervention du MASMIF notamment les cibles 5.1 et 5.5. Les activités programmées dans cet ODD ont un poids de 2,9%. Ce poids est relativement faible résulte de ce que très peu d'activités sont programmées dans le PTA de ce ministère pour impacter l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Par ailleurs, les questions de gouvernance qui adressent les cibles de l'ODD 16 sont prises en charge hauteur de 31,8% par les interventions de ce Ministère.

Tableau 37 : Répartition des activités programmées du MASMIF par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
1	1.2	0,4
2	2.1	1,6
3	3.3, 3.4	1,9
4	4.1, 4.4	1,2
5	5.1, 5.5	2,9
7	7.1	0,4
8	8.5	0,2
12	12.7	0,4
13	13.1	0,2
16	16.2, 16.3, 16.5, 16.6	31,8
Total 1		41
Cibles de mise en œuvre		
3	3d	0,4
16	16.b	0,6
Total 2		1
Total 1+2		42

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

154. Pour ce qui est des cibles de mise en œuvre, elles ont été adressées par seulement 1% des activités du PTA du MASMIF. Aucune cible de l'ODD 17 relatif au partenariat pour la

réalisation des objectifs n'a été adressée par les activités dudit ministère.

3.2.10. Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi

3.2.10.1. Présentation des programmes budgétaires du MPMEPE

155. Les actions et activités prévues par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) au titre de l'exercice budgétaire 2018 sont regroupées autour de quatre programmes budgétaires que sont : i) le programme « Appui aux Petites et Moyennes Entreprises » ; ii) le programme « Emploi » ; iii) le programme « Artisanat » et iv) le programme « Pilotage et soutien aux services du MPMEPE ».

156. Les interventions du programme « Appui aux Petites et Moyennes Entreprises » s'inscrivent globalement dans l'amélioration de la contribution des PME au développement économique du Bénin. Deux grandes actions à savoir la promotion des PME/PMI et le dialogue public-privé permettent d'atteindre cet objectif. Ces actions sont déclinées en 28 activités pour un coût estimatif global *d'un milliard cinq cent quinze millions neuf cent trente mille (1 515 930 000) francs CFA.*

157. L'objectif du programme « Emploi » est de promouvoir un emploi décent et durable pour accélérer la croissance économique. De façon spécifique, il ambitionne de renforcer les dispositifs de la promotion de l'emploi et d'opérationnaliser les systèmes d'information sur les marchés du travail et de l'emploi. Egalement deux actions sont prévues pour atteindre ces objectifs. Il s'agit de la promotion de l'emploi décent et durable, et de l'opérationnalisation du système d'information sur le marché de l'emploi. Il est prévu dans ce programme, un total de 115 activités, pour un coût global prévisionnel qui s'élève à *seize milliards dix millions huit cent soixante-seize mille (16 010 876 000) francs CFA.*

158. En vue d'organiser le secteur de l'artisanat et de rendre compétitives les entreprises artisanales, le programme « Artisanat » s'est articulé autour de deux actions phares qui visent la réglementation de l'artisanat, l'appui au financement de l'artisanat, les infrastructures et l'équipement de l'artisanat, la formation des artisans et la promotion commerciale des produits artisanaux. L'atteinte des objectifs de ce programme a nécessité la programmation de 12 activités pour un coût global de *trois cent quatre-vingt-trois millions dix mille (383 010 000) francs CFA.*

159. Quant au programme « Pilotage et soutien aux services du MPMEPE », il vise à renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles des services. Pour atteindre cet objectif, cinq grandes actions sont menées telles que : i) le pilotage et la coordination du ministère, ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère, iii) le renforcement du système de planification, de programmation et de suivi-évaluation, iv) le renforcement de la gestion de l'information sur les actions du ministère, et v) le renforcement des capacités infrastructurelles, matérielles et institutionnelles. Le coût global des 52 activités prévues dans ce programme est de *cinq cent quatre-vingt-dix millions quatre cent onze mille (590 411 000) francs CFA*.

3.2.10.2. Package des cibles priorisées relevant du MPMEPE

160. La cible 8.3 a été priorisée pour le compte de l'ODD 8, puisque favorable à la promotion des politiques de développement créant notamment d'emplois décents, à un salaire égal pour un travail égal puis à la valorisation de la culture et des produits locaux à des fins touristiques.

Tableau 38 : [Packages des cibles priorisées relevant du MPMEPE](#)

ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de Références	
			Année	valeurs
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	2015	
		8.3.2 Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier	2014	6,5
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés	2015	
		8.5.2 Taux de chômage	2015	2,3
		8.5.3 Taux de sous-emploi visible	2015	39
	8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en	8.a.1 Engagements pris et décaissements		

ODD	Cibles	Indicateurs	Valeurs de Références	
			Année	valeurs
	développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	effectués dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce		
	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	8.b.1 Dépenses publiques totales consacrées aux programmes de protection sociale et d'emploi, en proportion des budgets nationaux et du PIB		

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.10.3. Analyse de la composition des activités du MPMEPE

161. L'analyse de sensibilité ODD des interventions du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE), au travers des quatre natures d'activités présentées dans la méthodologie, montre la forte dominance des activités de soutien et habilitantes dans l'ensemble des activités. Elles représentent respectivement 34,62% et 60,68% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Les activités de consommation et de production, indiquées par leur fort impact sur les cibles des ODD sont faiblement représentées dans les interventions du MEPME. Les poids de ces activités se situent à respectivement à 3,85% et 0,85% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MPMEPE. Les plus importantes activités de consommation et de production programmées concernent notamment l'appui au financement de l'artisanat.

Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 39 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MPMEPE (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Nature d'activités				
	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Total
Appui aux PME	0,0	0,0	46,43	53,57	100

Pilotage et Soutien aux Services	0,0	0,0	44,44	55,56	100
Artisanat	14,29	14,29	35,71	35,71	100
Emploi	0,0	0,0	80,58	19,42	100
TOTAUX	0,85	3,85	60,68	34,62	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

162. L'analyse du tableau ci-dessus, montre que pour les programmes budgétaires appui aux PME, pilotage et soutien aux services et emploi, les activités prévues sont concentrées sur deux natures à savoir, les activités de soutien et les activités habilitantes.

163. Ainsi, à l'exception du programme relatif à l'«Artisanat » et au programme «Emploi », les activités de soutien sont les plus dominantes dans l'ensemble des programmes du PTA du MPMEPE. Les programmes Appui aux PME (53,57%) et, Pilotage et Soutien aux Services (55,56%) affichent les plus forts taux de concentration d'activités de soutien. Les activités de consommation et de production sont totalement absentes dans ces deux programmes. En effet, les activités de ces deux programmes concernent des appuis et de gestion indispensables pour un meilleur fonctionnement de l'administration de MPMEPE en général. On peut citer, entre autres, l'achat de carburants et de fournitures, la réalisation des travaux d'entretien, d'équipement et de maintenance, des renforcements de capacités.

164. Pour ce qui concerne le programme artisanat, les activités de production (19,24%) et de consommation (19,24%) prévues visent le financement des entreprises artisanales (mini et micro entreprises artisanales), le partenariat stratégique pour la sélection, la labellisation, la certification et la commercialisation sur le plan local et international de cinq produits de l'artisanat béninois, la participation des artisans sélectionnés aux foires et au salon nationaux sous régionaux et internationaux. Ces interventions s'inscrivent bien dans la promotion du secteur de l'artisanat et contribueront à améliorer la sensibilité ODD de ce programme.

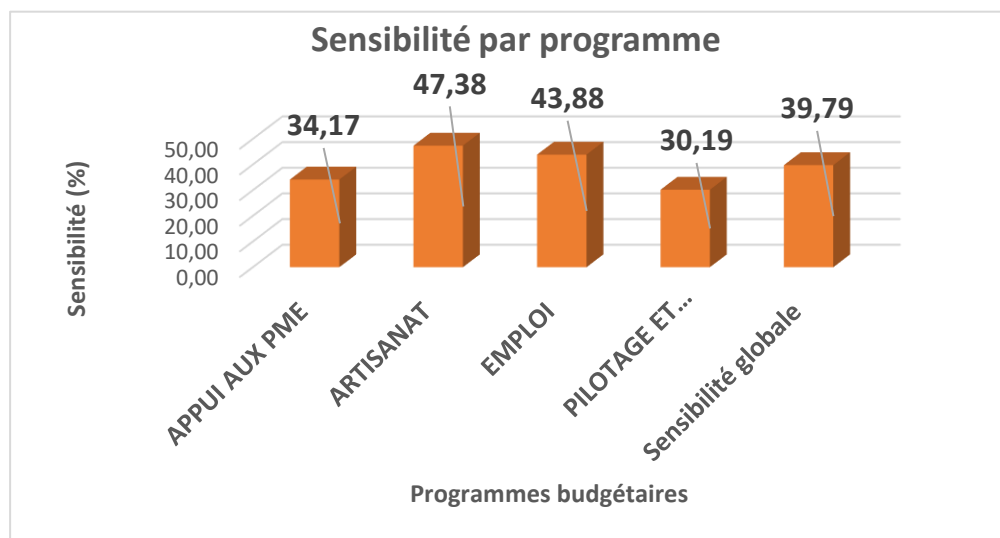
3.2.10.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MPMEPE

165. Le PTA du MPMEPE affiche une sensibilité de 39,79%, induisant la mention " pas du tout satisfaisant". Ce taux est le résultat des natures d'activités proposées dans le PTA dudit ministère. En effet, comme souligné plus haut, les activités programmées restent dominées par

des activités de soutien et habilitantes. Aussi, les poids des activités de soutien dans chacun des quatre programmes budgétaires expliquent-ils la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD. Les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont quasiment absentes. Elles ont été programmées à hauteur de 0,85% au sein du programme artisanat.

166. Cette sensibilité quoique faible, est suffisamment proche de la mention perfectible qui requiert une sensibilité dans la tranche de 40% à 60%. Le MPMEPE aurait pu avoir cette mention si certaines interventions contribuent directement à la mesure des indicateurs associés aux cibles qu'elles adressent. Au nombre de ces activités, on peut citer l'organisation des élections consulaires des CIM, le renforcement des capacités managériales des ressources humaines dans l'administration publique, la co-production de six (06) émissions de 26 mn sur l'orientation en milieu scolaire et universitaire pour le Programme d'Appui à la Prévention du Chômage par l'Orientation (PAPCO).

Graphique 11 : Sensibilité des programmes budgétaires du MPMEPE aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

167. A la lecture du graphique ci-dessus, les sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 34,17%, 47,38%, 43,88%, 30,19% respectivement pour les programmes (i) Appui aux PME; (ii) Artisanat; (iii) et (iv) Pilotage et Soutien aux Services. Les programmes artisanat et emploi ont des sensibilités qui se retrouvent dans la tranche de 40% à 60%, correspondant à l'appréciation perfectible. Ainsi, les interventions réalisées dans ces deux programmes adressent mieux les cibles des ODD que les deux autres programmes. Ces interventions ont contribué à porter à 39,79% la sensibilité dudit Ministère et concernent

notamment les règlements des dettes de la gestion 2017 du PRCMN, l'équipement de la salle multimédia de la direction générale et l'élaboration du répertoire des PME à vocation publicitaire.

168. Par ailleurs, il est noté une prédominance des activités telles que les dépenses diverses de fonctionnement, le paiement des dettes, l'organisation des séances et l'organisation de diverses mission de suivi et de contrôle. Ces activités n'ont pas pour vocation de tirer vers le haut la sensibilité du Ministère. Le tableau ci-dessous confirme l'importance des activités de soutien dans le PTA, gestion 2018 du MEPME.

Tableau 40 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MPMEPE (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,41
Production / Offre	0,32
Habilitante / Capacitante	75,50
Soutien	23,77
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

169. La répartition des ressources affectées aux activités programmées au titre de 2018 au MPMEPE reste concentrée sur des activités habilitantes/capacitantes. Elles totalisent 75,5% des ressources du ministère. Les activités de soutien qui ont environ la moitié du poids des activités habilitantes/capacitantes en consomment moins du quart (23,77%) des ressources financières de ce ministère. Les ressources affectées au peu d'activités de consommation et de production (financement des entreprises artisanales) sont très faibles. Il s'en suit que le MPMEPE n'a pas consacré une part importante de ses ressources pour le financement des entreprises artisanales (mini et micro entreprises artisanales) qui constitue quand même une priorité du Ministère au regard de ses attributions et de la volonté du Gouvernement de réformer le secteur de l'artisanat en vue de le rendre compétitif.

3.2.10.5. Répartition des activités du MPMEPE par cibles ODD impactées

170. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que 67,23% des interventions du MPMEPE adressent les cibles prioritaires des ODD 1, 4, 8, 9, 16. Les cibles 8.3, 8.5 et 8.a

retenues prioritaires pour le MPMEPE ont été adressées par 22,13% des interventions du MPMEPE contre 33,19% pour les cibles 16.3; 16.6 de l'ODD 16. L'accent a donc été plus mis sur des actions de gouvernance que sur celles qui relèvent fondamentalement des attributions du MPMEPE.

Tableau 41 : Répartition des activités programmées du MPMEPE par cibles prioritées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles prioritées		
1	1.4	0,43
4	4.4	7,23
8	8.3; 8.5; 8.9	22,13
16	16.3; 16.6	33,19
Cibles de mise en œuvre		
8	8.b	3,4
9	9.c	0,85
Total		67,23

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.11. Ministère de la Santé

3.2.11.1. Présentation des programmes budgétaires du MS

171. Le Ministère de la Santé (MS) dispose au titre de la gestion 2018 un PTA comportant plus de mille (1000) activités réparties dans trois (03) programmes budgétaires que sont : (i) Offre et accès aux soins de santé ; (ii) Pilotage et Soutien et (iii) Prévention et sécurité sanitaire.

3.2.11.2. Package des cibles prioritées relevant du MS

172. Les interventions du MS doivent contribuer à l'atteinte de l'ODD 3 relatif à la bonne santé et au bien-être. Cinq cibles y sont prioritées à savoir 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.7. La cible 3.1 traite des questions relatives à la mortalité maternelle ; la cible 3.2, la mortalité néonatale et la mortalité des enfants de moins de cinq ans. La cible 3.3 quant à elle vise la lutte contre le sida, le paludisme, les maladies tropicales négligées, l'hépatite, les maladies hydriques et autres maladies transmissibles. S'agissant de la cible 3.4, elle met l'emphase sur la réduction de la mortalité prématurée due à des maladies non transmises ainsi que la promotion de la santé mentale et du bien-être. Enfin, la cible 3.7 est liée aux questions de santé sexuelle et procréative.

Tableau 42 : Packages des cibles priorisées relevant du MS

Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
		Année	Valeur	Unité	Source
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	2014	347	100 000	INSAE
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	2014	77,2	%	INSAE
	3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	2014	58,8	%	INSAE
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	2014	115	‰	INSAE
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale	2014	38	‰	INSAE
	3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète	2014	41,6	%	INSAE
	3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	2015	2,108	‰	MS-DPP
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.1:Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes				MS- DPP
	3.3.3 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	2014	7,62	%	MS-DPP
	3.3.4 Taux de couverture en ARV des PVVIH	2014		%	MS-DPP
	3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants	2015	31	1 000	MS-PNT
	3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	2015	15,5	%	MS-DPP
	3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants	2015	23,4	%	MS-DPP
	3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires	2015		%	MS-PNLMT
	3.3.9 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de la filariose lymphatique	2015	22,91	%	MS-PNLMT
	3.3.10 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de l'onchocercose	2015	47,23	%	MS-PNLMT
	3.3.11 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des schistosomiases	2015	6,18	%	MS-PNLMT

Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
		Année	Valeur	Unité	Source
	3.3.12 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des géo helminthiases	2015	7,75	%	MS-PNLMT
	3.3.13 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques du trachome	2015		%	MS-PNLMT
3.4 D'ici à 20130, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématuré due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	3.4.2 Létalité liée aux maladies cardiovasculaires	2015	15	10 000	MS-DPP
	3.4.3: Létalité liée au cancer	2015	4	10 000	MS-DPP
	3.4.4 Létalité liée au diabète	2015	2	10 000	MS-DPP
	3.4.5 Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques	2015	3	10 000	MS-DPP
	3.4.6 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine				
	3.4.7 Taux de mortalité par suicide				MS-DPP
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	2014	12,5	%	INSAE
	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	2014	19,6	%	INSAE
3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	3.a.1 Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les plus de 15 ans (taux comparatifs par âge)				
3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui	3.b.1 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments et vaccins essentiels à un coût abordable et de façon pérenne				
	3.b.2 Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base				

Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
		Année	Valeur	Unité	Source
touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments					
3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	3.c.1 Densité et répartition du personnel de santé				
3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	3.d.1 Application du Règlement sanitaire international (RSI) et préparation aux urgences sanitaires				

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.11.3. Analyse de la composition des activités du MS

173. L'analyse des interventions du Ministère de la Santé suivant les quatre types d'activités évoqués plus haut, fait ressortir que les activités de soutien et celles capacitanes/habilitantes sont les plus dominantes, respectivement 46,20% et 45,95 dans l'ensemble des activités programmées par le MS. Par contre, les activités de consommation/accès et de production/offres qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MS, respectivement 1,44% et 6,42% pour l'ensemble des activités programmées par le Ministère au titre de 2018. Le tableau ci-après présente la répartition des programmes budgétaires par nature d'activités.

Tableau 43 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MS (%)

Nature d'activités Programmes budgétaires	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Total
Offre et accès aux soins de santé	1,18	12,32	31,28	55,21	100
Pilotage et Soutien	0,31	0,63	50,00	49,06	100
Prévention et sécurité sanitaire	2,48	4,95	56,98	35,59	100
TOTAUX	1,44	6,42	45,95	46,20	100

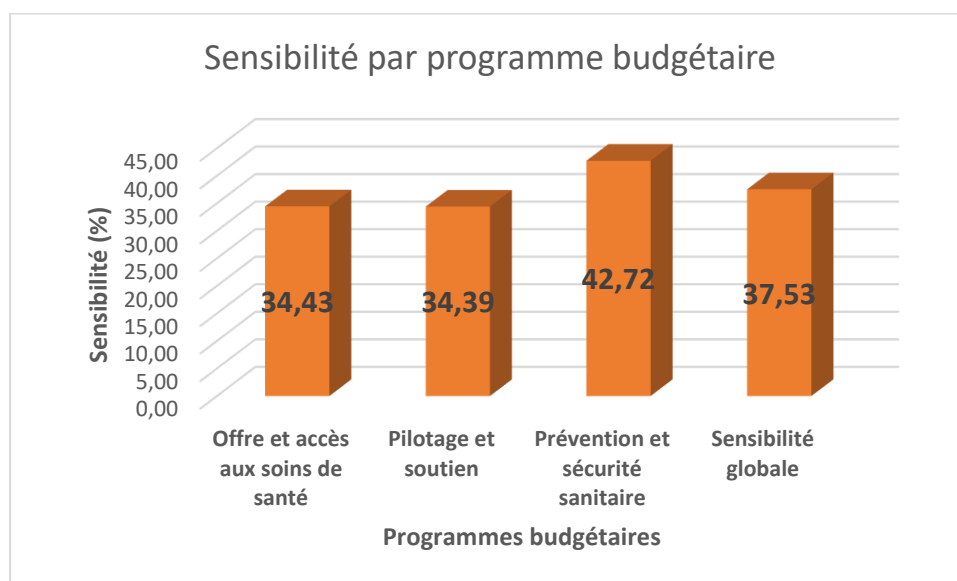
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

174. Comme le montre le tableau ci-dessus et précédemment relevé pour l'ensemble des interventions du MS, les activités programmées dans les trois programmes sont fortement dominées par les activités capacitanes/habilitantes et de soutien dont les parts par programmes budgétaires s'établissent respectivement pour les programmes "Offre et accès aux soins de santé" à 31,28%, et 55,21% ; "Pilotage et Soutien" à 50,00 et 49,06% et "Prévention et sécurité sanitaire" à 56,98 et 35,59. Les activités de production/offres et de consommation/accès sont très faiblement programmées au niveau desdits programmes.

3.2.11.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MS

175. L'évaluation du PTA du MS ressort la mention " pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 37,53 % révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MS aux ODD. Le graphique ci-après montre la déclinaison de cette sensibilité par programmes budgétaires.

Graphique 12 : Sensibilité des programmes budgétaires du MS aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

176. Il faut souligner que ces sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 34,43%, 34,39% et 42,72% respectivement pour les programmes (i) Offre et accès aux soins de santé ; (ii) Pilotage et Soutien et (iii) Prévention et sécurité sanitaire. Ainsi, le poids des activités de soutien dans chacun des trois programmes budgétaires dépassant un tiers, cela justifie le faible alignement des programmes budgétaires aux ODD comme souligné plus haut. Elle explique également la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD.

177. La sensibilité ODD du MS est portée à 37,53% grâce à quelques activités de consommation/accès dont l'appui des CDTUB en produits alimentaires pour les malades hospitalisés, l'organisation des passages des Activités de Vaccination Supplémentaires ; l'acquisition des outils horticoles pour l'aménagement des 65 jardins de plantes médicinales du Bénin et l'organisation de la Campagne de supplémentation en vitamine A et de déparasitage

couplées avec les journées nationales de la vaccination (JNV). Cette sensibilité est aussi nourrie par des activités de production comme l'acquisition d'un nouveau scanner. S'y ajoutent les activités habilitantes/capacitantes qui contribuent directement à la mesure des indicateurs associés aux cibles qu'elles adressent. Il s'agit notamment des activités relatives à l'organisation des missions de suivi de l'introduction de Sayana Press dans les centres de santé et la communauté des zones sanitaires pilotes, l'organisation des séances de mobilisation sociale sur le dépistage et la prise en charge des FO ; l'acquisition des Produits contraceptifs, la dissémination des documents stratégiques élaborés/actualisés.

178. Par ailleurs, il est noté une prédominance des activités de soutien liées aux dépenses de fonctionnement, de paiement des dettes, de travaux divers d'entretien et de réparation. Ces activités ont plutôt fait diminuer la sensibilité du Ministère. Le tableau ci-dessous confirme cette importance des activités de soutien dans le PTA, gestion 2018 du MS.

Tableau 13 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MS (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,27
Production / Offre	7,88
Habilitante / Capacitante	28,59
Soutien	63,26
TOTAL	100,00

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

179. Ainsi, l'évaluation du budget du PTA du MS montre que malgré la très faible différence de poids entre les activités capacitanes/habilitantes et celles de soutien (respectivement 45,95% et 46,20%), ces dernières occupent plus de la moitié de ce budget (63,26%). Les activités capacitanes/habilitantes qui ont pratiquement la même proportion que les activités de soutien comme précédemment souligné, ne consomment que 28,59 % du budget global de ce ministère.

3.2.11.5. Répartition des activités du MS par cibles ODD impactées

180. Il ressort que 53,7% des activités du MS impactent neuf (09) ODD à savoir : les ODD 1, 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 7 ; 9 ; 16 et 17. De façon spécifique, comme le montre le tableau ci-après, le poids des activités impactant les cibles priorisées de sept (07) ODD concernés sur les neuf (09) est de 49,99%. Il ressort de l'analyse de ce tableau qu'il y a plus d'activités qui adressent la gouvernance (ODD 16 avec 32,35%) à travers exclusivement la cible 16.6 relative à la « mise

en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ». Viennent ensuite les cibles de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être, 13,51%) relevant du domaine d'intervention du MS. Toutes ses cibles priorisées ont été adressées (3.1; 3.2; 3.3; 3.4; 3.7). Or, les activités prévues dans le PTA du Ministère de la Santé devraient adresser dans leur majorité l'ODD 3.

181. En ce qui concerne les cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 3,71% des activités du PTA du MS, comme l'indique le tableau ci-dessous. Il est noté une prépondérance des cibles de mise en œuvre de l'ODD 3 (3.a; 3.b; 3.c et 3.d). Elles sont suivies d'une cible de mise en œuvre de l'ODD 4 (4.c) puis des cibles de l'ODD 17 (17.9 ; 17.16 ; et 17.17) relatif au partenariat pour la réalisation des objectifs.

Tableau 44 : Répartition des activités programmées du MS par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
1	1.3	0,84
2	2.1	0,08
3	3.1; 3.2; 3.3; 3.4; 3.7	13,51
6	6.4	0,08
7	7.1	0,17
9	9.1; 9.5	2,96
16	16.6	32,35
Total 1		49,99
Cibles de mise en œuvre		
3	3.a; 3.b; 3.c; 3.d	2,28
4	4.c	1,01
17	17.9; 17.16; 17.17	0,42
Total 2		3,71
Total 1+2		53,7

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.12. Ministère du Plan et du Développement

3.2.12.1. Présentation des programmes budgétaires du MPD

182. La mise en œuvre de la mission du Ministère du Plan et du Développement a nécessité dans son Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2018-2020, trois programmes budgétaires qui visent globalement à améliorer les performances économiques et sociales du Bénin.

183. Outre le programme Pilotage et soutien aux services du MPD, nous avons : i) le programme Orientation du développement dont les actions s'inscrivent dans la réflexion prospective, le renforcement de la planification du développement et de la coordination statistique ; et ii) le programme Financement du développement et Suivi-évaluation qui participe à la mise en œuvre du PAG à travers la recherche efficace de financement et une gestion appropriée de ses projets et programmes de développement.

3.2.12.2. Package des cibles priorisées relevant du MPD

184. Le Ministère du Plan et du Développement, a pour mission d'impulser le développement économique et social, d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques, programmes, projets et décisions du Gouvernement en matière de développement national, régional et local. Il s'agit d'un ministère transversal qui est concerné dans la mise en œuvre de toutes les cibles prioritaires des ODD.

3.2.12.3. Analyse de la composition des activités du MPD

185. En lien avec ses attributions, le PTA, exercice 2018 du Ministère du Plan et du Développement (MPD) est fortement dominé par des activités de soutien et habilitantes. En effet, les résultats de l'évaluation ex ante des interventions du MPD au titre de l'exercice budgétaire 2018 font ressortir que les activités de soutien et les activités habilitantes représentent respectivement 48,82 % et 50,45% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Elles totalisent à elles seules plus de 90% des activités programmées dans le PTA gestion 2018. Cette concentration de ces deux natures d'activités dans le PTA du MPD se justifie essentiellement par la mission de coordination du développement que joue ce Ministère.

186. Les activités de consommation et de production, indiquées par leur fort impact sur les cibles des ODD sont faiblement représentées dans les interventions du MPD. Les poids de ces activités se situent respectivement à 0,54% et 0,18% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MPD. Les quelques activités de consommation et de production programmées au

MPD concernent la poursuite des travaux de ravalement de la façade du bâtiment INSAE, la réalisation de l'accès à l'approvisionnement en eau potable, aux services d'hygiène, à l'énergie et à l'assainissement de base Projet Commune du Millénaire de Bonou pour un développement durable (PCM-Bonou)). Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 45 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MPD (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Consomma tion	Production	Habilitante	Soutien	Total
Financement du Développement et Suivi Évaluation	0	0	59,34	40,66	100
Orientation du Développement	2,78	0	52,78	44,44	
Pilotage et Soutien aux Services	0	0,28	47,46	52,26	100
TOTAUX	0,54	0,18	50,45	48,82	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

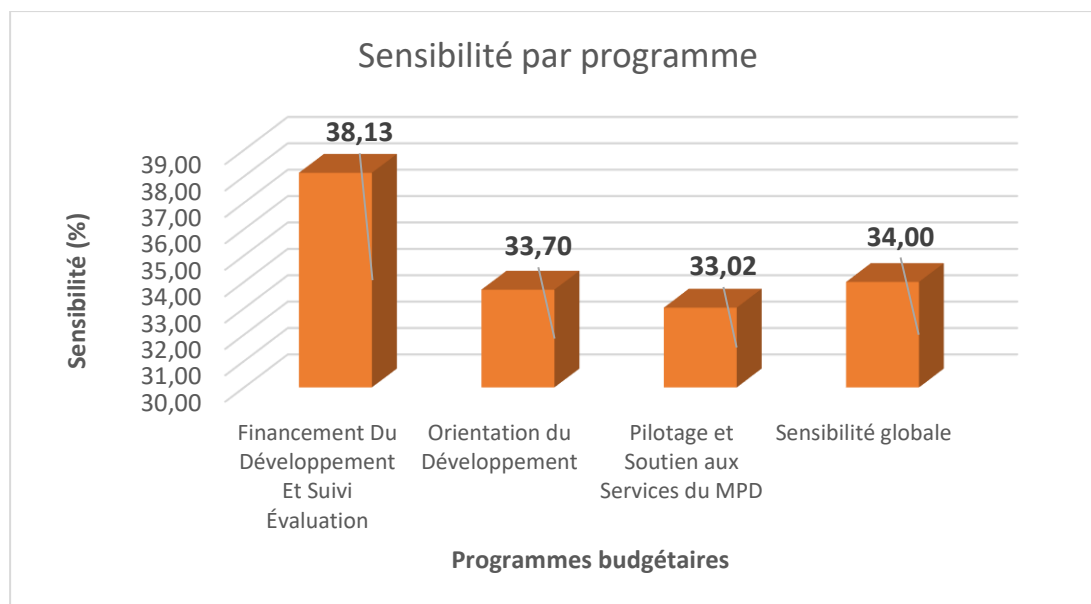
187. Dans le tableau ci-dessus, la répartition des natures d'activités présentée globalement ci-dessus est également observée pour chacun des programmes budgétaires du MPD. Ces programmes sont dominés par les activités de soutien et capacitances. Les programmes P1 (40,66%), P2 (44,44%), P3 (52,26%) affichent les plus forts taux de concentration d'activités de soutien.

3.2.12.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MPD

188. De l'évaluation du PTA du MPD, il ressort la mention " pas du tout satisfaisant" pour les activités du MPD, telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 34% révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MPD aux ODD. Les poids des activités de soutien dans chacun des quatre derniers programmes

budgétaires expliquent la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD.

Graphique 14 : Sensibilité des programmes budgétaires du MPD aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

189. Par programmes budgétaires, les sensibilités s'établissent à 38,13%, 33,70%, 33,02% respectivement pour les programmes « Financement du Développement et Suivi Évaluation » «Orientation du Développement » et « Pilotage et Soutien aux Services du MPD». Les interventions réalisées au MPD et qui ont permis de porter à 34% la sensibilité dudit Ministère concernent notamment la mobilisation des ressources financières, le cadrage des politiques macro-économique, la gestion des investissements publics et privés, le suivi et l'évaluation des politiques publiques et l'appui au système statistique.

190. Par ailleurs, il est à noter une prédominance des activités telles que les dépenses diverses de fonctionnement, le paiement des dettes, l'organisation des fêtes et cérémonies officielles et l'organisation de diverses missions de suivi et de contrôle. Ces activités n'ont pas pour vocation de tirer vers le haut la sensibilité du Ministère. Le tableau ci-dessous confirme l'importance des activités de soutien et d'habilitantes dans le PTA, gestion 2018 du MPD.

Tableau 46 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MPD (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,31
Production / Offre	0,77
Habilitante / Capacitante	52,76
Soutien	46,11
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

191. En effet, environ 99% des ressources du MPD sont consacrées aux activités capacitanes (52,76%) et activités de soutien (46,11%). Les services généralement offerts par le MPD sont des appuis aux ministères et institutions de la République dans l'élaboration des documents de planification, le suivi et l'évaluation des investissements de même que des agendas régionaux et internationaux auxquels le Bénin a souscrit.

3.2.12.5. Répartition des activités du MPD par cibles ODD impactées

192. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que 40,31% des activités du MPD impactent huit (08) ODD à savoir : les ODD 2 ; 6 ; 7 ; 9, 10,16 et 17. Il en ressort que les cibles 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 8.2 ; 8.3 ; 8.5 et 8.9 du package de cibles relevant des attributions du MPD ne sont pas directement impactées par les interventions dudit Ministère. En effet, comme souligné plus haut, les actions du MPD viennent en appui à celles des ministères intervenant directement dans la mise en œuvre de certains ODD. Ainsi, pour l'ODD 1, le MPD est amené, en collaboration avec tous les autres ministères, à coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en lien avec la lutte contre la pauvreté.

193. Le MPD étant un ministère de coordination, il est évident que ses interventions aient un fort impact sur la cible 16.6 de l'ODD 16. Et comme on pouvait le noter dans le tableau ci-après, 46,84% des interventions du MPD adressent la cible 16.6 relative à la gouvernance.

194. Dans ce registre, le MPD a su bien jouer son rôle au travers de l'accompagnement apporté aux ministères et institutions de la République notamment, dans la prise en compte des ODD dans leurs documents de planification, l'élaboration des documents de planification, la recherche et la mobilisation de ressources pour le financement du développement.

Tableau 47 : Répartition des activités programmées du MPD par cibles prioritées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles prioritées		
2	2.1	0,18
6	6.1; 6.2	0,54
7	7.1	0,36
9	9.1	0,18
16	16.6	46,84
Cibles de mise en œuvre		
11	11.a	0,36
16	16.b	0,36
17	17.3; 17.5; 17.10	2,35
Total		51,17

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.13. Ministère du Travail et de la Fonction Publique

3.2.13.1. Présentation des programmes budgétaires du MTFP

195. Le Plan de Travail Annuel gestion 2018 du Ministère du Travail et de la Fonction Publique contient trois programmes à savoir : (i) Pilotage et Soutien aux Services ; (ii) Modernisation de l'Administration Publique et (iii) Travail et Sécurité sociale.

3.2.13.2. Package des cibles prioritées relevant du MTFP

196. Parmi les cibles prioritaires ODD du Bénin, un certain nombre de cibles relèvent des attributions du MTFP à savoir : La problématique du genre reste posée au Bénin et les cibles de l'ODD 5 retenues prioritaires permettent de poursuivre les efforts engagés dans le cadre des OMD. Il s'agit de la cible 5.5 qui appelle des politiques volontaristes en faveur de la participation des femmes au processus décisionnel. De plus compte tenu des niveaux des inégalités dans le pays, trois cibles adressant cette problématique sont prioritaires : il y a le relèvement des niveaux de revenu des plus pauvres à faire progresser plus rapidement avec la cible 10.2, qui vise d'ici à 2030, à autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Tableau 48 : Packages des cibles priorisées relevant du MTFP

N°	ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
01	5	5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	5.5.2 Proportion de femmes ministres				MTFPAS
			5.5.3 Proportion de femmes conseillère communal				MTFPAS
			5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	2015	11,4	%	MTFPAS
02	8	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.					
03		8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés	2015			INSAE
			8.5.2 Taux de chômage	2015	2,3		INSAE
			8.5.3 Taux de sous-emploi visible	2015	39		INSAE
04	10	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	10.2.1: Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian				INSAE

3.2.13.3. Analyse de la composition des activités du MTFP

197. A la lecture du tableau ci-dessous, il est noté que des quatre natures d'activités, trois sont impactées par les activités du MTFP. Il s'agit des activités de consommation (1,62%), des activités de soutien (30,84%) et des activités capacitanes (67,53%). Ainsi, les activités habilitantes sont les plus dominantes dans l'ensemble des activités programmées au titre du PTA, gestion 2018 du MTFP. Elles sont suivies des activités de soutien.

Tableau 49 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MTFP (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Consommation /Accès	Habilitante	Soutien	Total
Pilotage et Soutien aux Services	0,00	67,37	32,63	100
Modernisation de l'Administration Publique	1,33	74,67	24,00	100
Travail et Sécurité sociale	9,30	55,81	34,88	100
TOTAUX	1,62	67,53	30,84	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

198. Par ailleurs, il est noté l'absence des activités de production qui pourtant, permettent de rendre disponibles les produits ou services nécessaires à la satisfaction d'un besoin en lien avec les cibles de la réduction des inégalités de revenu dans le pays, la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

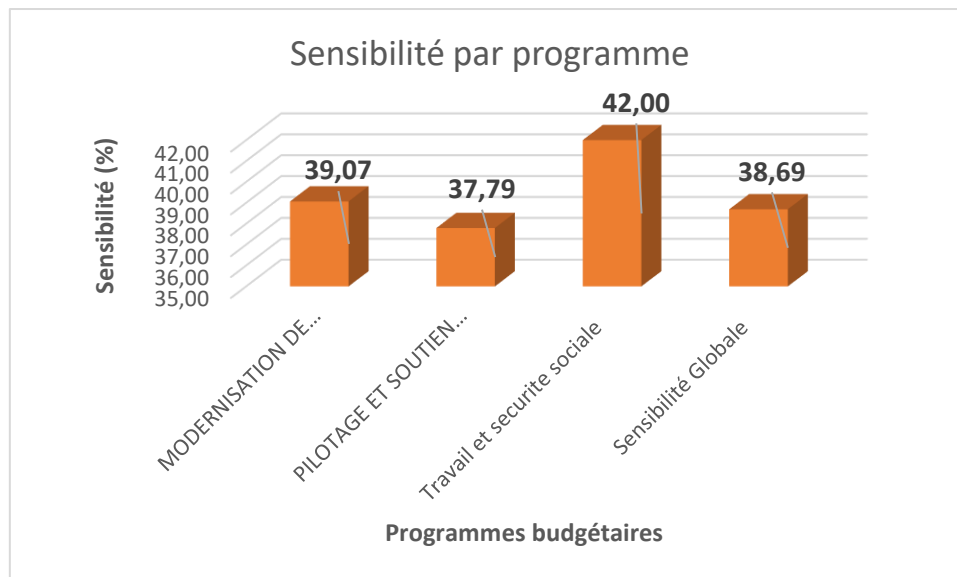
199. Il en est de même des trois programmes du MTFP qui sont fortement dominés par les activités de nature habilitante. Ainsi le programme Modernisation de l'Administration Publique affiche le poids le plus élevé 74,67 % avec les activités comme le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans l'organisation des concours, le recrutement du personnel au profit des ministères et la réhabilitation et la modernisation des archives des agents partis de la fonction publique avec une couverture géographique de presque 100% des communes. Pour le

programme Travail et Sécurité Social, on note les activités comme l’opérationnalisation du système d’information sur le marché de travail et l’amélioration du niveau de connaissances des partenaires sociaux et des pouvoirs publics sur l’importance des normes nationales et internationales du travail.

3.2.13.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MTFP

200. La sensibilité globale des interventions du MTFP en faveur des ODD s’établit à 38,69 %, induisant la mention "pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, le faible niveau de sensibilité du PTA est dû d’une part à l’absence des activités de production et également les faibles niveaux d’alignement des interventions programmées dans le PTA par les programmes de Modernisation et de Pilotage d’autre part. Les interventions réalisées au MTFP et qui ont permis de porter à 38,69% la sensibilité dudit Ministère concernent notamment l’acquisition du matériel roulant et le fonctionnement des Directions et les dépenses de personnel.

Graphique 15 : Sensibilité des programmes budgétaires du MTFP aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d’évaluation ex ante des PTA, 2018

201. Toutefois, le troisième programme relatif au « Travail et Sécurité Sociale », a une sensibilité de 42,00%, lui conférant l’appréciation parfaite. L’effort enregistré au niveau de ce programme est expliqué par les activités de consommation qui y sont inscrites. Il s’agit

notamment du financement des plans et actions isolées de formation au profit de 500 employés d'entreprises formelles et du financement des projets collectifs de formation au profit de 500 maîtres artisans de divers métiers. La réalisation de ses activités va directement impacter les bénéficiaires.

202. Le tableau ci-dessous montre la répartition des ressources allouées au MTFP au titre de la gestion 2018, par nature d'activités. Environ 97% des ressources allouées au MTFP sont concentrées autour des activités de soutien et habilitantes. Cette forte mobilisation de ressources en faveur des activités habilitantes est justifiée par les interventions du MTFP qui se résument essentiellement en la définition et la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de travail et de la fonction publique et de réforme administrative et institutionnelle. Ces interventions appellent très peu d'activités de production et de consommation.

Tableau 50 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MTFP (%)

Nature	Poids (%)
Consommation / Accès	2,6
Habilitante / Capacitante	33,54
Soutien	63,86
Total	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.13.5. Répartition des activités du MTFP par cibles ODD impactées

203. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que des activités du MTFP impactent plusieurs des ODD. Les tendances montrent qu'il y a 61,35 % pour les cibles priorités et de 7,79 pour les cibles de mise en œuvre. La lecture du tableau montre que seule la cible 8.5 est adressée par les interventions du MTFP. Les cibles 5.5 et 10.2 qui relèvent également des attributions du MTFP ne sont pas impactées par les actions de ce Ministère. Notamment, les questions d'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde à travers la cible « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et

qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance » n'est pas du tout adressé par les activités alors que c'est une des cibles du package des cibles priorisé du Ministère.

204. Toutefois, de par son caractère transversal en matière de politique du travail et de la fonction publique, ses interventions ont fortement adressé les cibles priorisées, de l'ODD 16 (47,08%). Elles concernent les activités de vulgarisation du Code des Valeurs et d'Ethique de la Fonction Publique dans les services publics et l'organisation des séances de Communication pour un Changement de Comportement (CCC) dans les services publics sur la déontologie administrative. Les interventions du MTFP sont censées impacter les cibles 5.5, 8.5 et 10.2 des ODD 5, 8 et 10.

Tableau 51 : Répartition des activités programmées du MTFP par cibles priorisées

ODD	Cibles impactées	Poids (%)
Cibles priorisées		
2	2.3	0,32
3	3.3	1,95
4	4.4	2,27
5	5.1	0,65
8	8.2; 8.3; 8.5	6,49
10	10.3	0,65
11	11.5	0,32
12	12.7; 12.8	1,3
15	15.2	0,32
16	16.2; 16.3; 16.5; 16.6	47,08
Cibles de mise en œuvre		
4	4.a; 4.c	1,3
5	5.c	1,3
8	8.a; 8.b	0,97
9	9.c	1,62
17	17.1; 17.3; 17.14; 17.18	2,6
Total		69,14

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.14. Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

3.2.14.1. Présentation des programmes budgétaires du MDGL

205. Au titre de la gestion 2018, trois programmes sont considérés dans le Plan de Travail Annuel (PTA) du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) à savoir : (i) Promotion de l'Economie Locale et Intercommunalité ; (ii) Promotion de la Bonne Gouvernance Locale ; (iii) Appui à la Déconcentration ; (iv) Pilotage et Soutien aux Services.

206. Le premier programme intitulé « **Promotion de l'Economie Locale et de l'Intercommunalité** » a comme objectif Général d'améliorer les ressources financières des communes et indirectement celles des populations. Il s'agira spécifiquement de mettre à disposition des communes les outils de promotion de l'économie locale et Soutenir l'économie locale, les activités pour ce programme sont au nombre de 60 pour un budget de 30 468 047 000 FCFA.

207. Le deuxième programme, « **Promotion de la Bonne Gouvernance Locale (PPBGL)** », a pour objectif d'améliorer les ressources des populations. De façon spécifique, il vise à : renforcer les capacités des acteurs ; améliorer la gestion de l'administration communale. au total 81 activités sont programmés pour un budget de 2 846 263 000 FCFA.

208. Le programme d'**Appui à la Déconcentration (PAD)** vise principalement à « adapter les prestations des structures de l'administration centrale et déconcentré aux exigences de la décentralisation. Deux objectifs spécifiques sont visés : Appuyer les communes pour une offre appropriée des services sociaux de base et améliorer les modes d'intervention des ministères sectoriels au total 628 activités sont programmés pour un budget de 1 860 947 175 FCFA.

209. Le dernier programme relatif au « **Pilotage et Soutiens aux Services (PPSS)** » a pour objectif de faire du MDGL une administration de développement à travers une amélioration de la qualité des services offerts aux usagers/clients par ses différentes structures. De façon spécifique, il vise à: assurer le leadership dans le secteur 2D ; développer une veille stratégique en vue de la mise en œuvre de la politique de 2D au total, 137 activités sont programmées sur ce programme avec un budget estimatif de 2 448 891 885 FCFA.

3.2.14.2. Package des cibles priorit ees relevant du MDGL

210. Les cibles de l'ODD 16 ci-apr es rel event des attributions du MDGL.

Tableau 52 : Packages des cibles priorisées relevant du MDGL

N°	ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
01	8	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.	8.2.2 Ressource propres de la commune par habitant				MDGL
02	11	11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique				
			11.a Proportion d'habitants vivant dans les villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, par taille de la ville				
			11.b.3 Nombre de communes ayant mis en place des stratégies locales pour la réduction des risques de catastrophe				
003	16	16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux	16.6.4: Indice de la gouvernance locale				MDGL

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.14.3. Analyse de la composition des activités du MDGL

211. De l'analyse du tableau, il ressort que les activités du Ministère de la Décentralisation et de Gouvernance Local (MDGL) sont réparties dans les quatre catégories d'activités. Les plus dominantes sont les activités habilitantes et de soutien. Ainsi, les activités capacitanes/habilitantes (60,06%) représentent plus de la moitié des activités programmées au niveau des programmes du PTA du MDGL. De plus, les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées dans le PTA de MDGL (respectivement 2,06% et 0,43%). Le tableau ci-après présente la répartition des programmes budgétaires par nature d'activités. Les programmes du MDGL sont fortement dominés par les activités de nature habilitante. Pour le programme Appui à la Déconcentration, on note l'inexistence des activités de production.

Tableau 53 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MDGL (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Nature d'activités				Total
	Consommation /Accès	Production / Offre	Habilitante	Soutien	
Promotion de l'Economie Locale et Intercommunalité	1,67	15,00	78,33	5,00	100
Promotion de la Bonne Gouvernance Locale	1,25	10	67,50	21,25	100
Appui à la Déconcentration	0,31	0,00	57,61	42,08	100
Pilotage et Soutien aux Services	0,00	1,43	59,29	39,29	100
TOTAUX	0,43	2,06	60,06	37,45	100

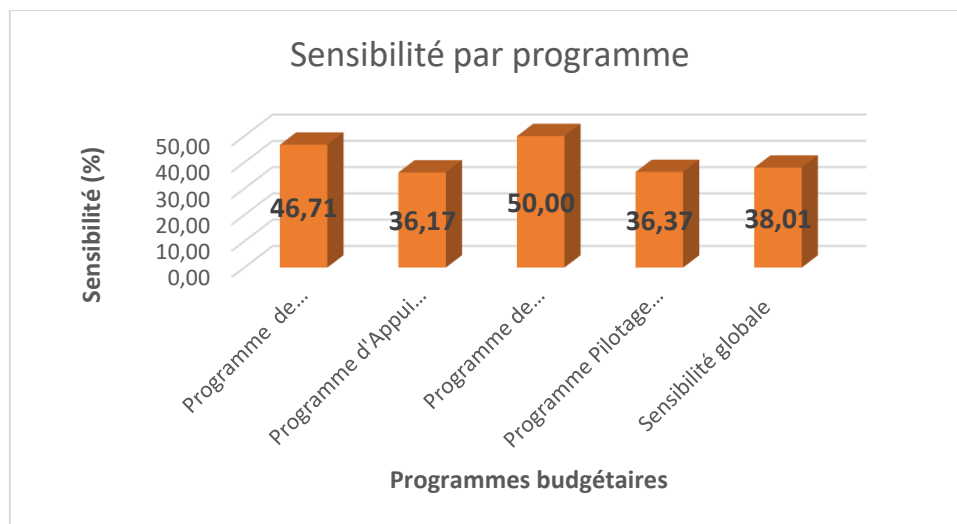
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.14.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MDGL

212. La sensibilité globale des interventions du MDGL n'est pas du tout satisfaisant pour les ODD et s'établit à 38,01%. En effet, deux programmes sont perfectibles avec un taux de sensibilité de 50,00% pour le programme promotion de l'Economie Locale et Intercommunalité et 46,71 pour le programme de la promotion de la Bonne Gouvernance. Tandis que les deux

autres programmes ne sont pas du tout satisfaisants avec les activités comme "appuyer l'organisation du mois de service public".

Graphique 16 : Sensibilité des programmes budgétaires du MDGL aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

213. Les interventions réalisées au MDGL et qui ont permis de porter à 38,01% la sensibilité dudit Ministère concernent notamment les activités habilitante de ces deux programmes. Le tableau ci-dessous repartit le budget du PTA, gestion 2018 du MDGL par nature d'activités. Les activités habilitantes consomment 85,82% du budget du MDGL. Il faut noter que le MDGL a une spécificité du fait qu'il abrite les transferts FADEC qui représentent plus de 80% du budget et dont les fonds servent aux activités de production essentiellement au niveau des communes mais considéré ici comme une activité de soutien.

Tableau 54: Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MDGL (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,05
Production / Offre	4,26
Habilitante / Capacitante	85,82
Soutien	9,86
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.14.5. Répartition des activités du MDGL par cibles ODD impactées

214. Pour ce qui est des cibles priorisées, les activités du MDGL impactent ces cibles à 46,97% et adressent plus les cibles de l'ODD 16 .6 par les activités telles que élaborer et mettre à la disposition des communes des départements du Borgou et de l'Alibori des tableaux des valeurs pronées par la charte nationale de gouvernance locale, sensibiliser les populations et privilégier la négociation dans la mesure du possible en vue d'un minimum de consensus et l'organisation des missions d'évaluation de la gestion communale.

215. Les activités du MDGL confortent bien le package des cibles priorisés avec 16.2 % des cibles de l'ODD 11 et ces cibles de mise œuvre 9.2 %. La promotion de la Bonne Gouvernance Locale efficaces, responsable et transparentes à tous les niveaux occupe une place de choix dans les activités du MDGL 23,48 des cibles de l'ODD 16 et 1,3 des cibles de mise en œuvre. Le renforcement des moyens de mise en œuvre des ODD en mettant l'accent sur la cohérence des politiques de développement ainsi que la promotion des partenariats publics, les partenariats public-privé.

Tableau 55 : Répartition des activités programmées du MDGL par cibles impactées.

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
1	1.3	0,11
2	2.1; 2.2; 2.3	0,54
3	3.3	0,22
4	4.1	0,22
8	8.2; 8.3; 8.5; 8.9	1,95
9	9.1	1,73
10	10.2; 10.3	0,76
11	11.1; 11.3; 11.5	16,02
12	12.7	0,97
15	15.1; 15.2	0,97
16	16.3; 16.5; 16.6; 16.9	23,48
Total		46,97
Cibles de mise en œuvre		
9	9.a; 9.c	1,19
10	10.a	0,11
11	11.a; 11.b; 11.c	9,2

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
16	16.a; 16.b	1,3
17	17.1; 17.3; 17.14; 17.17; 17.18; 17.19	3,57
	Total	15,37
Total		62,34

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.15. Ministères de l'Economie et des Finances

3.2.15.1. Présentation des programmes budgétaires du MEF

216. Le PTA, gestion 2018 du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est composé de six (06) programmes à savoir : (i) Gestion des dépenses et des biens publics ; (ii) Gestion du Domaine et du foncier ; (iii) Mobilisation des recettes budgétaires ; (iv) Pilotage des services et (v) Renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme.

3.2.15.2. Package des cibles priorisées relevant du MEF

217. La mission du ministère de l'économie et des finances est d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre de la politique du gouvernement à travers la gestion des dépenses et des biens publique, gestion du domaine et du foncier, mobilisation des recettes budgétaire, pilotage des services et sans oublier le renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme. Il s'agit d'un ministère transversal qui est concerné par la mise en œuvre de toutes les cibles prioritaires du Bénin.

3.2.15.3. Analyse de la composition des activités du MEF

218. Par ailleurs, il est noté que les interventions du MEF restent dominées par les activités habilitantes 74 % qui totalisent des activités programmées par le MEF. Elles sont suivies des activités de soutien 24,05%. Par contre on note un faible taux des activités de production et aucune activité de consommation. Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 56 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MEF (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Production	Habilitante	Soutien	Total
	Gestion des dépenses et des biens publics	2,04	89,80	8,16
Gestion du Domaine et du foncier	0,00	52,00	48,00	100
Mobilisation des recettes budgétaires	3,92	60,78	35,29	100
Pilotage des services	0,00	75,00	25,00	100
Renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme	1,12	79,78	19,10	100
TOTAUX	1,53	74	24,05	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

219. Comme le montre le tableau ci-dessous, cette répartition est également observée pour chacun des programmes budgétaires du MEF. En ce qui concerne l'ensemble des programmes, les activités habilitantes occupent une place prépondérante allant de 52,00 à 89,80%. Le programme gestion du domaine et du foncier n'a aucune activité de production mais un taux élevé d'activité de soutien. Les programmes de gestion des dépenses et des biens publics (89,80) et Renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme (79,78) affichent les plus forts taux de concentration d'activités d'habilitante. Les activités de consommation et de production sont quasiment absentes dans ces deux programmes. En effet, les activités de ces deux programmes concernent la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption sous toutes ces formes. On peut citer le respect des engagements de la commission technique de dénationalisation conformément à la loi 92.023.

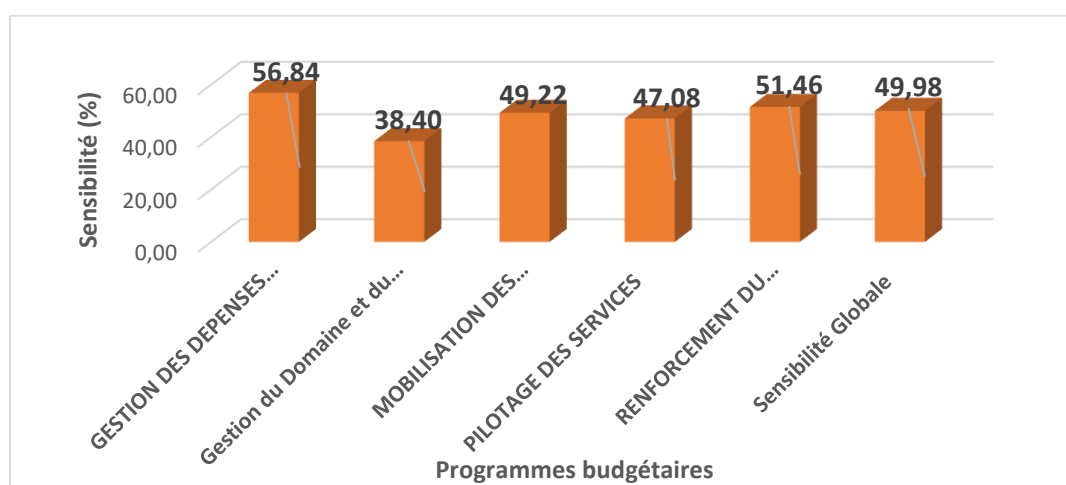
220. Les poids des activités de soutien dans l'ensemble des activités des autres programmes budgétaires du PTA du MEF s'établissent pour le programme gestion du domaine et du foncier à 48,00% et pour la mobilisation des recettes budgétaires à 35,29%. On retrouve ensuite au niveau de ces programmes, les activités de soutien évoquent des appuis et de gestion indispensables pour un meilleur fonctionnement de l'administration. On peut citer, entre autres, l'achat de carburants et de fournitures, la réalisation des travaux d'entretien, d'équipement et de maintenance, des renforcements de capacités.

3.2.15.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MEF

221. L'évaluation du PTA du MEF ressort la mention "perfectible" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 56,84% pour la gestion des dépenses et des biens publics, à 51,46% pour la gestion du Domaine et du foncier; à 49,98% pour la mobilisation des recettes budgétaire, à 47,08% pour le pilotage des services Pilotage et à 38,40% pour le renforcement du cadre macroéconomique moyen terme.

222. Les interventions réalisées au MEF et qui ont permis de porter à 49,98% la sensibilité dudit Ministère concernant notamment à réduit nettement la corruption et la pratique des pots de vin sous toutes leur formes et la centralisation des donnée comptable relatives aux opérations de dépenses.

Graphique 17 : Sensibilité des programmes budgétaires du MEF aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.15.5. Répartition des activités du MEF par cibles ODD impactées

223. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que 49,88% des activités du MEF

impactent six (06) ODD à savoir : les ODD 4 ; 9 ; 11 ; 16 et 17. Notamment, l'ODD 16 est impacté par 67,94% des interventions du MEF. On devrait s'attendre à un taux d'impact d'au moins 75% des interventions du MEF les cibles 8.2, 16.6 et 17.

Tableau 57 : Répartition des activités programmées du MEF par cibles impactées

ODD	Cibles priorisées	Poids des activités (%)
4	4.4	0,76
9	9.1	0,76
11	11.3	1,15
16	16.5, 16.6	67,94
9	9.a	0,38
17	17.1 ; 17.5 ;17.9 ;17.14 ;17.16 ;17.19	4.96
Total		75,95

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

224. Pour ce qui est des cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 5,34% des activités du PTA du MEF (tableau ci-après). On retrouve en première position la cible 9.a et puis la cible 17 qui ont été adressées respectivement par 0,38% et 4,96% des activités du PTA gestion 2018 du MEF.

3.2.16. Ministère de la Défense Nationale

3.2.16.1. Présentation des programmes budgétaires du MDN

225. Dans sa mission de mettre en œuvre et de suivre la politique de l'état en matière de défense nationale, le Ministère de la Défense Nationale a articulé son PTA exercice 2018 autour de quatre programmes budgétaires. Une vingtaine d'actions sont prévues pour opérationnaliser les quatre programmes budgétaires pour un montant global de 47 273 991 000 de francs CFA.

226. Outre le programme pilotage et soutien aux services, on distingue le programme préparation des forces. Ce programme vise renforcer la capacité opérationnelle des Forces et des services de soutien aux activités opérationnelles, à travers la mise en œuvre d'une politique efficiente des effectifs, l'amélioration de l'instruction et de la formation militaire et une spécialisation plus accrue des cadres dans les secteurs d'avenir en vue de soutenir et

d'accompagner les efforts des autres composantes de la Nation.

227. En outre, le programme Protection du territoire national et participation aux opérations militaires extérieures a pour objectif général l'amélioration de la couverture sécuritaire terrestre, aérienne et maritime de notre territoire en permanence et contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité sous régionale.

228. Enfin, le programme Équipements et infrastructures aux opérations militaires extérieures a pour objectif d'équiper les FAB en matériels spécifiques et en infrastructures adéquates, toutes choses qui concourent au renforcement de la capacité opérationnelle desdites forces et à l'amélioration de leur cadre de vie et de travail, condition sine qua non de leur performance dans l'action.

3.2.16.2. Package des cibles prioritaires relevant du MDN

229. Le Ministère de la Défense Nationale (MDN) qui a pour mission la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique de l'Etat en matière de défense du territoire national et assure la tutelle politique et administrative de l'institution militaire, œuvre pour conforter la place et le rôle des Forces Armées Béninoises dans le dispositif et le fonctionnement du système institutionnel de notre pays. Les cibles prioritaires en lien avec les attributions de ce ministère sont : les cibles 16.3 de l'ODD 16.

Tableau 58 : Packages des cibles prioritaires relevant du MDN :

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
			Année	Valeur	Unité	Source
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	16.3.5 Nombre d'opérations de la paix et de sécurisation auxquelles le Bénin a pris part				MDN
		16.3.9 Nombre de contingents envoyés par an dans les pays en conflits	2014	1 127	Homme	MDN
	16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de	16.a.1 Existence d'institutions nationales indépendantes des droits de l'homme,				

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
			Année	Valeur	Unité	Source
	lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	conformément aux Principes de Paris				

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2018

3.2.16.3. Analyse de la composition des activités du MDN

230. L'évaluation ex ante des interventions du Ministère de la Défense Nationale (MDN), au travers des quatre natures d'activités présentées dans la méthodologie, montre la forte dominance des activités de soutien dans l'ensemble des activités. Elles représentent respectivement 75% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Les activités habilitantes, de consommation et de production, indiquées par leur fort impact sur les cibles des ODD sont faiblement représentées dans les interventions du MDN. Les poids de ces activités se situent respectivement à 17% ; 1,75% et 6,25% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MDN.

Tableau 59 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MDN (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Soutien	Habilitante	Consommation	Production	Globale
Pilotage et soutien aux services	73	23	2	2	100
Equipements et Infrastructures	80	0	0	20	100
Protection du territoire national et participation aux opérations militaires extérieures	89	8	0	3	100
préparation des forces	58	37	5	0	100
TOTAUX	75	17	1,75	6,25	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

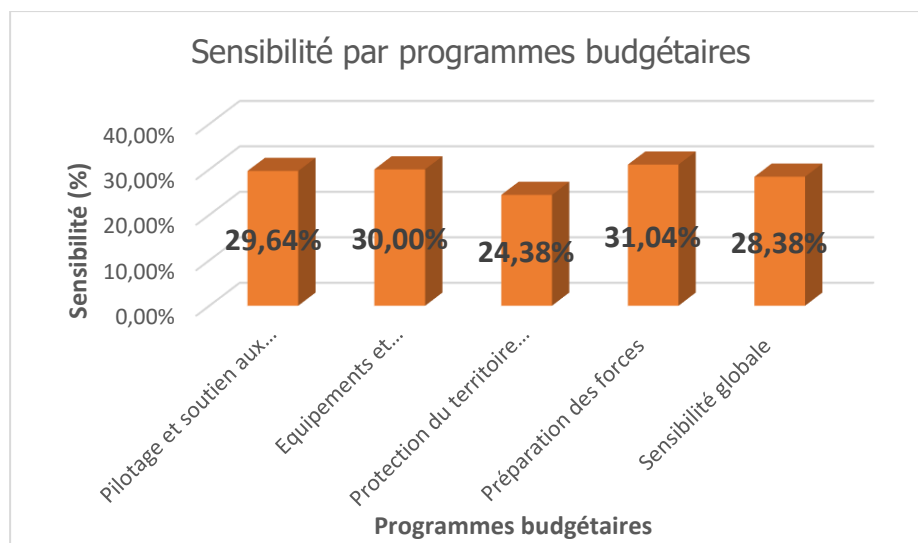
231. Le tableau ci-dessus montre la répartition observée pour chacun des programmes budgétaires du MDN. Ainsi, dans tous les programmes les activités de soutien sont les plus dominantes dans l'ensemble des programmes du PTA du MDN. Les programmes « Pilotage et soutien aux services », « Protection du Territoire National et Participation aux Opérations Militaires Extérieures » et « Préparation des Forces » affichent les plus forts taux de

concentration d'activités de soutien respectivement à 73%, 80%, 89% et 58%. Les activités de consommation sont quasiment absentes dans ces deux programmes. Néanmoins, vingt activités de production ont été prises en compte dans le PTA surtout au niveau du programme « Equipements et Infrastructures ». On retrouve ensuite au niveau de ces programmes, les activités capacitanes/habilitantes et enfin les activités de production/offre et de consommation pour lesquelles les proportions de leur représentativité dans l'ensemble des activités sont très faibles.

3.2.16.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MDN

232. Il ressort de l'évaluation du PTA du MDN la mention " pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère est égale à 28,38% révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MDN aux ODD. Les poids des activités de soutien dans chacun des quatre derniers programmes budgétaires expliquent la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD. Les activités/actions d'offres, d'accès et habilitantes qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MDN avec une présence à hauteur respectivement de 17% et 1,75% dans le PTA, gestion 2018 du MDN.

Graphique 18 : Sensibilité des programmes budgétaires du MDN aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

233. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 29,64%, 30,00%,

24,38% et 28,38% respectivement pour les programmes « pilotage et soutien aux services », « protection du territoire national et participation », «aux opérations militaires extérieures » et « préparation des forces ».

234. Les interventions réalisées au MDN et qui ont permis de porter à 28,38% la sensibilité dudit Ministère concernant notamment la prise en compte de vingt activités de production dans le PTA du budget 2018.

235. Par ailleurs, le fort taux des activités de soutien dans les programmes est expliqué par la prédominance des activités telles que les dépenses diverses de fonctionnement, le paiement des dettes, l'organisation des fêtes et cérémonies officielles et l'organisation de diverses mission de suivi et de contrôle. Ces activités n'ont pas pour vocation de tirer vers le haut la sensibilité du Ministère.

236. Le tableau ci-dessous confirme l'importance des activités de soutien dans le PTA, gestion 2018 du MDN. La prise en compte de crédit affecté aux activités de soutien est de 88,06%. Cette situation est la raison fondamentale du faible degré de sensibilité du PTA de MDN aux ODD.

Tableau 60 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MDN (%)

Nature	POIDS (%)
Consommation / Accès	1,16
Production / Offre	7,72
Habilitante / Capacitante	3,05
Soutien	88,06
TOTAL	100,00

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.16.5. Répartition des activités du MDN par cibles ODD impactées

237. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que 23,33% des activités du MDN impactent trois (03) ODD à savoir : les ODD 3 ; 12 et 16. L'ODD 16 est impacté par 18,33% des interventions du MDN. Ce taux reste faible du fait que l'ODD 16 est celui qui relève des attributions du MDN. On devrait s'attendre à un taux d'impact d'au moins 75% des interventions du MDN.

238. Pour ce qui est de la cible prioritaire 16.3, elle est bien adressée par les activités du MDN, alors que les cibles 16.3 et 16.6 impactent tous deux à 18,33%. Par ailleurs, les cibles de mise

en œuvre sont impactées très faiblement à un taux de 23,33% les activités du PTA.

Tableau 61 : Répartition des activités programmées du MDN par cibles impactées.

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
	Cibles priorisées	
3	3.4	1,67
16	16.3 ; 16.6	18,33
Total 1		20
	Cibles de mise en œuvre	
3	3.d	0,83
12	12.b	0,83
16	16.a	1,67
Total 2		3,33
Total 1+2		23,33

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.17. Ministère de l'Industrie et du Commerce

3.2.17.1. Présentation des programmes budgétaires du MIC

239. Quatre programmes composent le Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses (DPPD) du Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) à savoir i) le Programme 1 : Pilotage et Soutien aux Services du MIC ; ii) Programme n°02 : Programme Industrie ; iii) Programme n°03 : Programme du Commerce et iv) Programme n°04: Programme d'Appui au Secteur Privé.

Le programme Pilotage et Soutien aux Services du MIC opérationnalise cinq (05) actions à savoir : (i) le pilotage et coordination du ministère, (ii) la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère, (iii) renforcement du système de planification, programmation et suivi-évaluation, (iv) renforcement des capacités d'intervention du Ministère et (v) renforcement des capacités des capacités infrastructurelles, matérielles et institutionnelles. Pour un montant total **d'un milliards trois cent treize millions deux cent quarante-sept mille (1 313 247 000) FCFA**, le PSS compte trente-cinq (35) activités au titre de l'année 2018.

240. Le programme Industrie du MIC vise à assainir l'environnement des activités industrielles et à développer les infrastructures industrielles. Ses actions s'inscrivent dans la réglementation du sous-secteur industrie et le développement des Infrastructures Industrielles. Un montant total

de **deux cent cinquante-cinq millions cinq cent (255 500 000) FCFA** est prévu pour la réalisation de seize (16) activités au titre de l'année 2018.

241. Le programme commerce quant à lui, il a pour objectifs d'assainir l'environnement des activités commerciales, le renforcement de la promotion du commerce extérieur et le renforcement de la promotion du commerce extérieur. Trois actions sont programmées au titre de l'exercice 2018 pour opérationnaliser ce programme. Il s'agit de la réglementation du sous-secteur commerce, de la promotion du commerce intérieur et négociations commerciales et la promotion des exportations. Pour atteindre ses objectifs fixés, le Programme Commerce dispose d'un montant total **de cent huit millions six cent milles (108 600 000) FCFA**.

242. Enfin, le programme Appui au Secteur Privé vise le développement du secteur. Ses interventions s'inscrivent dans le renforcement de la compétitivité des entreprises, le renforcement des capacités d'intégration du Bénin au système commercial multilatéral, la promotion des PME/PMI et l'amélioration le dialogue public-privé. Au titre de l'année 2018, cent cinquante-neuf (159) activités regroupées en quatre actions (compétitivité des entreprises ; Programme de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales ; Promotion des PME/PMI et Dialogue public-privé) sont programmées pour un montant total **d'un milliard cinq cent million (1 500 000 000) FCFA**.

3.2.17.2. Package des cibles prioritaires relevant du MIC

243. Les cibles des ODD 2 ; 8 ; 12 et 17 ci-après relèvent des attributions du MIC

Tableau 62 : Packages des cibles prioritaires relevant du MIC

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent,	2.b.1 Estimation du soutien à la production agricole			

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
	conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement				
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total			
		8.9.2 Taux de croissance du PIB du secteur du Tourisme			
	8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	8.a.1 Engagements pris et décaissements effectués dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce			
12. Instaurer des modes de consommation et de production durable	12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux	12.b.1 Nombre de stratégies ou de politiques en place dans le domaine du tourisme durable et de plans d'action mis en œuvre en appliquant des outils d'évaluation et de suivi convenus d'un commun accord			
17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement	17.10.1 Moyenne pondérée des taux de droits de douane			
	17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020	17.11.1 Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales			

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
	17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés	17.12.1 Droits de douane moyens appliqués aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement			

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2018

3.2.17.3. Analyse de la composition des activités du MIC

244. L'évaluation ex ante des interventions du Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), au travers des quatre natures d'activités présentées dans la méthodologie, montre la forte dominance des activités de soutien et habilitantes dans l'ensemble des activités. Elles représentent respectivement 34,75% et 65% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Une seule activité de consommation et aucune activité de production sont programmées dans le PTA. Les activités de consommation et de production, indiquées par leur fort impact sur les cibles des ODD sont faiblement représentées dans les interventions du MIC. Les poids de ces activités se situent respectivement à 0,25% et 00% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MIC. Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 63 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MIC (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Soutien	Habilitante	Consommation	Production	Total
Pilotage et soutien aux services	58	41	1	0	100
Appui au Secteur Privé	14	86	0	0	100
Commerce	27	73	0	0	100
Industrie	40	60	0	0	100
TOTAUX	34,75	65	0,25	00	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

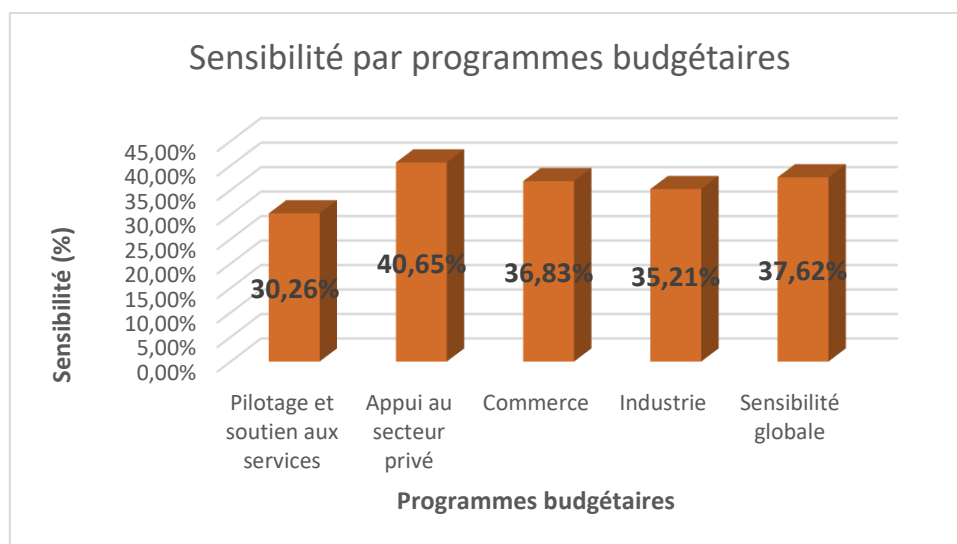
245. Comme le montre le tableau ci-dessus, cette répartition est également observée pour chacun des programmes budgétaires du MIC. Ainsi, à l'exception du premier programme relatif à la « Pilotage et soutien aux services », les activités de habilitantes sont les plus dominantes dans l'ensemble des programmes du PTA du MIC. Les programmes « Pilotage et soutien aux services » « INDUSTRIE » affichent respectivement les plus forts taux de concentration d'activités de soutien de 58% et 40%. Les activités de consommation et de production sont totalement absentes dans les quatre programmes sauf le programme de Pilotage et soutien aux services où il y a une activité de consommation.

246. Les poids des activités de soutien dans l'ensemble des activités des autres programmes budgétaires du PTA du MIC s'établissent à 58%, 14%, 27% et 40% respectivement pour les programmes « Pilotage et soutien aux services » « APPUI AU SECTEUR PRIVE », « COMMERCE » et « INDUSTRIE ». On retrouve ensuite au niveau de ces programmes, les activités capacitanes/habilitantes en forte proportion et enfin les activités de production/offre pour lesquelles les proportions de leur représentativité dans l'ensemble des activités sont nulles.

3.2.17.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MIC

247. L'évaluation du PTA du MIC ressort la mention " pas du tout satisfaisant" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 37,62% révèle le faible alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans son PTA. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MIC aux ODD, même si la sensibilité d'un de ces programmes est perfectible. Les poids des activités de soutien dans chacun des quatre derniers programmes budgétaires expliquent la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD. Les activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD sont très faiblement programmées au MIC avec une présence à hauteur respectivement de 0,25% et 00% dans le PTA, gestion 2018 du MIC.

Graphique 19 : Sensibilité des programmes budgétaires du MIC aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

248. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires s'établissent à 30,26%, 40,65%, 36,83%, % et 37.62% respectivement pour les programmes « Pilotage et soutien aux services » « appui au secteur privé », « commerce » et «industrie ». Les interventions réalisées au MIC et qui ont permis de porter à 37,62% la sensibilité dudit Ministère sont dues notamment à la forte présence des activités habilitantes dans le PTA. Par ailleurs, il est noté une prédominance des activités telles que les dépenses diverses de fonctionnement, le paiement des dettes et l'organisation de diverses missions de suivi et de contrôle. Ces activités n'ont pas pour vocation de tirer vers le haut la sensibilité du Ministère.

249. Le tableau ci-dessous confirme l'importance des activités habilitantes et de soutien dans le PTA, gestion 2018 du MIC. En effet, ces représentent respectivement 52,23% et 47,46% du montant total affecté au PTA gestion 2018 de MIC.

Tableau 64 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MIC (%)

NATURE	Poids (%)
Consommation / Accès	0,31
Habilitante / Capacitante	52,23
Soutien	47,46
TOTAL	100,00

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.17.5. Répartition des activités du MIC par cibles ODD impactées

250. Les résultats d'évaluation ont permis de ressortir que 70,6% des activités du MIC impactent sept ODD à savoir : les ODD 11, 12, 16, 9, 8, 17 et 3. Les ODD 8 et 16 sont impactés respectivement par 11,7% et 36.3% des interventions du MIC. Ce taux reste faible du fait que l'ODD 16 est celui qui relève de la bonne gouvernance au sein du MIC. On devrait s'attendre à un taux d'impact d'au moins 75% des interventions du MIC à partir des ODD 9 et 8. Le ministère devrait mener des activités en arrimage avec les ODD 9 et 8 pour impacter positivement la sensibilité du PTA aux ODD.

251. Ensuite, les autres cibles que les activités programmées par le MIC devraient le plus adresser sont les cibles de l'ODD 1 et 2 qui traitent de l'élimination de la pauvreté et de la faim. En ce qui concerne les cibles de mise en œuvre en particulier celles de l'ODD 17, elles

devraient avoir un poids élevé à cause du volet partenariat et du commerce. Ceci permettrait d’avoir une forte sensibilité des activités du PTA aux ODD.

Tableau 65 : Répartition des activités programmées du MIC par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
11	11.5	0,4
12	12.2	4,8
12	12.a	6,5
13	13.1	0,4
16	16.6	36,3
16	16.b	0,4
17	17.3 ; 17.9 ; 17.10 ; 17.12 ; 17.16	4,0
3	3.d	0,4
8	2,3	11,7
9	2,5	4,4
9	a,b,c	1,2
TOTAL		70,6

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d’évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.18. Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

3.2.18.1. Présentation des programmes budgétaires du MESRS

252. Le PTA Gestion 2018 du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est composé de quatre programmes à savoir : i) Pilotage et soutien aux services du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; ii) Enseignement supérieur ; iii) Recherche scientifique et innovation technologique et iv) Vie de l’étudiant.

253. Ainsi, pour contribuer à la mise en place d’une administration de développement, il s’est avéré nécessaire de prendre des mesures et d’opérer des réformes. Le programme « Pilotage et soutien aux services du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique » vise à moderniser la gouvernance de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Trois actions permettent d’atteindre cet objectif à travers 135 activités, pour un coût global estimé à trois milliards quatre cent soixante-dix-huit millions deux cent six mille (3 478 206 000) francs CFA.

254. La mise en œuvre du programme « Enseignement supérieur » contribue à mettre à la disposition du Bénin des ressources humaines qualifiées capables de créer de la richesse. Pour

un coût global prévisionnel de quarante-cinq milliards cent soixante-six millions sept cent quarante-sept mille (45 166 747 000) francs CFA. Ce programme compte 515 activités pour cinq (05) Action.

255. Le troisième programme « Recherche scientifique et innovation technologique » a pour objectif d’orienter le système national de recherche et d’innovation vers les priorités de développement en mettant à disposition de la population béninoise des résultats de recherche et des innovations qui répondent à ses besoins et aspirations. Quatre actions à travers 158 activités, pour un coût global qui s’élève à dix-huit milliards deux cent soixante-quatre millions trois cent quatre-vingt-quatre mille (18 264 384 000) francs CFA.

256. Enfin, Le programme « Vie de l’étudiant » vise essentiellement l’amélioration des conditions de vie des étudiants à travers l’accès au logement, au transport, à la restauration et à des services de santé de qualité. Il vise également la promotion des activités sportives et culturelles. Deux grandes actions sont menées, couvertes par 78 activités, pour un budget prévisionnel qui s’élève à dix-huit milliards huit cent soixante-treize millions six cent quarante-trois mille (18 873 643 000) francs CFA.

3.2.18.2. Package des cibles priorisées du MESRS

257. La qualité de l’éducation reste de nos jours une problématique majeure : c’est pourquoi, les cibles prioritaires de l’ODD 4 traitent de la qualité et de l’équité dans l’accès à l’éducation (cible 4.1) pouvant faciliter la réalisation des autres cibles ; il en est de même de la deuxième cible prioritaire (4.4), laquelle permet d’augmenter l’employabilité, l’entrepreneuriat avec des possibilités de réduction du chômage. La dernière cible retenue ici (cible 4.5) constitue une cible OMD en retard qui permettrait d’assurer une égalité dans l’accès à l’éducation des personnes vulnérables compte tenu des disparités existantes.

Tableau 66 : Packages des cibles priorisées relevant du MESRS

N°	ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
01	4	4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC			%	MESTFP
			4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle			%	MESRS
			4.4.4 Nombre de diplômés en formation professionnelle (CQM, CQP, AQP)			unité	MESTFP
		4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité; b) l'Internet à des fins pédagogiques; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques; d) des infrastructures et des matériels adaptés aux élèves handicapés; e) une alimentation de base en eau potable; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]				
		4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits	4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation				

N°	ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
		États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement					
		4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	4.c.1 Proportion d'enseignants dans : a) le préscolaire; b) le cycle primaire; c) le premier cycle du secondaire; et d) le deuxième cycle du secondaire qui ont suivi (avant leur entrée en fonction ou en cours d'activité) au moins les formations organisées à leur intention (notamment dans le domaine pédagogique) qui sont requises pour pouvoir enseigner au niveau pertinent dans un pays donné				
03	7	7.b D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent	7.b.1 Investissements dans l'efficacité énergétique en pourcentage du PIB et montant de l'investissement étranger direct sous la forme de transferts financiers destinés à l'infrastructure et à la technologie nécessaires aux services de développement durable				

N°	ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
				Année	Valeur	Unité	Source
04	9	9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche - développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030	9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB				INSAE et MESRS
			9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants				MESRS
		9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement	9.a.1 Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures				
		9.b Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises	9.b.1 Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie				

3.2.18.3. Analyse de la composition des activités du MESRS

258. Trois natures d'activités sont notées dans le PTA, gestion 2018 du MESRS. Il s'agit des activités de production, de soutien et des activités habilitantes/capacitantes. Le tableau ci-après présente la répartition de la nature des activités par programmes budgétaires.

Tableau 67 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MESRS

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Production	Habilitante	Soutien	Total
	Enseignement Supérieur	5,87	50,17	43,96
Pilotage et Soutien aux Service du MESRS	0,00	59,57	40,43	100
Recherche Scientifique et Innovation	2,52	65,41	32,08	100
Vie de l'Etudiant	2,11	46,32	51,58	100
TOTAUX	4,14	53,58	42,28	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

259. Il ressort du tableau une prédominance des activités habilitantes/capacitantes et des activités de soutien dont les poids dans l'ensemble des activités programmées s'établissent respectivement à 53,58% et 42,28%. Les deux natures citées supra totalisent à elles seules, plus de 95% des activités programmées par le MESRS au titre de l'exercice 2018. Il est par ailleurs noté l'absence totale des activités de consommation. Quant aux activités de production, elles sont faiblement représentées dans les interventions du MESRS. Les plus importantes concernent notamment les constructions d'infrastructures de l'UNA, la création de deux (02) écoles de l'UNA à PORTO-NOVO pour la rentrée académique 2017-2018 et la mise en place d'une école doctorale.

260. Cette tendance observée dans l'ensemble des activités s'est répercutée à travers les quatre programmes budgétaires. En effet, les quatre programmes budgétaires sont alignés à plus de 94% sur les activités de soutien et des activités habilitantes ou capacitantes. Le programme soutien s'est exclusivement aligné sur les activités de soutien (40,43%) et des activités

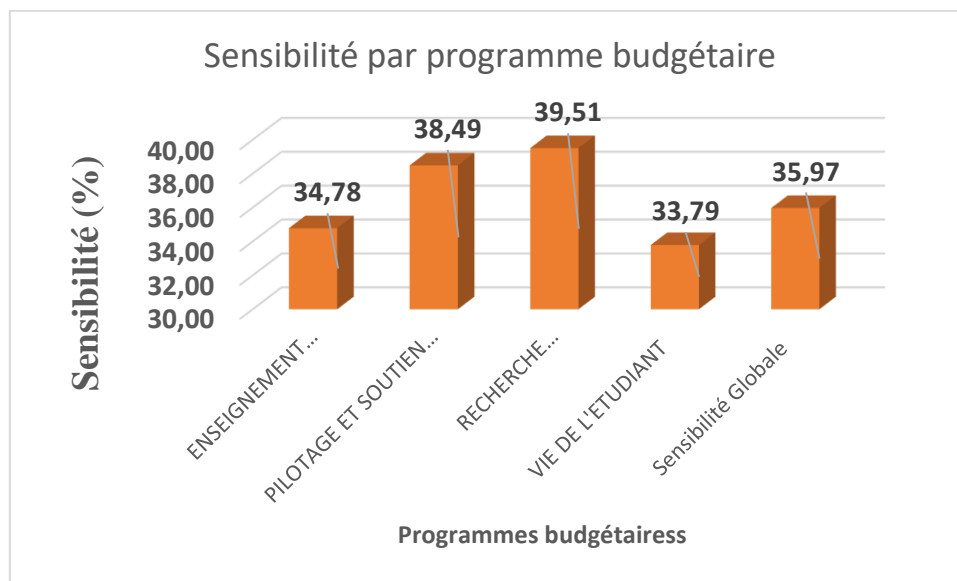
capacitantes/habilitantes (59,57%).

261. Globalement, pour le programme Recherche Scientifique et Innovation, les activités habilitantes sont très dominantes (65,41%). Aussi, ce programme affiche-t-il 2,52% des activités de production.

3.2.18.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MESRS

262. L'évaluation ex ante du PTA, gestion 2018 du MESRS ressort une sensibilité globale de 35,97%, induisant la mention " pas du tout satisfaisant" pour ces activités. Ce faible niveau de sensibilité est tributaire du degré d'alignement en faveur des ODD des interventions programmées dans le PTA. De plus, la prédominance des activités de soutien (42,28%) et habilitantes (53,58) justifie le faible niveau de sensibilité globale.

Graphique 20 : Sensibilité des programmes budgétaires du MESRS aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

263. Les interventions réalisées au MESRS et qui ont permis de porter à 35,97% la sensibilité dudit Ministère concernent notamment la création de deux (02) écoles de l'UNA à PORTO-NOVO pour la rentrée académique 2017-2018, la construction d'un château d'eau de 50m³ au profit de l'ENSET-LOKOSSA, la construction d'un amphi de type R+1 extensible à R+2 au profit de centre universitaire de Djougou, les travaux de construction d'un centre de documentation pour CERAf à l'UAC. Mais, l'effet de ces interventions sur la sensibilité globale

du Ministère reste annihilé par des activités de soutien programmées et qui concernent l'achat des produits pour frais d'hôtel aux autorités au cours des trimestres, l'achat des fournitures de bureau et de consommables presque pour chaque Direction et la couverture médiatique des activités de lancement des examens. De plus, il est noté une prédominance des activités telles que les dépenses diverses de fonctionnement et le payement des dettes.

264. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du faible niveau d'alignement des programmes Vie de l'Etudiant (33,79) et Enseignement Supérieur (34,78). De même, aucun programme n'a reçu la mention perfectible.

265. Le programme Vie de l'Etudiant (33,79) reste celui qui a le faible degré d'alignement aux ODD. Cette sensibilité se justifie par la nature des activités programmées, qui en général, concernent plus le personnel des centres des œuvres universitaires que les étudiants eux-mêmes. On peut citer dans ce cas comme activités la couverture sociale des agents contractuels du COUS-P, les travaux de traitement des salaires et accessoires, la gratification du personnel et primes spécifiques, la sensibilisation des personnels sur les pandémies du paludisme et de la tuberculose dans deux universités publiques et deux établissements privés d'enseignement supérieur.

266. Quant au programme Recherche scientifique et innovation qui a la sensibilité la plus élevée des quatre programmes du MESRS, ses activités sont plus habilitantes/capacitantes et contribuent directement à la mesure des indicateurs associés aux cibles qu'elles adressent. Il s'agit, entre autres, de la tenue des sessions du Conseil d'Administration du FNRSIT, d'une tournée d'échange de prospection et de partenariat avec les parties prenantes à la Recherche Scientifique et l'Innovation Technologique, du financement des projets de recherche-développement au titre de l'année 2018: Appel à NCP 3ème vague et la mise en œuvre des programmes stratégiques de formation, de recherche et d'incubation (co-développés avec l'ADSC).

267. Comme il est indiqué dans le tableau précédent, les activités capacitanes/habilitantes occupent également une part importante des ressources allouées à ce programme. Elles représentent comme l'indique le tableau ci-dessous, 71,92% du budget alloué au MESRS. Les activités de production occupent 20,28% des ressources du ministère. Même si les activités de

soutien occupent une part importante dans la composition des activités du MESRS, elles ne le sont pas en termes de poids dans le budget dudit Ministère.

Tableau 68 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MESRS (%)

NATURE	POIDS (%)
Production / Offre	20,28
Habilitante / Capacitante	71,92
Soutien	7,80
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.18.5. Répartition des activités du MESRS par cibles ODD impactées

268. L'analyse des cibles impactées par les actions du MESRS révèle le caractère diffus des interventions de ce Ministère. En effet, comme le montre le tableau ci-après, 15 des 17 ODD sont impactés par les activités programmées par le MESRS. Ainsi, à la lecture du tableau, il ressort que 57,09 % des activités du MESRS impactent l'ensemble des quinze (15) ODD indiqués supra. Ce taux reste faible pour les cibles de mise en œuvre, soit 8,87% et 48,22% pour les cibles priorisées.

269. La cible priorisée 4.4, qui devrait prioritairement être adressée par les interventions du MESRS, occupe seulement 5,55% des actions dudit Ministère. Ce taux reste très faible au regard des attributions et du champ d'actions du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Les quelques activités contribuant à la réalisation de cette cible prioritaire du MESRS concernent la mise en place d'une banque de projets thématiques scientifiques et universitaires, la mise en place de nouvelles formations diplômantes et l'organisation des soutenances de mémoires de fin de formation et thèses.

270. Ensuite, la deuxième cible de l'ODD 9 adresse les activités comme «Conception et construction de la plateforme collaborative en ligne et des ateliers d'innovation ». Les autres cibles sont très faiblement impactées avec des poids d'activité inférieur ou égal à 1%.

Tableau 69 : Répartition des activités programmées du MESRS par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles priorisées		
1	1.3	0,4
2	2.3	0,4
3	3.1; 3.3; 3.4; 3.7	0,4
4	4.1; 4.4	5,55
5	5.1; 5.5	0,3
6	6.2; 6.4; 6.5	0,5
7	7.1	0,3
8	8.3; 8.5	1,31
9	9.1; 9.2; 9.5	10
12	12.7	0,4
13	13.1	0,1
15	15.1	0,2
16	16.3; 16.5; 16.6	28,36
Total 1		48,22
Cibles de mise en œuvre		
3	3.a	0;2
4	4.a; 4.b; 4.c	3,03
7	7.a	0,4
9	9.a; 9.b; 9.c	2,32
13	13.a	0,3
14	14.a	0,1
16	16.a; 16.b	0,2
17	17.3; 17.6; 17.9; 17.16; 17.17; 17.19	2,52
Total 2		8,87
Total		57,09

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.19. Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

3.2.19.1. Présentation des programmes budgétaires

271. Les actions/activités du MCVDD sont opérationnalisées au titre de la gestion 2018 ^par cinq programmes budgétaires à savoir : Pilotage et Soutien aux Services, Programme eaux, forêts et chasse, Programme environnement et climat, Programme habitat et Programme villes et territoires durables.

3.2.19.2. Package des cibles prioritaires relevant du MCVDD

272. Les cibles prioritaires ODD relevant des attributions du MCVDD sont énumérées dans le tableau ci-dessous et concernent les ODD 11 ; 12 ; 13 ; 14 et 15.

Tableau 70 : Situation des cibles prioritaires relevant du MCVDD

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats			
		11.1.2 Proportion de la population urbaine vivant dans des logements ayant reçu des permis de construire	2015	ND	%
		11.1.3 Proportion de logements sociaux et économiques occupés	2015	ND	%
	11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	11.3.1 Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique			
		11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique			
	11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	11.a.1 Proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en oeuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, par taille de la ville			
	11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en oeuvre des politiques et plans d'action	11.b.1 Proportion d'administrations locales adoptant et mettant en oeuvre des stratégies locales de réduction des risques conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)			

	intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en oeuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	11.b.2 Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe			
12. Instaurer des modes de consommation et de production soutenables	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	12.2.1 Consommation de matière			
		12.2.2: consommation intérieure de matière par habitant			
	12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés			
	12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux	12.b.1 Nombre de stratégies ou de politiques en place dans le domaine du tourisme durable et de plans d'action mis en oeuvre en appliquant des outils d'évaluation et de suivi convenus d'un commun accord			
13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe			
		13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	2010	0,00046	100 000
		13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes			100 000
		13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	2010	6,8	100 000

	13.a Mettre en oeuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en oeuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires	13.a.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année à compter de 2020 au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars			
	13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés	13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités			
14. Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques			
		14.2.2 Superficie de zones économique marine	2011	200	Miles marin
		14.2.3 Plateau continental Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémique	2011	3 100	Km ²
	14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées	2015	ND	Ph

	14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés				
	14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	14.a.1 Proportion du budget total de la recherche allouée à la recherche sur les techniques marines			
	14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »	14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en oeuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs			
		14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et l'application au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels des instruments relatifs aux océans qui mettent en oeuvre le droit international, tel que reflété dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources			
15. : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	15.1D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	2015	ND	%
		15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	2015	ND	%
		15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées	2015	ND	%

	15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts			
	15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	15.3.1 surfaces des terres dégradées, en Proportion de la surface terrestre	2015	ND	%
	15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement	15.a.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes			
	15.b Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement	15.b.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes			
	15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance	15.c.1 Proportion du braconnage et du trafic illicite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages			

Source : Domestication des indicateurs ODD, 2017

3.2.19.3. Analyse de la composition des activités du MCVDD

273. A l'exception des activités de consommation, trois natures d'activités sont présentes, à des degrés divers, dans le PTA exercice 2018 du MCVDD. Ainsi, les activités habilitantes dominent l'ensemble des activités programmées pour le compte de la gestion 2018. Elles totalisent 54,55% des activités programmées. Elles sont suivies respectivement des activités de soutien (35,93%) et des activités de production (9,52%).

Tableau 71 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MCVDD (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Soutien	Habilitante	Consom mation	Productio n	Total
Pilotage et Soutien aux Services	65,75	34,25	0,00	0,00	100
Programme eaux, forêts et chasse	8,33	91,67	0,00	0,00	100
Programme environnement et climat	32,16	61,81	0,00	6,03	100
Programme habitat	2,70	45,95	0,00	51,35	100
Programme villes et territoires durables	4,55	65,91	0,00	29,55	4,55
TOTAUX	35,93	54,55	0,00	9,52	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

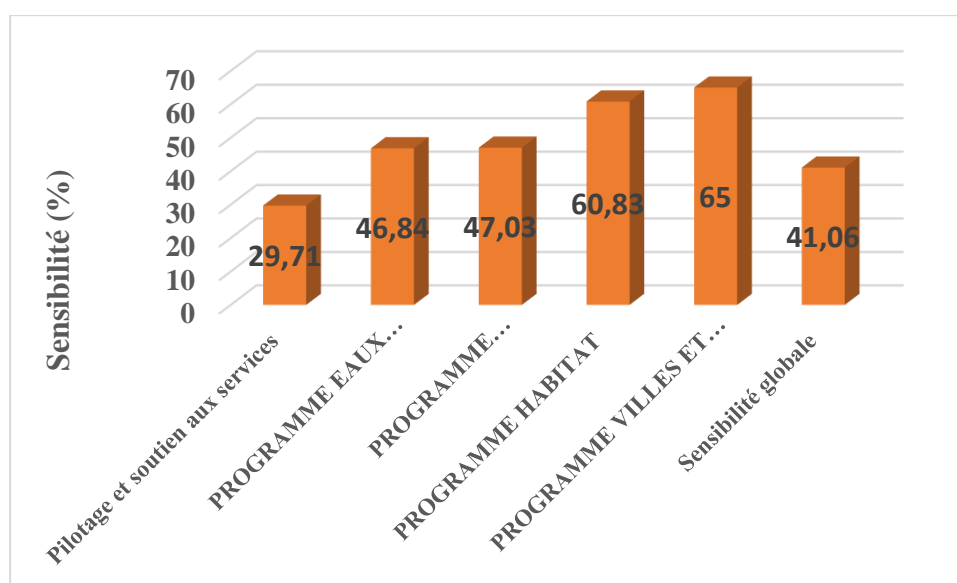
274. Par programmes budgétaires, cette décomposition par nature est quasiment identique à ce qui est observé pour l'ensemble des activités. En effet, les parts des activités habilitantes dans les cinq programmes budgétaires s'établissent respectivement à : Pilotage et Soutien aux Services (34,25%), Programme eaux, forêts et chasse (91,67%), Programme environnement et climat (61,81%), Programme habitat (45,95%), Programme villes et territoires durables (65,91%). Le programme pilotage et soutien aux services est majoritairement constitué des activités de soutien.

3.2.19.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MCVDD

275. La sensibilité globale du MCVDD à l'issue de l'évaluation ex ante du PTA s'établit à 41,06%. Ce taux, quoique perfectible est tiré vers le haut par la réalisation des activités telles que les travaux d'aménagement et d'embellissement des espaces libérés, le démarrage des

travaux de dragage du Lac Ahémé, le reprofilage du revêtement à l'Est de l'épi 6 sur 85 mètres et le prolonger sur 70 mètres, la construction des épis A, B, C et A bis et les travaux d'aménagement de voies urbaines et d'éclairage public dans les 26 villes du PVD. Ces activités sont protégées par les programmes habitat et villes et territoires durables qui affichent des sensibilités supérieures à la sensibilité globale du MCVDD.

Graphique 21 : Sensibilité des programmes budgétaires du MCVDD aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

276. Cette tendance est confirmée à travers la répartition des ressources du MCVDD entre les natures d'activités. Ainsi, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous, les activités de production citées supra occupent une part importante (48,88%) du budget du MCVDD.

Tableau 72 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MCVDD (%)

NATURE	POIDS (%)
Production / Offre	48,88
Habilitante / Capacitante	36,71
Soutien	14,41
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.19.5. Répartition des activités du MCVDD par cibles ODD impactées

277. La lecture du tableau ci-après permet de déduire que les interventions du MCVDD adressent 53,25% des cibles prioritises des ODD. Mais, les cibles des ODD relevant des attributions du MCVDD sont très faiblement adressées par les interventions du Ministère.

Tableau 73 : Répartition des activités programmées du MCVDD par cibles prioritises

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles prioritises		
3	3.3	0,22
12	12.2 ; 12.5 ; 15.7	2,16
13	13.1	5,84
14	14.2; 14.5	1,74
15	15.1; 15.2 ; 15.3	1,52
16	16.5; 16.6	26,84
Total 1		53,25
Cibles de mise en œuvre		
9	9.a, 9.b, 9.c	1,08
11	11.b	0,22
12	12.a, 12.b	0,43
13	13.a, 13.b	6,49
14	14.a, 14.c	0,43
17	17.1; 17.16; 17.19	2,16
Total 2		10,81
Total		64,07

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

278. En somme, les interventions du MCVDD adressent 11,26% des cibles prioritises relevant des attributions dudit ministère contre 26,84% pour la seule cible 16.6 de l'ODD 16. Ainsi, les actions de gouvernance ont pris le pas sur les actions à fort impact sur les ODD 11, 12, 13, 14 et 15. Ceci suggère une réorientation des interventions vers les cibles de ces ODD.

3.2.20. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

3.2.20.1. Présentation des programmes budgétaires du MISP

279. Le PTA gestion 2018 du MISP s'est arrimé autour de cinq programmes budgétaires que sont : i) Gestion des affaires intérieures, ii) Pilotage et soutien des services, iii) Programme de gestion intégrée des espaces frontaliers, iv) Protection civile et v) Sécurité publique.

280. Le programme « Pilotage et Soutien des services » vise essentiellement à promouvoir une administration performante au service du développement équilibré et durable. De façon spécifique, la mise en œuvre de ce programme permettra de (i) mettre en place un système opérationnel d'orientation et de contrôle, (ii) optimiser la gestion prévisionnelle et opérationnelle des ressources du Ministère, (iv) améliorer le processus de programmation et de suivi-évaluation des programmes budgétaires et (v) assurer la visibilité du ministère. En outre, ce programme contient quatre (04) actions articulées autour de 131 activités pour un montant total de 2 395 733 000 FCFA.

281. Le programme intitulé « Sécurité Publique » a pour objectif de renforcer la sécurité des personnes et des biens, de lutter contre le terrorisme sur toute l'étendue du territoire national. Les objectifs spécifiques de ce programme sont : (i) renforcer l'activité des services de police pour mieux sécuriser les populations, (ii) développer la coopération policière, (iii) renforcer la lutte contre les réseaux de trafiquants de mineurs; de drogues et de substances psychotropes et (iv) renforcer l'activité des services de police pour mieux sécuriser les populations. Cinq actions programmées au niveau de ce programme permettront de mettre en œuvre 167 activités dont le coût global s'élève à 11 526 178 000 FCFA.

282. Le troisième programme intitulé « Protection Civile » vise à assurer la protection des personnes et des biens contre les risques de sinistres et catastrophes sur toute l'étendue du territoire national. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : (i) renforcer les capacités d'intervention des Sapeur-Pompiers, (ii) promouvoir l'information des populations pour un comportement responsable et la coopération humanitaire et (iii) réduire la vulnérabilité des personnes et des biens face aux risques majeurs. Ce programme est composé de trois actions articulées autour de 46 activités dont la mise en œuvre coûtera 1 215 000 000 FCFA.

283. Le « Programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers » vise essentiellement à faire des zones frontalières de véritables espaces de développement durable et de bon voisinage avec les pays limitrophes. De façon spécifique, ce programme permettra de : (i) renforcer le système de sécurisation et de pacification des espaces frontaliers, (ii) faire des espaces frontaliers de véritables zones de développement local concourant à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de de vie des populations, (iii) promouvoir la coopération

transfrontalière et (iv) renforcer les capacités fonctionnelles de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers. Il est composé de quatre (04) actions articulées autour de 50 activités dont le coût global s'élève à 975 000 000 FCFA.

284. Le dernier programme relatif à la « Gestion des Affaires Intérieures » vise essentiellement la pacification de la transhumance nationale et transfrontalière, le renforcement de la démocratie, l'assainissement de l'environnement des organisations de la société civile, la modernisation de l'état civil et la création et la gestion du registre de population. Ses objectifs spécifiques sont : (i) prévenir les conflits liés à la transhumance, (ii) garantir la jouissance des libertés individuelles, (iii) assurer la quiétude des pèlerins et des communautés et (iv) doter le Bénin d'un registre de la population. Quatre actions de ce programme permettront de réaliser 46 activités dont le coût global est de 805 000 000 FCFA.

3.2.20.2. Package des cibles prioritaires relevant du MISF

Un certain nombre de cibles prioritaires ODD relèvent des attributions du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Il s'agit des cibles prioritaires des ODD 11 ; 13 et 16 telles que consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 74 : cibles priorisées relevant du MISP

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence			
			Année	Valeur	Unité	
11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables	11.5 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	2015	ND	nb	
		11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques	2015	ND		
	11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en oeuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en oeuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	11.b.1 Proportion d'administrations locales adoptant et mettant en oeuvre des stratégies locales de réduction des risques conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)				
		11.b.2 Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe				
13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe				
		13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	2010	0,00046	100 000	
		13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes			100 000	
		13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	2010	6,8	100 000	

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.	16.3.1 Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	2015		%

3.2.20.3. Analyse de la composition des activités du MISP

285. Les activités de soutien (45,80%) et habilitantes (50,57%) sont les plus représentées dans le PTA exercice 2018 du MISP.

Tableau 75 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MISP (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Nature d'activités			Productio	Total
	Soutien	Habilitante	Consom mation	n	
Gestion des affaires intérieures	40,00	57,78	0,00	2,22	100
Pilotage et soutien des services	47,62	52,38	0,00	0,00	100
Programme de gestion intégrée des espaces frontaliers	16,00	72,00	2,00	10,00	100
Protection civile	60,78	37,25	0,00	1,96	100
Sécurité publique	50,30	44,97	0,00	4,73	4,55
TOTAUX	45,80	50,57	0,23	3,40	100

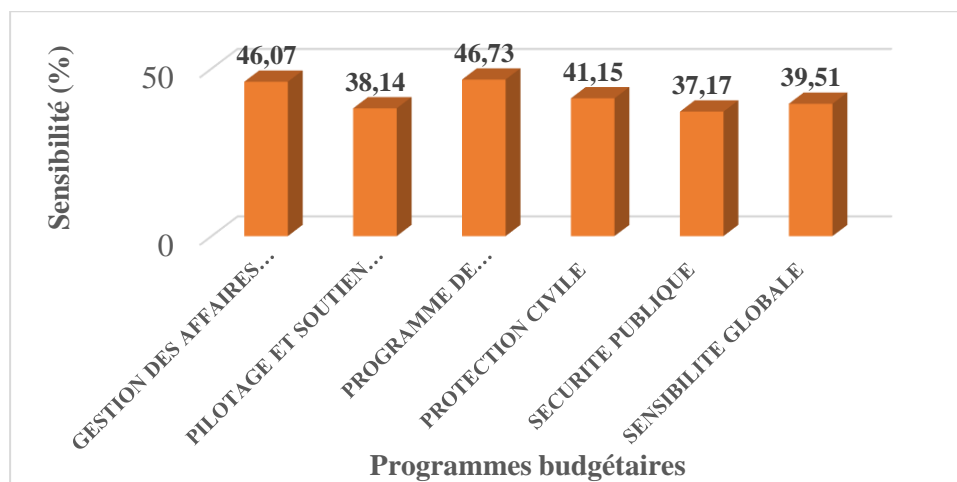
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

286. De même, comme constaté dans le tableau ci-dessus, les programmes budgétaires du MISP sont dominés par les activités de soutien et les activités habilitantes. Par ailleurs, est-il noté une faible programmation des activités de production et de consommation au MISP.

3.2.20.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MISP

287. Comme l'a montré le tableau ci-dessous, les activités de soutien et habilitantes qui dominent le PTA gestion 2018 du MISP ont induit un niveau de sensibilité globale dudit Ministère qui s'établit à 39,51%.

Graphique 22 : Sensibilité des programmes budgétaires du MISP aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

288. Ainsi, comme lu dans le graphique ci-dessus, le programme gestion des affaires intérieures et le programme de gestion intégrée des espaces frontaliers qui affichent les plus forts degrés de sensibilité sont tirés par les activités de consommation et de production programmées. Il s'agit, entre autres, de la poursuite et de l'achèvement des travaux de construction de la brigade de gendarmerie d'Anandana (Copargo) et de module de quatre salles de classe + batterie de latrines + bloc administratif au CEG de Tchoumi-Tchoumi (Natitingou), des travaux de construction d'un module de trois salles de classe + bureau et magasin plus batterie de latrine à quatre cabines à l'EPP Worou Ouré Kparou (Pèrèrè) et l'EPP Kobi (Nikki), la réalisation de forages au profit des populations frontalières et la réhabilitation des pistes à bétails à Malanville et Karimama. Ces interventions qui ont pour vocation d'impacter directement les cibles concernées devront être multipliées en vue d'un niveau de sensibilité meilleur.

289. Cette forte concentration d'activités de soutien et capacitanes consomment environ 82% des ressources allouées au MISP au titre de l'exercice 2018 comme souligné par le tableau ci-dessous.

Tableau 76 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MISP (%)

NATURE	Poids (%)
Consommation/accès	0,02
Production / Offre	17,43
Habilitante / Capacitante	31,07

NATURE	Poids (%)
Soutien	51,47
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.20.5. Répartition des activités du MISP par cibles ODD impactées

290. On constate que 48,76% des interventions du MISP impactent les cibles prioritaires des ODD 3, 6, 11, 14, 16. La cible 11.5 qui relève des attributions du Ministère est seulement adressée par 2,04% des interventions dudit Ministère. Par ailleurs, la cible 13.1 n'est adressée par aucune des interventions du MISP. Ce constat est révélateur de la faiblesse des choix de programmation opérés au MISP.

Tableau 77 : Répartition des activités programmées du MISP par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids (%)
3	3.2; 3.3	0,68
4	4.a	0,23
6	6.5	0,23
9	9.1; 9.2	4,08
9	9.c	2,72
11	11.5	2,04
12	12.b	0,23
14	14.5	0,23
14	14.c	0,23
16	16.2; 16.3; 16.6	41,5
16	16.a	1,36
17	17.16	0,68

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.21. Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

3.2.21.1. Présentation des programmes budgétaires du MESTFP

291. Le PTA du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle contient quatre programmes à savoir : (i) Alphabétisation et Promotion des Langues Nationales ; (ii) Enseignement Technique et Formation Professionnelle ; (iii)

Enseignement Secondaire Général et (iv) Gestion et pilotage.

292. Le programme « Gestion et Pilotage » vise l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur des Enseignements Secondaire Général, Technique et de la Formation Professionnelle, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales. De façon spécifique, il s'agit de : i) renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles, ii) améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles des structures du MESTFP et iii) aux personnels administratif et enseignant un cadre de travail adéquat et attrayant. Trois actions permettent d'atteindre ces objectifs : le pilotage et la coordination, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESTFP ainsi que la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures administratives et scolaires. Les 363 activités prévues pour ce programme nécessitent un coût global estimé à cinquante-six milliards quatre-vingt-onze millions huit cent trente-six mille (56 091 836 000) francs CFA.

293. Le programme « Enseignement Secondaire Général » vise essentiellement la promotion de l'accès à un enseignement secondaire général équitable et de qualité. Spécifiquement, il s'agit de i) renforcer l'accès à l'enseignement secondaire général, ii) améliorer la qualité et l'équité dans l'enseignement secondaire général, iii) renforcer et améliorer la vie scolaire. Des actions sont menées dans ce sens, couvertes par 118 activités pour un coût global évalué à douze milliards cent deux millions huit cent mille (12 102 800 000) francs CFA.

294. Le programme « Enseignement et formation techniques professionnels » permet globalement de disposer d'un vivier de ressources humaines de qualité et ayant des compétences avérées, comptant avec les objectifs spécifiques ci-après : i) renforcer l'accès et l'équité dans l'Enseignement et la Formation Techniques Professionnels (EFTP), ii) améliorer la qualité de l'EFTP et iii) améliorer la vie des apprenants. D'un coût global estimé à huit milliards six cent seize millions neuf cent quarante-cinq mille (8 616 945 000) francs CFA, ce programme est exécuté à travers 106 activités.

295. Le programme « Alphabétisation et promotion des langues nationales » vise la réduction

du taux d'analphabétisme en vue de favoriser l'autonomisation des populations à travers la valorisation des langues nationales en tant que véhicules du savoir. Il s'agit, de façon spécifique, de développer l'alphabétisation fonctionnelle et d'améliorer la capitalisation des acquis chez les alphabétisés. Pour 19 activités, le coût global prévisionnel s'élève à deux cent quatre-vingt-treize millions (293 000 000) francs CFA.

3.2.21.2. Package des cibles priorisées relevant du MESTFP

296. Les interventions du MESTFP doivent contribuer à l'atteinte de l'ODD 4 relative à l'éducation de qualité, tout comme celles des deux autres ordres de l'enseignement. Les cibles priorisées qui relèvent du champ du MESTFP sont les cibles 4.1 ; 4.4 et 4.5 de l'ODD 4 relatif à l'éducation de qualité et la cible 12.8 de l'ODD 12 relatif aux modes de consommation et de production durables telles que consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 78 : Packages des cibles priorisées relevant du MEMP

ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	4.1.5 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	2015	38
		4.1.6 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques,	2015	10
		4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	2015	61,5
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire	2014	44
	4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC		
		4.4.4 Nombre de diplômés en formation professionnelle (CQM, CQP, AQP)		
	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire		
		4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire		

ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
	4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité; b) l'Internet à des fins pédagogiques; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques; d) des infrastructures et des matériels adaptés aux élèves handicapés; e) une alimentation de base en eau potable; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]		
	4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement	4.b.1 Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation		
12. Instaurer des modes de consommation et	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au	12.8.2 Nombre d'école (écoles, collèges et lycées) ayants des projets d'éducation au développement durable (plantation d'arbre, école verte,)		

ODD	Cibles prioritaires	Indicateurs	Situation de référence	
			Année	Valeur (%)
de production soutenables	développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature			

3.2.21.3. Analyse de la composition des activités du MESTFP

297. Un ensemble de 606 activités sont programmées au PTA, gestion 2018 du MESTFP et sont réparties dans le tableau ci-après par nature d'activités.

Tableau 79 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MESTFP (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Soutien				Production	Total
	Soutien	Habilitante	Consom mation			
Alphabétisation et Promotion des Langues Nationales	31,58	68,42	0,00	0,00	0,00	100
Enseignement Technique et Formation Professionnelle	21,70	60,38	2,83	15,09	15,09	100
Enseignement Secondaire Général	23,73	66,95	0,85	8,47	8,47	100
Gestion et pilotage	23,14	73,83	0,00	3,03	3,03	100
TOTAUX	23,27	69,97	0,66	6,11	6,11	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

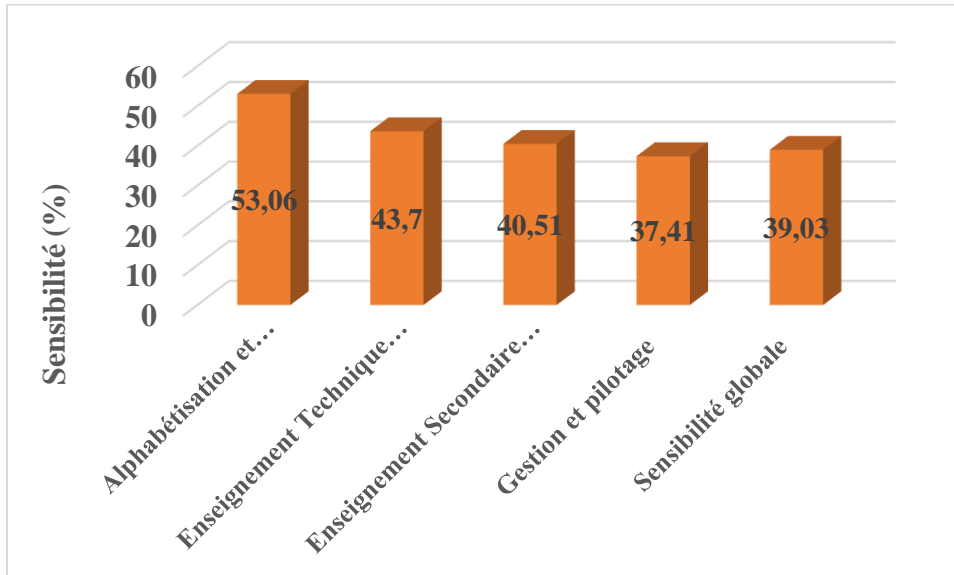
298. Ainsi, comme il peut être noté de la lecture du tableau ci-dessus, les activités habilitantes (69,97%) sont les représentées au PTA du MESTFP. Elles sont suivies des activités de soutien (23,27%). Quant aux activités de consommation et de production, elles ne représentent que 6,77% des activités programmées au titre de 2018 au MESTFP. Quand on sait l'impact de ces deux natures d'activités dans la mise en œuvre des ODD, il est patent comme le montre le graphique ci-après, de noter une faible sensibilité des interventions du MESTFP en faveur des ODD, notamment de ceux relevant de ce secteur.

3.2.21.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MESTFP

299. En effet, comme on peut le constater, la sensibilité globale du MESTFP est de 39,03%. La forte concentration des activités habilitantes et de soutien est révélatrice de ce faible alignement du PTA du Ministère en charge des enseignements secondaires et de la formation technique et

professionnelle aux ODD.

Graphique 23 : Sensibilité des programmes budgétaires du MESTFP aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

300. Toutefois, les programmes budgétaires Alphabétisation et Promotion des Langues Nationales (53,06%) et Enseignement Technique et Formation Professionnelle (43,7%) ont enregistré des performances meilleures en termes d'alignement de leurs activités en faveur des ODD que les autres. Ces programmes ont fortement tiré vers le haut le degré de sensibilité globale dudit Ministère au travers des interventions telles que la prise en charge partielle des frais de scolarité des filles inscrites dans la filière industrielle, l'acquisition des manuels de spécialité pour les lycées techniques, la mise en œuvre des activités du Projet d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Insertion des Jeunes, la construction d'un complexe sportif (comprenant 1 terrain de football, 1 terrain handball, 1 terrain de volley-ball) au CFPA de Bopa et la construction des dortoirs garçons et filles du CFPA de Bopa.

301. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, très peu de ressources sont consacrées à ces activités de production et de consommation. Les activités de soutien qui relèvent généralement du fonctionnement et de la gestion des structures occupent une part très importante du budget (83,36%). Il s'agit par exemple des activités liées au fonctionnement des organes de gestion de la Réforme Budgétaire et paiement des primes des membres du secrétariat

de la personne responsable des marchés publics, l'entretien des infrastructures scolaires dans le département du Plateau et l'acquisition de matériel et mobiliers au profit des établissements de l'ESG du département du Plateau. L'atteinte des objectifs du secteur de l'éducation suggère donc une meilleure réorientation des interventions pour impacter les cibles prioritaires de l'ODD4. Ces résultats sont corroborés par le tableau qui suit. Le tableau montre que les activités qui impactent directement les cibles restent insuffisantes.

Tableau 80 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MESTFP (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation/accès	1,09
Production / Offre	5,62
Habilitante / Capacitante	9,93
Soutien	83,36
TOTAL	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.21.5. Répartition des activités du MESTFP par ODD cibles impactées

302. Ainsi, comme on peut le constater, les interventions du MESTFP adressent seulement 17,82% des cibles 4.1, 4.4 et 4.5 de l'ODD 4. Par contre, 49,01% des interventions adressent les cibles liées à la gouvernance, notamment celles de l'ODD 16. La cible 16.6 (48,84%) reste la plus impactée des cibles par les interventions du MESTFP. Cette tendance devrait donc être inversée.

Tableau 81 : Répartition des activités programmées du MESTFP par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
	Cibles prioritaires	
3	3.3	0,33
4	4.1 ; 4.4 ; 4.5	17,82
5	5.1	0,17
9	9.1	4,95
16	16.5; 16.6	49,01

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Total 1		72,28
Cibles de mise en œuvre		
4	4.a, 4.b, 4.c	3,96
17	17.1; 17.3	0,50
Total 2		4,46
Total		76,74

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.22. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

3.2.22.1. Présentation des programmes budgétaires du MAEP

303. Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP) a retenu quatre (04) dans son PTA gestion 2018 à savoir : (i) Programme agriculture ; (ii) Programme Elevage ; (iii) Programme Pêche et Aquaculture et (iv) Programme Pilotage et Soutien aux Services.

3.2.22.2. Package de cibles prioritaires relevant du MAEP

304. Un certain nombre de cibles prioritaires relèvent des attributions du MAEP telles que toutes les cibles prioritaires des ODD 2 et 14. La situation desdites cibles est résumée dans le tableau ci-après.

Tableau 82 : Package des cibles prioritaires relevant du MAEP

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
2.	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation			
		2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire	2015	22,7	%
		2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	2015	20,2	%
	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	2014	34	%
		2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	2014	4,5	%
	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	2015	120	%
		2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	2015	ND	FCFA
	2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités	2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	2015	38,8	%
2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole		2015	33,18	%	

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
	productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés				
	2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions entravant le fonctionnement des marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement	2.b.1 Estimation du soutien à la production agricole			
14.	14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques			
		14.2.2 Superficie de zones économique marine	2011	200	Miles marin
		14.2.3 Plateau continental Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches éco systémique	2011	3 100	Km ²
	14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées	2015	ND	Ph
	14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés	14.a.1 Proportion du budget total de la recherche allouée à la recherche sur les techniques marines			

ODD	Intitulé Cible	Intitulé de l'indicateur retenu au niveau mondial	Situation de référence		
			Année	Valeur	Unité
	14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en oeuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs			
	14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »	14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et l'application au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels des instruments relatifs aux océans qui mettent en oeuvre le droit international, tel que reflété dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources			

3.2.22.3. Analyse de la composition des activités du MAEP

305. L'analyse des résultats de l'évaluation ex ante des interventions du MAEP montre la forte dominance des activités habilitantes et de soutien dans l'ensemble des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Elles représentent respectivement 72,2% et 23,55% des activités programmées au titre de l'exercice 2018. Les activités de production et de consommation sont faiblement représentées dans les interventions du MAEP. Les poids de ces types d'activité se situent respectivement à 3,43% et 0,82% dans les activités programmées au titre de 2018 par le MAEP. Le tableau ci-après présente la répartition par nature des activités programmées.

Tableau 83 : Répartition des natures d'activités par programmes budgétaires du PTA du MAEP (%)

Nature d'activités Programmes Budgétaires	Consommation	Production	Habilitante	Soutien	Total
Programme Agriculture	0,06	8,67	66,19	25,08	100
Programme Elevage	1,02	3,06	47,96	47,96	100
Programme pêche et aquaculture	0,00	0,87	83,48	15,65	100
Programme pilotage et soutien aux services	1,25	0,79	75,71	22,25	100
TOTAUX	0,82	3,43	72,20	23,55	100

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

306. A l'exception du deuxième programme relatif au « Programme Elevage », les activités habilitantes sont les plus dominantes dans l'ensemble des programmes du PTA du MAEP. En effet, les activités habilitantes et de soutien représentent la même part des activités programmées par le MAEP au niveau de ce deuxième programme soit 47,96%. Dans le même temps, les activités habilitantes dominant au niveau des autres programmes et représentent respectivement 66,19% ; 83,48% et 75,71% pour les « Programme Agriculture », « Programme Elevage » et « Programme Pilotage et Soutien aux Services ».

307. Les activités de soutien programmées dans le PTA du MAEC au titre de l'année 2018 concernent notamment des activités visant à « Assurer le gardiennage des biens meubles et immeubles de la DANA et du secrétariat permanent du Codex Alimentarius », « Assurer au

profit de la DLROPEA les travaux divers d'entretien et de maintenance (copieur, ordinateurs, imprimantes, climatiseurs, circuit électrique, etc.) ». Dans le cas des activités habilitantes programmes, on retrouve entre autres des activités visant à : « Actualiser le guide des critères microbiologiques et physico-chimiques des produits éligibles aux contrôles » et « Mettre en place et animer le cadre de concertation des acteurs de la Sécurité Sanitaire des Aliments ». Pour ce qui est des activités/actions d'offres et d'accès qui ont une forte influence sur la mise en œuvre des ODD, elles sont faiblement programmées au MAEP (respectivement 3,43% et 0,82%). Comme activités de consommation/accès programmées par le MAEP, on peut citer : la production de semence de base de sorgho, la production des semences de riz, des plants de palmier à huile et des boutures de de manioc au CRA Sud.

308. Par ailleurs, la prédominance des activités habilitantes dans le PTA du MAEP au titre de l'année 2018 s'observe aussi sur le plan financier où elles représentent 42,60% de l'ensemble des activités. On retrouve ensuite les activités de soutien dont le poids est proche de celui des activités habilitantes soit 42,13%. Le tableau ci-dessous donne le détail du poids financier des natures d'activités programmées dans le PTA du MAEP.

Tableau 84 : Poids budgétaires des natures d'activités programmées dans le PTA 2018 du MAEP (%)

NATURE	POIDS (%)
Consommation / Accès	0,28
Production / Offre	14,99
Habilitante / Capacitante	42,60
Soutien	42,13
TOTAL	100

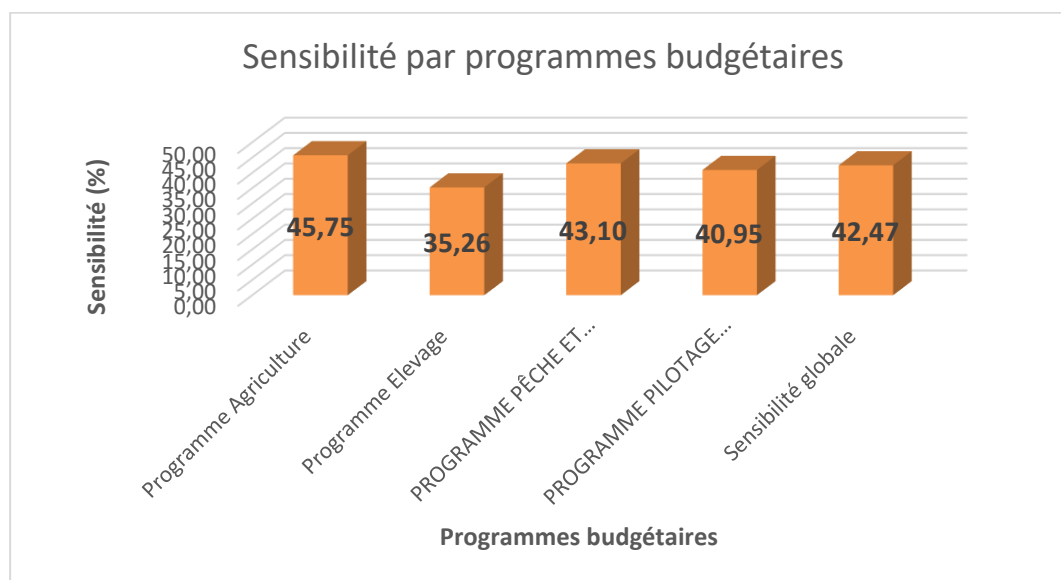
Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

3.2.22.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire

309. L'évaluation du PTA du MAEP ressort la mention "perfectible" pour ses activités telles que programmées dans le PTA. En effet, la sensibilité globale dudit ministère égale à 42,47%. Cette sensibilité est, comme l'indique le graphique ci-après, la résultante du niveau d'alignement des programmes budgétaires du PTA, gestion 2018 du MAEP aux ODD, même si la sensibilité d'un de ces programmes, c'est-à-dire le deuxième programme, n'est pas du tout

satisfaisant. Les poids des activités de soutien dans ce deuxième programme et la faible programmation d'activités de consommation expliquent la faible sensibilité des actions de ce Ministère en faveur des ODD.

Graphique 24 : Sensibilité des programmes budgétaires du MAEP aux ODD



Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

310. En effet, les sensibilités par programmes budgétaires du PTA du MAEP s'établissent à 45,75% ; 35,26% ; 43,10% et 40,95% respectivement pour les (ii) Programme Elevage ; (iii) Programme Pêche et Aquaculture et (iv) Programme Pilotage et Soutien aux Services.

3.2.22.5. Répartition des activités du MAEP par cibles ODD impactées

311. L'analyse de la répartition des activités selon les cibles prioritaires ODD montre que sur l'ensemble des activités, 75,59% des activités du MAEP impactent tous les ODD. Notamment, l'ODD 16 (16.2 ; 16.3 ; 16.5 ; 16.6 ; 16.9) est impacté par 53,59% des interventions du MAEP. Ce qui dénote la prise en compte de la gouvernance dans les activités programmées par le MAEP. Ensuite, l'on retrouve l'ODD 2 (2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 2.a ; 2.b ; 2.c) avec 11,92% des activités et l'ODD 14 avec 0,96% des activités. Ces taux restent très faibles du fait que les ODD 2 14 à travers leurs cibles sont ceux qui relèvent surtout des attributions du MAEP. On devrait s'attendre à un pourcentage élevé d'interventions du MAEP adressant ces cibles.

312. Pour ce qui est des cibles prioritaires, les activités adressant les cibles de l'ODD 2 sont : l'acquisition et la dotation des producteurs en engrais/intrants agricoles (herbicides, hydroreteneur d'eau POLYTER, film polyéthylène biodégradable, NPK, Urée, Sulfate de potassium, Chlorure de potassium), la promotion sur les fermes pilotes de la PNOPPA des activités génératrices de revenus (AGR). De plus, la cible 16.6 (53,09%) est bien adressée par les activités du MAEP. Ces activités sont relatives à l'organiser des ateliers d'élaboration, de pré-validation et validation du plan annuel de surveillance des contaminants et du plan de contrôles/inspections des établissements agroalimentaires, l'organisation de deux (02) retraites d'élaboration du DPPD 2018-2020, les PAP et le budget classique du MAEP. Les autres cibles sont très faiblement impactées avec des poids d'activités très faibles. En ce qui concerne les cibles de mise en œuvre y compris les cibles de l'ODD 17, elles ont été adressées par 1,13% des activités du PTA du MAEP (tableau ci-dessus).

Tableau 85 : Répartition des activités programmées du MAEP par cibles impactées

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
Cibles prioritaires		
1	1.4	0,04
2	2.1 ; 2.2 ; 2.3	9,06
3	3.1 ; 3.3 ; 3.4	0,31
4	4.4	0,04
5	5.1	0,16
6	6.1 ; 6.2	0,06
7	7.1	0,02
8	8.2 ; 8.3 ; 8.5	0,23
9	9.1 ; 9.2 ; 9.5	2,86
10	10.3	0,02
11	11.1 ; 11.3	0,12
12	12.2 ; 12.7 ; 12.8	0,12
13	13.1	0,39
14	14.2 ; 14.5	0,45
15	15.1 ; 15.2 ; 15,c	0,08
16	16.2 ; 16.3 ; 16.5 ; 16.6 ; 16.9	53,59
Total 1		67,55
Cibles de mise en œuvre		
1	1.a	1,09
2	2.a ; 2.b ; 2.c	2,86

ODD	Cibles impactées	Poids des activités (%)
3	3.d	0,37
4	4.b ; 4.c	0,08
5	5.c	0,04
6	6.b	0,02
9	9.a ; 9.b ; 9.c	0,55
11	11.a ; 11.b	0,06
12	12.b	1,07
13	13.b	0,12
14	14.a ; 14.b ; 14.c	0,51
15	15.c	0,12
16	16.b	0,02
17	17.3 ; 17.5 ; 17.7 ; 17.10 ; 17.14 ; 17.16 ; 17.17 ; 17.18 ; 17.19	1,13
Total 2		8,04
Total		75,59

Source : DGCS-ODD/MPD, travaux d'évaluation ex ante des PTA, 2018

4. DIFFICULTES-RECOMMANDATIONS

4.1. Difficultés

313. Les difficultés rencontrées dans l'évaluation ex ante des actions prévues dans les PTA des ministères sectoriels pour le compte de l'année 2018 sont de deux ordres et concernent essentiellement :

314. Difficultés liées au fonctionnement de l'application

- L'inexistence des états sur les indicateurs impactés ;
- La lenteur du chargement de l'application liée à son hébergement dans un sous-domaine du serveur web du ministère du MPD, espace disque insuffisant à long terme ;
- L'impossibilité de faire l'assurance qualité en bloc.

315. Difficultés spécifiques aux ministères

- La faiblesse et /ou l'inexistence de la connexion internet ;

- Le format de présentation de certains PTA ne facilitant pas leur chargement dans l'application ;
- La formulation de certaines activités rendant parfois difficile l'identification de leur nature ;
- L'absence d'informations sur la localisation de certaines activités ne facilitant pas la détermination de leurs impacts géographiques.

4.2. Recommandations

316. Pour une meilleure prise en compte des questions liées aux cibles prioritaires dans les PTA des ministères sectoriels, il est suggéré à ces derniers de veiller à :

317. Aux ministères sectoriels

- faire un meilleur arbitrage en faveur des activités qui promeuvent la production des biens et services et leur consommation effective par les populations ;
- présenter des PTA sous le format type des PTA ;
- reformuler certaines activités compte tenu de l'objectif poursuivi afin de faciliter la détermination de leur nature ;
- redéfinir certaines activités programmées pour tenir compte des aspects abordés dans les cibles prioritaires ODD et leurs indicateurs associés. Autrement, il faut arriver à associer chaque activité programmée aux cibles prioritaires ;
- mettre à échelle des activités des activités ayant un lien direct avec les cibles prioritaires surtout celles de production et/ou de consommation programmées dans le PTA pour couvrir plusieurs communes ;
- faire ressortir les communes couvertes par les activités programmées ;
- assurer la synergie d'actions entre les différentes interventions des ministères du fait des effets d'entraînement ente les cibles prioritaires des ODD.

318. A l'endroit du MPD et du MEF

- assurer une meilleure connexion internet à tous les niveaux ;
- mettre à disposition un hébergeur spécifique pour abriter l'application ;
- faire en sorte que l'assurance qualité se fasse page par page ;
- ajouter des états des indicateurs ODD impactés par les activités programmées ;

- prendre en compte des résultats de l'évaluation ex ante avant les travaux d'affinement des PTA par le comité ad hoc de la Présidence de la République ;
- impliquer la DGCS-ODD dans les différents comités d'arbitrages budgétaires.
- renforcer les capacités des directions de la programmation et de la Prospective des ministères pour une meilleure appropriation de l'outil d'analyse de la sensibilité des PTA aux cibles prioritaires des ODD.

5. CONCLUSION

319. L'analyse des résultats de l'évaluation fait ressortir une sensibilité globale aux ODD de 53,69% pour l'ensemble des activités prévues dans les PTA de tous les ministères au titre de l'exercice 2018. Ainsi, environ la moitié des activités prévues dans les divers Plans de Travail Annuels contribuent à l'atteinte des ODD pour le compte de l'année 2018. Ce taux est le résultat de la sensibilité obtenue par ODD. En effet, la sensibilité par ODD varie entre 45,20% et 59,62%. La sensibilité la plus élevée est enregistrée au niveau de l'ODD 7 relatif à l'énergie propre et d'un coût abordable et la plus faible au niveau de l'ODD 14 relatif à la vie aquatique.

COMITE DE REDACTION DU RAPPORT D'EVALUATION EX ANTE DES PTA DES MINISTERES SECTORIELS

SUPERVISION

Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement

Abdoulaye BIO TCHANE

COORDINATION TECHNIQUE

Alastaire Sèna ALINSATO, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD

Naïmatou BIO DJARA KOUTOUMA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi
des ODD

EQUIPE DE REDACTION

Chef d'équipe :

Erick Damase DAGBENONBAKIN, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD

Membres :

Marc EKI, Directeur de la Coordination des Politiques ODD

Léchidia de SOUZA, Chef du Service de Contrôle et de l'Evaluation des Politiques des ODD

Carel Brian MOUSSE, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD

Dorinali BONI YALLA, Chef du Service de l'Intégration des ODD

Toussaint TODEGNON, Chef du Service des Etudes Stratégiques et du Plaidoyer

Coovi AIHONNOU, Chef Division

Pierre OKPEIFA, Chef Division

Landry ZOUNTCHEGNON, Chef Division

Bassitou BELLO, Analyse Programmeur

ANNEXE

Tableau A : liste de présence aux ateliers d'opérationnalisation de la maquette de mesure de la de la sensibilité ODD des interventions programmées dans les PTA des ministères à Cotonou

Noms et Prénom (s)	Structure
ABBAH Ousman	DGCS-ODD
ADJAHALA Calixte	DGCS-ODD
ADJI Delphin	DPP/MCVDD
AFFOGBOLO Innocent	CT-ACMERP
AGBESSI Herlinda	DGCS-ODD
AGBO James	DPP/MESTFP
AGUIDISSOU Hector Raoul	DPP/MDN
AHLONSOU Clara	DGCS-ODD
AHOKPE Ansbert	DPP/MTFP
AHOUNOU Ella	DGCS-ODD
AIDOTE F. Sylvain	DGCS-ODD
AIHONNOU Coovi	DGCS-ODD
ALASSANE Dean	CSP/MPD
ALINSATO Alastaire	DGCS-ODD
ALLAKONON Madelaine	DGCS-ODD
AMOUSSOU Raymond	DPP/MS
ATINDOKPO Max	DPP/MENC
ATOHOUN Habakuk	DPP/MTCS
AVOCE Martinien	DPP/MEN
BABADOUDOU Armel . L	DPP/MEF
BELLO Abdou Bassitou	DGCS-ODD
BIO DJARRA K. Naimatou	DGCS-ODD
BONI YARA M. Awal	DGCS-ODD
BISSIROU Mohamed Loukman Adio	DIP/ MPD
BOSSA S. Louis	DPP/MCVDD
CHACRAN Ifèdé Donald	MEF/DPP
CODJO Eliab.S	DPP/MESRS
COMAHOUE A. Franck	DPP/MDN
DAGBA Flavien	CSPEF/MEF
DAGBENONBAKIN E. Damase	DGCS-ODD
DAMASSOH Hilaire	DPP/MDN
DANSOU Maurille	DGA OGP-PAM
de SOUZA P.A.D Léchidia	DGCS-ODD
DOSSOU Georges	DPP/MCVDD
EKI KOSSI Marc	DGCS-ODD
GOMINA I. Zénabou	DPP/MEMP
HESSOU Christophe	DPP/MENC

Noms et Prénom (s)	Structure
HINSON Bignon Spéro Marc	DPP/MTFP
HINSON Finagnon Ramanou	DPP/MIT
HODONOU Assogba	Modérateur
HOUDO Carin	DGCS-ODD
HOUETCHENOU BODJRENOU A. R. Bénédicte	DPP/MESRS
HOUESSOUKPE Clément	DPP/ME
ILAYE Boni Moïse	DPP/MDGL
KOKO Alexis	DPP/MAEC
KOUDJROHEDE Marius P.	DPP/MAEP
KOUMASSA Abraham	DGCS-ODD
LIGAN B.Odon	DPP/MEF
MENARD Dany M.	DPP/MJL
MILOHIN Merleau	DPP/ MTCS
MOUSSE Carel Brian	DGCS-ODD
NOUGBODE Sylvano	DPP/MAEC
OKPEIFA Pierre	DGCS-ODD
SALIOU A. Latifou	DPP/MIC
SEDEMEDIJI Lionel	DGCS-ODD
SEGLA Benoit	OMATIS
TAMBAMOU Guonimo	DAPP/MIT
TASSOU Zakari F.	SGM/MPD
TIDJANI C. M. Habib	DPP/MEF
TOGBEKOU Mathias	MEF/DPP
TOKPO Luc	DPP/MASMF
TOTIN Astherve	DPP/MIC
Vicotr Emmanuel Ekwa Bebe III	Modérateur
VIGAN Marius	MPD
VIOU Edgard	DPP/MJL
VODOUGNON Nangny Ulrich Herman	DPP/MIT
ZIME HERMAN	DPP/MEMEM
ZOMAHOUN Y. Sabin	DPP/MISP
ZOUMENOU Lionel	DGCS-ODD
ZOUNGAN Cyrille	DPP/MS
ZOUNTCHEGNON Landry	DGCS-ODD

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
RESUME ANALYTIQUE.....	9
1. INTRODUCTION.....	11
1.1. Contexte.....	11
1.2. Objectifs.....	12
2. METHODOLOGIE DE MESURE DU DEGRE DE SENSIBILITE ODD DES ACTIVITES PROGRAMMEES DANS LE PTA DES MINISTERES SECTORIELS.....	13
2.1. Critères d’appréciation.....	13
2.2. Appréciation de la sensibilité ODD.....	16
3. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA SENSIBILITE.....	17
3.1. Analyse globale de la sensibilité aux ODD.....	17
3.1.1. Analyse globale de la sensibilité par ODD.....	17
3.1.2. Analyse globale de la sensibilité par cibles prioritaires.....	19
3.1.3. Sensibilité par ODD et par ministère.....	20
3.2. Analyse de la sensibilité ODD par ministère.....	21
3.2.1. Ministère de l’Energie.....	21
3.2.1.1. Présentation des programmes budgétaires du Ministère de l’Energie.....	21
3.2.1.2. Package des cibles prioritées relevant du Ministère de l’Energie.....	22
3.2.1.3. Analyse de la composition des activités du ME.....	23
3.2.1.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du ME.....	24
3.2.1.5. Répartition des activités du ME par cibles ODD impactées.....	25
3.2.2. Ministère de l’Eau et des Mines.....	26
3.2.2.1. Présentation des Programmes Budgétaires du MEM.....	26
3.2.2.2. Package des cibles prioritées relevant du MEM.....	26
3.2.2.3. Analyse de la composition des activités du MEM.....	28
3.2.2.4. Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MEM.....	30
3.2.3. Ministère des Enseignements Maternel et Primaire.....	32
3.2.3.1. Présentation des programmes budgétaires du PTA du MEMP.....	32
3.2.3.2. Package des cibles prioritées relevant du MEMP.....	32
3.2.3.3. Analyse de la composition des activités du MEMP.....	36

3.2.3.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MEMP	37
3.2.3.5.	Répartition des activités du MEMP par cibles ODD impactées	38
3.2.4.	Ministère de l’Economie Numérique et de la Communication.....	40
3.2.4.1.	Présentation du programme budgétaire du MENC	40
3.2.4.2.	Package des cibles prioritées relevant du MENC	40
3.2.4.3.	Analyse de la composition des activités du MENC	41
3.2.4.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MENC	42
3.2.4.5.	Répartition des activités du MENC par cibles ODD impactées	43
3.2.5.	Ministère des Infrastructures et des Transports.....	45
3.2.5.1.	Présentation du programme budgétaire du MIT	45
3.2.5.2.	Package des cibles prioritées relevant du MIT	46
3.2.5.3.	Analyse de la composition des activités du MIT	46
3.2.5.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MIT	48
3.2.5.5.	Répartition des activités du MIT par cibles ODD impactées	49
3.2.6.	Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports.....	50
3.2.6.1.	Présentation des programmes budgétaires du MTCS	50
3.2.6.2.	Package des cibles prioritées du MTCS	52
3.2.6.3.	Analyse de la composition des activités du MTCS	54
3.2.6.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MTCS	54
3.2.6.5.	Répartition des activités du MTCS par cibles ODD impactées	55
3.2.7.	Ministère de la Justice et de la Législation.....	56
3.2.7.1.	Présentation des programmes budgétaires du MJL	56
3.2.7.2.	Package des cibles prioritées relevant du MJL	59
3.2.7.3.	Analyse de la composition des activités du MJL	61
3.2.7.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MJL	62
3.2.7.5.	Répartition des activités du MJL par cibles ODD impactées	64
3.2.8.	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	65
3.2.8.1.	Présentation des programmes budgétaires du MAEC	65
3.2.8.2.	Package des cibles prioritées relevant du MAEC	66
3.2.8.3.	Analyse de la composition des activités du MAEC	71
3.2.8.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MAEC	72
3.2.8.5.	Répartition des activités du MAEC par cibles ODD impactées	73
3.2.9.	Ministère des Affaires Sociales et de la Micro finance	74
3.2.9.1.	Présentation des programmes budgétaires du MASMF	74

3.2.9.2.	Package des cibles prioritées relevant du MASMf	75
3.2.9.3.	Analyse de la composition des activités du MASMf	80
3.2.9.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MASMf	81
3.2.9.5.	Répartition des activités du MASMf par cibles ODD impactées	82
3.2.10.	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi	84
3.2.10.1.	Présentation des programmes budgétaires du MPMEPE	84
3.2.10.2.	Package des cibles prioritées relevant du MPMEPE	85
3.2.10.3.	Analyse de la composition des activités du MPMEPE	86
3.2.10.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MPMEPE	87
3.2.10.5.	Répartition des activités du MPMEPE par cibles ODD impactées	89
3.2.11.	Ministère de la Santé	90
3.2.11.1.	Présentation des programmes budgétaires du MS	90
3.2.11.2.	Package des cibles prioritées relevant du MS	90
3.2.11.3.	Analyse de la composition des activités du MS	95
3.2.11.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MS	96
3.2.11.5.	Répartition des activités du MS par cibles ODD impactées	97
3.2.12.	Ministère du Plan et du Développement	98
3.2.12.1.	Présentation des programmes budgétaires du MPD	99
3.2.12.2.	Package des cibles prioritées relevant du MPD	99
3.2.12.3.	Analyse de la composition des activités du MPD	99
3.2.12.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MPD	100
3.2.12.5.	Répartition des activités du MPD par cibles ODD impactées	102
3.2.13.	Ministère du Travail et de la Fonction Publique	103
3.2.13.1.	Présentation des programmes budgétaires du MTFP	103
3.2.13.2.	Package des cibles prioritées relevant du MTFP	103
3.2.13.3.	Analyse de la composition des activités du MTFP	105
3.2.13.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MTFP	106
3.2.13.5.	Répartition des activités du MTFP par cibles ODD impactées	107
3.2.14.	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale	109
3.2.14.1.	Présentation des programmes budgétaires du MDGL	109
3.2.14.2.	Package des cibles prioritées relevant du MDGL	110
3.2.14.3.	Analyse de la composition des activités du MDGL	112
3.2.14.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MDGL	112
3.2.14.5.	Répartition des activités du MDGL par cibles ODD impactées	114

3.2.15.	Ministères de l’Economie et des Finances	115
3.2.15.1.	Présentation des programmes budgétaires du MEF	115
3.2.15.2.	Package des cibles prioritaires relevant du MEF	115
3.2.15.3.	Analyse de la composition des activités du MEF	115
3.2.15.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MEF	117
3.2.15.5.	Répartition des activités du MEF par cibles ODD impactées	117
3.2.16.	Ministère de la Défense Nationale.....	118
3.2.16.1.	Présentation des programmes budgétaires du MDN	118
3.2.16.2.	Package des cibles prioritaires relevant du MDN	119
3.2.16.3.	Analyse de la composition des activités du MDN	120
3.2.16.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MDN	121
3.2.16.5.	Répartition des activités du MDN par cibles ODD impactées.....	122
3.2.17.	Ministère de l’Industrie et du Commerce	123
3.2.17.1.	Présentation des programmes budgétaires du MIC.....	123
3.2.17.2.	Package des cibles prioritaires relevant du MIC.....	124
3.2.17.3.	Analyse de la composition des activités du MIC.....	127
3.2.17.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MIC	128
3.2.17.5.	Répartition des activités du MIC par cibles ODD impactées	129
3.2.18.	Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.....	130
3.2.18.1.	Présentation des programmes budgétaires du MESRS	130
3.2.18.2.	Package des cibles prioritaires du MESRS	131
3.2.18.3.	Analyse de la composition des activités du MESRS	135
3.2.18.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MESRS	136
3.2.18.5.	Répartition des activités du MESRS par cibles ODD impactées	138
3.2.19.	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable.....	139
3.2.19.1.	Présentation des programmes budgétaires	139
3.2.19.2.	Package des cibles prioritaires relevant du MCVDD.....	140
3.2.19.3.	Analyse de la composition des activités du MCVDD.....	146
3.2.19.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MCVDD	146
3.2.19.5.	Répartition des activités du MCVDD par cibles ODD impactées.....	148
3.2.20.	Ministère de l’Intérieur et de la Sécurité Publique	148
3.2.20.1.	Présentation des programmes budgétaires du MISP	148
3.2.20.2.	Package des cibles prioritaires relevant du MISP.....	150
3.2.20.3.	Analyse de la composition des activités du MISP	153

3.2.20.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MISP	153
3.2.20.5.	Répartition des activités du MISP par cibles ODD impactées	155
3.2.21.	Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle	155
3.2.21.1.	Présentation des programmes budgétaires du MESTFP	155
3.2.21.2.	Package des cibles priorisées relevant du MESTFP	157
3.2.21.3.	Analyse de la composition des activités du MESTFP	161
3.2.21.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire du MESTFP	161
3.2.21.5.	Répartition des activités du MESTFP par ODD cibles impactées	163
3.2.22.	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.....	164
3.2.22.1.	Présentation des programmes budgétaires du MAEP	164
3.2.22.2.	Package de cibles priorisées relevant du MAEP	164
3.2.22.3.	Analyse de la composition des activités du MAEP	168
3.2.22.4.	Analyse de la sensibilité par programme budgétaire	169
3.2.22.5.	Répartition des activités du MAEP par cibles ODD impactées	170
4.	DIFFICULTES-RECOMMANDATIONS	172
4.1.	Difficultés	172
4.2.	Recommandations	173
5.	CONCLUSION	174